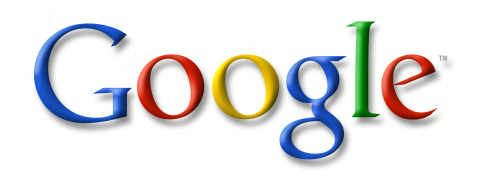





DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.





HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

OUVRAGES

D'Ernest DUVERGIER DE HAURANNE

Huit mois en Amérique, 1865, 2 vol.
La coalition libérale, 1869, 1 vol. broché.
Le gouvernement personnel, 1869, 1 vol. broché.
La République conservatrice, 1873, 1 vol. in-18.

Revue des Deux-Mondes.

La démocratie et le suffrage universel, 1er avril 1868.
Les incorrigibles de la politique, 15 mai 1872.
Des neutres pendant la guerre 1870-1871.
L'alliance anglaise et la ligue, 1er juin 1872.
La peinture française au Salon de 1872, 15 juin 1872.
La sculpture au Salon de 1872, 1er juillet 1872.
Le Salon, le paysage et la sculpture, 15 juin 1873.
Le Salon, la peinture de style et de genre, 1er juin 1873.
La Suisse et sa Constitution, 15 avril 1873.

Revue politique et littéraire.

Les trois monarchies, 22 mars 1873.
L'élection de M. Barodet, 3 mai 1873.
La royauté légitime, 13 octobre 1873.
Le salut des conservateurs, 25 octobre 1873.
Le long parlement, 15 novembre 1873.
L'interrègne, 29 novembre 1873.
La loi municipale, 24 janvier 1874.
La nouvelle Commission des Trente, 7 février 1874.

Coulommiers. — Typog. Paul BRODARD.

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE

PAR

Mme Ernest DUVERGIER DE HAURANNE

« Il suffirait d'un peu de sang-froid,
« d'un peu de bon sens et d'un peu
« de réflexion sincère pour faire justice
« des malentendus sur lesquels on se
« dispute depuis quatre-vingts ans. »

Ernest Duvergier de Hauranne
(*La République conservatrice*).

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille.

—

1879



UNIVERSITY
1 - NOV. 1927



TAYLOR INSTITUTION
OXFORD
LIBRARY

Ce livre est dédié au peuple : à ceux qui ne peuvent lire les admirables ouvrages de Thiers, de Michelet, de Mignet, d'Edgar Quinet, de Louis Blanc.

Je l'ai commencé sous la direction d'un mari bien-aimé qui n'est plus ; seule, j'ai voulu, en m'inspirant de son souvenir et de sa pensée, m'associer encore à l'œuvre de régénération patriotique à laquelle Ernest Duvergier de Hauranne avait donné tout son cœur, tout son courage, pour laquelle il a lutté, il a souffert jusqu'à son dernier jour.

Il pensait que notre patriotisme gagnerait en pureté et en fermeté, le suffrage universel en sagesse et en modération, si le peuple, mieux instruit, connaissait l'histoire, et surtout l'histoire de la

révolution qui l'a mis en possession de tous ses droits, en lui apprenant aussi quels sont ses devoirs.

Comme à lui, le respect de la vérité m'a donné le courage de ne craindre de blesser personne : ni individus, ni opinions, ni souvenirs. Que ceux auxquels j'ai pu déplaire me pardonnent, en considération du but : la recherche ardente du bien, la passion de la liberté.

Paris, le 15 mai 1879.

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

LIVRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES DE LA RÉVOLUTION

INTRODUCTION HISTORIQUE

ORIGINES DE LA RÉVOLUTION

La Révolution française, qui ouvre la période contemporaine et exerce sur l'Europe une influence toujours croissante, ne fut pas un coup de force populaire né de circonstances particulières, mais la conséquence logique de faits historiques accumulés depuis plusieurs siècles.

Depuis la fin du xv[e] siècle jusqu'à nos jours, on suit la marche ascendante et progressive de l'esprit humain vers le beau, le juste et la liberté. On assiste au réveil de la conscience des peuples, à la révolte de l'esprit d'équité et de justice contre

tout ce qui est contraire à la vérité, contre tout ce qui est oppression, qu'elle se nomme infaillibilité sacerdotale ou féodalité.

La Révolution a mis trois siècles à s'accomplir : révolution religieuse d'abord, contre un joug avilissant plus voisin des idolâtries païennes que du vrai christianisme; révolution politique et sociale ensuite, qui devait mettre l'homme en possession de tous ses droits de famille, de propriété et de citoyen.

Au moyen âge, l'Eglise gouvernait tout : l'État, l'industrie, l'enseignement; et communiquait à toutes les forces sociales organisées son caractère d'immutabilité. C'était une féodalité morale juxtaposée à la féodalité terrienne. Le clergé était une caste, un corps privilégié, se disant en rapport direct avec la Divinité. Sous prétexte que l'Eglise est juge de la morale et que les doctrines politiques des peuples font partie de cette morale, elle avait accaparé le pouvoir temporel. Pour obtenir une obéissance aveugle, un complet esclavage, la parole humaine ne suffisait pas. Il fallait faire intervenir la Divinité, exploiter le goût du merveilleux et mêler de terreur l'espoir d'une autre vie.

On vit des papes, se proclamant eux-mêmes saints et infaillibles, mettre l'excommunication

au service de leurs intérêts temporels, vendre des absolutions honteuses et se créer des revenus énormes par le commerce des indulgences [1]. Chaque péché eut son tarif : dépositaire des pouvoirs du ciel, le clergé en ouvrait les portes aux scélérats, en trafiquant denier par denier du salut des âmes; quelques dons à l'Eglise, l'assiduité à ses pompeuses cérémonies, suffisaient pour expier une vie chargée de crimes. Des moines inventant des miracles, les évêques dans des palais, luttant de faste et de corruption avec les souverains; les prêtres isolés du reste des hommes par le célibat, devenant ennemis de la famille et de l'humanité, forçant les princes à livrer aux flammes ceux qui osaient s'écarter d'une obéissance aveugle ou seulement entrevoir leurs impostures; partout la simonie, la corruption des mœurs : telle était l'Eglise au XVe siècle. Tel était le sentiment de ses plus illustres membres, de ses prélats respectés qui voulaient que l'Eglise fût purifiée de ses souillures. Jean Charlier Gerson [2], chancelier de l'université de Paris,

1. Maximes du pape Grégoire VII, article 23 : « Tout pontife romain canoniquement ordonné devient saint. »
2. Auquel on attribue l'*Imitation de Jésus-Christ*.

écrit de Bruges [1] à Pierre Dailly, cardinal de Cambrai : « Je parle par expérience : je déclare que, « dans nos Eglises cathédrales et presque partout, « on célèbre des rites insensés qui sont les restes « des cérémonies sacrilèges des païens et des ido- « lâtres. » Plus loin, dans le même traité célèbre sur les moyens de réformer l'Eglise, Gerson disait encore : « Le siège papal a été occupé par des héré- « tiques et des meurtriers; donc, l'autorité infail- « lible n'est pas dans le pape ; elle est dans les « conciles généraux, qui représentent l'Eglise uni- « verselle. » Ecoutons aussi Pierre Dailly, surnommé, au concile de Constance, le Marteau de l'hérésie : « La corruption de l'Eglise est si grande « qu'on dit proverbialement qu'elle n'est plus « digne d'être gouvernée que par des réprouvés. »

Au commencement du XVIe siècle, ceux qui préparèrent la réforme religieuse n'eurent aucune pensée politique. Ils voulaient seulement ramener le clergé à la discipline évangélique, à sa mission sainte, dégagée de toute autorité temporelle; et, chez les fidèles, développer le christianisme par un culte épuré, fondé sur un développement intérieur et moral, bien plus que par des pratiques

1. *Première lettre sur la réforme de la théologie.*

extérieures. Mais réclamer la liberté du chrétien conduisait irrésistiblement à réclamer la liberté de l'homme ; et le règne de l'égalité fraternelle, promis par le christianisme à une autre vie, la philosophie devait bientôt l'espérer pour ce monde et le demander à la perfectibilité humaine. Rien ne met mieux en lumière la contradiction flagrante entre la théorie sociale du christianisme, essentiellement égalitaire, et l'esprit de domination du clergé, que ce tableau de l'Eglise unie au pouvoir temporel, implacable ennemie de l'émancipation et du progrès, étouffant dans le sang et dans la flamme des bûchers les réclamations de l'humanité opprimée, de la raison outragée, et amenant le grand déchirement religieux du protestantisme.

Au moyen âge, la possession exclusive des sciences par le clergé était surtout la base du pouvoir du sacerdoce. Mais, lorsqu'il se vit attaqué par la Réformation, il combattit les progrès de l'esprit humain, il en devint l'adversaire le plus déclaré. Répandant la lumière quand il en disposait à son gré, il la proscrira ou l'altèrera, s'il voit que le flambeau échappe de ses mains.

Un mouvement social devait succéder au mou-

vement religieux. La découverte de l'imprimerie vint donner un nouvel élan, une impulsion plus vive au mouvement des idées, et favoriser entre les peuples, en voie de progrès, l'échange des lumières, la destruction des préjugés scolastiques à l'aide desquels jusque-là, l'autorité religieuse et l'autorité monarchique, étroitement unies, avaient gouverné le monde. Jusqu'à cette époque, la science n'avait été le patrimoine que du clergé et de quelques hommes riches; les manuscrits étaient recherchés, comme de nos jours les livres rares. L'imprimerie va les reproduire à des milliers d'exemplaires. Ce qui n'était lu que de quelques-uns sera lu par tous; et, dans le progrès de l'instruction populaire, nous pourrons suivre les progrès de toutes les nations européennes. « Donnez-moi l'instruction, a dit Leibnitz, et je changerai la face du monde. » Rien n'est plus vrai, nous en avons la preuve dans l'âpre hostilité du haut clergé contre toute transformation politique et religieuse.

On vit bientôt se former en Europe une classe d'hommes qui mirent leur gloire à détruire les préjugés, à étendre les limites des connaissances populaires, et à aider par tous les moyens que donnent la science, l'érudition, l'esprit et le talent,

au progrès des nations civilisées, vers le bien et la liberté. Philosophie discrète et prudente, sachant couvrir d'un voile les vérités qui eussent blessé des yeux trop faibles, effrayé les classes qui ne subsistent que par la force du préjugé; mais pénétrant partout, jusque dans le palais des rois, et leur apprenant à penser. Tous les hommes éminents du XVI[e] siècle, croyants ou sceptiques, se trouvèrent engagés dans le mouvement et dans les grandes querelles qu'il engendra, pour se prolonger par sa propre force jusqu'à la civilisation moderne. Le XVI[e] siècle serait le plus admirable du monde, s'il n'y avait pas eu un dix-huitième siècle. Écoutons Erasme poursuivre de son érudition moqueuse, comme Voltaire cent cinquante ans plus tard, l'hypocrisie religieuse et toutes ces institutions qui soutenaient la puissance de Rome. « Que signifie moine en grec? *Solitaire.*
« Or quelle espèce de solitaire que les gens qu'on
« rencontre partout, comme des oiseaux de mau-
« vais augure! On les voit demander aux portes,
« mais d'un air si hardi, qu'on dirait que vous
« leur payez une dette. Au terrible jour du juge-
« ment, ils présenteront leur ventre épais, abîmé
« sous le poids d'excellents poissons; l'un, pour

« se sauver, produira sa besace pleine de prati-
« ques monacales; l'autre montrera son froc sale
« et crasseux; un autre peut-être se vantera d'avoir
« vécu pendant cinquante ans comme une éponge,
« toujours attaché aux murs d'un cloître; à celui-
« ci, la grande solitude aura fatigué la cervelle;
« le silence aura épaissi la langue à celui-là. Mais
« Jésus-Christ, interrompant toutes ces vanteries,
« s'écriera plein de courroux : Qu'avez vous fait
« pour remplir les devoirs de la charité? » Écoutons encore Rabelais, répandant en riant les trésors de bonté que renfermait son cœur, et flagellant en riant les faux dévots, les niais, les hypocrites, les gens du Parlement et de l'Inquisition; protestant contre l'amour de ses contemporains pour la guerre, la dépeignant odieuse et abominable; et clouant au pilori les guerriers, dont il fait des êtres sots et absurdes, « qui n'ont ni foy, ni loy, ni humanité, ni crainte de Dieu [1]. » La langue française, devenue presque universelle, portera partout cette philosophie féconde, qui érigera en dogme les progrès successifs de l'espèce humaine, et embrassera sans distinction de pays les intérêts de l'humanité entière. Dès le XVII[e] siècle, le génie

1. *Pantagruel*, XXII.

de quelques hommes posa les fondements des sciences morales et politiques. Le XVIIIe siècle agrandit les sciences mathématiques et physiques; et une de ses idées les plus fécondes sera de resserrer l'alliance étroite du génie littéraire avec les sciences. Les écrits de Voltaire, de Montesquieu et de Rousseau, qui représentent à des points de vue divers les tendances de l'esprit français, popularisèrent les idées nouvelles, destinées à prévaloir successivement dans les institutions de tous les peuples : la liberté religieuse, la liberté politique, l'égalité sociale. Voltaire fut pendant cinquante ans l'implacable adversaire du fanatisme et de la superstition, qu'il poursuivit avec une verve et une animosité sans pitié. Il avait le génie de la critique et fit rire le genre humain de lui-même; perçant à jour toutes les hypocrisies, mettant à nu tous les endroits faibles, il porta partout la lumière et la raison : tantôt en romancier, en historien, en géographe; tantôt en logicien, en poète et en critique. De là, l'immense commotion qu'il a donnée aux esprits.

Montesquieu, dans son *Esprit des lois*, vantait la Constitution libre de l'Angleterre, et réclamait pour la France une organisation plus conforme aux

besoins de tous. Jean-Jacques Rousseau, inconséquent dans ses écrits comme il le fut dans sa vie, exaltait les idées démocratiques tout en condamnant la république, faite, disait-il, pour les dieux et non pour les hommes. Son *Contrat social* n'en fut pas moins le catéchisme des républicains de 93, quoiqu'il y affirme que la république n'est réalisable que dans de petits États. Mais il y proclame le principe de la souveraineté nationale, et inscrit sur le drapeau de la Révolution la triple devise de la République française : « Liberté, égalité, fraternité. »

Le génie critique de Voltaire, la sagesse ferme et lumineuse de Montesquieu, l'éloquence de Rousseau portèrent un coup mortel aux abus de l'ancienne société. Tous trois s'adressaient à l'opinion publique, qu'ils avaient en quelque sorte créée.

Le principe de la perfectibilité humaine, nettement formulée par Condorcet et Turgot, devait renouveler non pas seulement la philosophie de l'histoire, mais encore celle du droit. Tandis qu'ils prennent en main la défense des intérêts intellectuels et moraux, les économistes plaidaient en faveur des intérêts matériels des peuples : philosophes et économistes abordaient les plus

difficiles problèmes, qui intéressaient la société humaine; et tous cherchaient la solution du côté de la liberté. Ils réclamaient unanimement une administration plus régulière et plus intègre, la liberté religieuse, une législation fondée sur le droit naturel et rationnel, l'unité de poids et de mesures, l'impôt payé par tous, la liberté du travail, la libre concurrence, l'admissibilité de tous à toutes les charges publiques. Ces principes, que la Constitution de 1791 devait inscrire pour la première fois dans la loi française, étaient si généralement réclamés, et avec tant d'instances, que presque tous les gouvernements de l'Europe sentirent la nécessité de prévenir par des réformes légales une révolution inévitable. Il n'y eut plus un point en Europe où l'esprit d'innovation, l'amour de la vérité et de l'humanité ne se fissent sentir. Mais ces idées ne pénétraient que les gouvernants et n'arrivaient pas jusqu'aux peuples. Rois et ministres se mirent à l'œuvre. En Portugal, le marquis de Pombal, vingt-sept ans ministre, s'efforçait d'affaiblir la noblesse, de favoriser le commerce, de réformer les lois, de diminuer le pouvoir de l'Inquisition, et chassait du Portugal et du Brésil les Jésuites, qui gouvernaient sous le nom

de la royauté. A Saint-Pétersbourg, Catherine II, enthousiaste des idées philosophiques, faisait d'impériales coquetteries aux libres penseurs de France; elle correspondait avec Diderot, et échangeait avec Voltaire des épîtres sur la liberté et les droits de l'homme.

Ferdinand VI, Charles III et d'Aranda, en Espagne, suivaient une politique analogue. Ils expulsaient les Jésuites, creusaient des canaux, traçaient des routes, protégeaient l'industrie et abaissaient l'aristocratie. En Toscane, le grand-duc Léopold suivait avec sagesse et modération le mouvement imprimé à l'Autriche par Joseph II, qui faisait des innovations nombreuses, changeait la discipline ecclésiastique, supprimait les couvents, détruisait l'influence des ordres privilégiés, enfin travaillait à s'affermir dans ses États par la destruction des abus. Mais le plus grand des novateurs était le roi de Prusse, le grand Frédéric, l'ami de Voltaire, de Diderot, de d'Alembert, l'admirateur des idées nouvelles, le philosophe, le littérateur et le poète. Tant que les réformes n'atteignirent que les puissances rivales de la sienne pour fortifier la royauté, Frédéric fut un réformateur audacieux; mais, comme tous les autres,

dès qu'il s'agissait de toucher à sa propre autorité, il oubliait ses belles maximes pour ne se souvenir que de ses intérêts. Malgré son hypocrisie et des contradictions fréquentes entre ses actes et ses paroles, Frédéric fut le fondateur de la puissance prussienne et le premier, parmi les princes de l'Europe, il mit en pratique ce que Guillaume d'Orange tenta vainement d'établir en Angleterre, c'est-à-dire la direction des affaires d'après les règles de la politique et non d'après celles de la théologie. Il fut heureusement secondé par le comte de Herzberg, son élève en diplomatie, qui, n'ayant d'autre pensée que d'assurer les progrès de la Prusse, sut faire concourir toute l'Europe à son dessein. Au sortir d'une guerre ruineuse qui avait épuisé son royaume en hommes et en argent, Frédéric rendit en peu de temps, par une administration sage et habile, la prospérité à une nation abattue par les calamités de la guerre. Il le fit d'abord à l'intérieur en développant l'instruction publique. Il protégea les lettres et les arts, encouragea l'agriculture, fit renaître le commerce et l'industrie; et, tandis qu'en France les plans de Colbert étaient abandonnés par suite de l'indolence de Louis XV, ils étaient réalisés et même surpassés

sur le sol allemand. A l'extérieur, il mit fin à son opposition à Joseph II par la ligue des princes allemands, dans laquelle entrèrent tous les États d'Allemagne qui avaient adopté les idées modernes. Il en résulta une organisation gouvernementale qui communiqua à toutes les provinces le désir de concourir à l'unité et au bien général, qui subordonna les intérêts particuliers, les divisions de culte, les privilèges des ordres, à la prospérité publique.

Partout le mouvement dont la France avait donné le signal sans en donner l'exemple, se faisait sentir utilement pour le bonheur des peuples et surtout pour l'autorité souveraine. Depuis Luther, qui s'était fait l'instituteur des princes, la plupart des chefs d'États, éclairés sur la véritable origine des forces d'un gouvernement, cherchaient à augmenter la richesse nationale pour accroître leurs propres revenus. Leur intérêt était le vrai mobile de leur conduite; mais ils prétendaient agir par des sentiments de justice, de tolérance et d'humanité. Jamais la philanthropie ne fut plus à la mode. Mais, sous ce masque trompeur, on retrouve les mêmes passions unies seulement à une connaissance plus parfaite de leurs intérêts véritables. Les gouvernements faisaient des ré-

formes, et oubliaient de se réformer eux-mêmes. On s'engouait des idées nouvelles; quant à les mettre en pratique, on n'osait le faire que dans la mesure commandée par les intérêts du moment.

Telle était la situation de l'Europe à la fin du XVIIIe siècle. Voyons ce qu'était la France à l'intérieur.

La fin de l'ancien régime faisait sentir son approche. Jamais la France n'avait joué un rôle politique plus triste, jamais souverain plus pernicieux que Louis XV n'avait dirigé d'une main plus débile les rênes du gouvernement. Heureusement pour notre pays, plus le gouvernement s'avilissait, plus la nation s'élevait. Contraste frappant : en Europe, les gouvernements en savaient plus long que les peuples. En France, l'opinion était plus instruite que le pouvoir.

La prépondérance politique que la France avait perdue, elle la remplaçait par sa supériorité littéraire. Conquérante par l'intelligence, les lettres lui tenaient lieu de gloire, de puissance et de liberté. L'Europe intellectuelle était française; elle avait les yeux fixés sur Voltaire, sur Montesquieu, sur Rousseau. « J'ai fait plus dans mon temps que

Luther et Calvin, » disait Voltaire. Sans cette supériorité de nos philosophes la France perdait son rang en Europe. Quand on compare son gouvernement à ceux des autres nations, il n'y en a pas un seul qui ne lui soit préférable. C'est ce qui faisait dire avec tant de justesse à M. Thiers : « L'Europe attend encore son 93. »

Le duc de Choiseul fut le dernier ministre de Louis XV qui essayât de tirer la France de ce profond abaissement. Il plaisait au roi par sa conversation brillante, par son travail facile, son esprit fécond en ressources. Il était aimé des parlements, de la noblesse, des écrivains. Il avait gagné la faveur publique par son penchant déclaré pour les réformes. Malheureusement, il était moins homme d'État qu'homme d'esprit, et il cherchait plutôt à populariser son nom qu'à entrer dans la voie du progrès. Il ne fit disparaître aucun abus sérieux, et la France, sous son ministère, ne se releva pas beaucoup à l'intérieur. Toutefois, il faut le dire à son honneur, il comprit que les deux puissances qui menaçaient la liberté de l'Europe et l'indépendance des peuples, étaient l'Angleterre et la Russie ; tous ses efforts furent dirigés contre elles. Il commença

par réorganiser l'armée de terre en mettant un terme aux dilapidations dont elle était victime. Il rétablit notre marine, si bien qu'à sa sortie du ministère, la France possédait 64 vaisseaux de ligne et 50 frégates, qui constituaient une force navale réelle.

Louis XV comprenait depuis longtemps le péril croissant qui menaçait la monarchie. Mais, dans son royal égoïsme, il pensait avec raison qu'elle durerait toujours autant que lui. Elle ne pouvait durer davantage. La vieille monarchie finit donc avec Louis XV.

La mort du roi fut acceptée comme une délivrance par la France entière, qui fit un accueil enthousiaste à son héritier.

Ce jeune prince n'avait cependant joué aucun rôle important sous son aïeul. Il avait toujours vécu à l'écart, retenu dans l'ombre par une insurmontable timidité ; de mœurs pures et austères, il tenait sa popularité seulement du contraste qu'il offrait avec Louis XV.

L'ancien régime était miné de toutes parts : les réformes maladroitement tentées par le jeune roi n'aboutirent pas ; et le retour aux anciens vices de l'administration royale amena la révolution

de 1789, réaction encore sage et modérée, suivie bientôt d'une réaction plus violente et plus terrible qui coûtera la vie au faible Louis XVI. La Révolution française a hâté l'avènement de la liberté, non seulement pour la France, mais aussi pour l'Europe. La France est le pays qui, le premier, proclama les droits de l'homme et le droit des nations ; la liberté française est faite pour l'humanité, qui un jour, les titres de la raison à la main, en prendra possession. Sans la Révolution de 89, un siècle peut-être se serait écoulé avant que l'Europe se fût affranchie par des voies pacifiques des derniers vestiges de la féodalité. Émancipation politique et sociale, la Révolution française préparera le triomphe de ce qu'il y a de plus grand dans le monde : la souveraineté du droit sur la force.

CHAPITRE PREMIER

LA FRANCE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE, LE PEUPLE, L'INDUSTRIE, LA PROPRIÉTÉ AVANT 1789.

La division des classes fut le crime de l'ancienne monarchie. Elle avait détruit à son profit l'importance politique de la féodalité ; mais elle avait conservé et encouragé les abus qui faisaient vivre le clergé et la noblesse, sans se soucier des droits, ni des réclamations les plus légitimes du reste de la nation. Elle s'appliquait, au contraire, à maintenir l'inégalité des rangs que nivelait chaque jour la fortune. Avant 89, tout était privilège : dans les individus, les villes, les provinces. Tout était entrave pour l'industrie et le génie de l'homme. Le privilège gênait la répartition des impôts, affectait la propriété foncière et la culture, et entravait particulièrement le commerce et l'in-

dustrie, par les liens étroits des corporations et des manufactures royales.

A leur origine, les maîtrises et les jurandes ne furent qu'un moyen de lier entre eux les membres d'une même profession, et d'établir une sorte de société de secours mutuels dans chaque industrie pour assister les ouvriers. Ces corporations avaient leurs lois ou statuts, leurs tribunaux : il en était ainsi de toute chose au moyen âge, clergé, noblesse, ouvriers ou vilains. Les rois y virent une ressource financière et imaginèrent bientôt de considérer le droit au travail comme un privilège qu'ils pouvaient vendre. Depuis Henri III, qui le premier avait formulé ce principe, que le roi seul donne droit au travail, jusqu'au règne de Louis XVI, l'abus des systèmes de jurandes ne fit que s'accroître. Ils divisèrent les métiers, le genre d'ouvrage réservé à chacun d'eux, le rapport des maîtres, des ouvriers et des apprentis ; enfin, c'était au roi qu'il appartenait de régler et de conserver les procédés de fabrication. Les règlements qui fixaient les heures de travail, le taux des journées, le nombre des apprentis, étaient faits par le prévôt de Paris.

La protection royale et l'intérêt privé des maî-

tres poussaient au monopole. C'était aussi assurer une police exacte et se concilier le fabricant. Pour s'assurer de l'aptitude du maître, la loi établit le compagnonnage, le chef-d'œuvre, et à sa suite les frais de réception.

Ces règlements étaient défavorables à l'ouvrier, en ce qu'ils le soumettaient à la juridiction absolue du maître, le condamnaient à ne plus sortir de son état, et tuaient toute émulation. A cette organisation défectueuse vint s'ajouter la *fiscalité*, et la royauté, toujours avide d'argent, multiplia les maîtrises pour multiplier les privilèges. Bien que sa conduite fût entachée d'égoïsme, elle rendit quelques ordonnances favorables aux ouvriers et, par son goût pour le luxe et les arts, communiqua à la nation le merveilleux enthousiasme de la Renaissance, qu'avaient déjà préparé les guerres d'Italie. Mais l'industrie, si florissante sous François Ier et sous Henri II, reçut un coup mortel quand les passions religieuses vinrent troubler la nation. Pendant que, dans toute la France, les partis de catholiques et de protestants portaient le pillage et la dévastation dans les campagnes, dans les villes les ateliers se fermaient, les ouvriers restaient sans travail, et

le nombre des mendiants augmentait dans des proportions effrayantes.

On célébrait des messes, on faisait des processions auxquelles le roi et la cour, les corps de métiers, bannières déployées, assistaient en grande pompe, pour remercier Dieu d'une victoire ou lui demander d'extirper l'hérésie; mais les controverses religieuses ne remplaçaient pas les préoccupations du travail ni la prospérité publique. La misère et l'anarchie succédèrent aux splendeurs de la Renaissance, et, lorsque Henri IV entra dans Paris, il ne restait plus dans la capitale ni industrie ni commerce. Le royaume tout entier était, en 1593, dans une situation aussi triste que Paris. Le peuple était las des troubles, et le roi put lui faire reprendre, avec un gouvernement régulier, ses habitudes de laborieuse activité. Sully le seconda puissamment en débrouillant le chaos des finances; le taux légal de l'intérêt fut abaissé à 6 pour 100. « Vingt millions d'impôts arriérés remis aux cul- « tivateurs, les instruments de culture et de bétail « déclarés insaisissables, les pillages des gens de « guerre réprimés, quelques marais desséchés, des « lois protectrices de l'agriculture et le plus sou- « vent favorables à la liberté du commerce des

« grains, rendirent l'aisance dans les campagnes[1]. » Les notables, réunis à Rouen, s'étaient plaints des désordres de l'industrie. Henri IV rendit l'année suivante, au mois d'avril 1597, un édit célèbre qui termine la lutte des errements du moyen âge avec l'autorité royale et place le commerce sous sa protection immédiate. Il y avait dans cette ordonnance une idée généreuse, une tendance manifeste vers la liberté; mais la faveur et les exceptions gâtèrent tout, et les abus, qui frappaient plus particulièrement sur la classe ouvrière, ne disparurent qu'imparfaitement, et encore pour se renouveler plus tard, sous des formes différentes.

Avant l'édit de 1597, la classe ouvrière gémissait sous l'organisation jalouse des communes et des corps de métiers, que l'esprit de privilège, d'égoïsme et de monopole avait transformés en une sorte d'aristocratie fermée. A partir de ce moment, la classe ouvrière et la classe marchande vont tomber sous la main de la royauté et en devenir partout tributaires.

L'ordonnance de 1581, rendue par Henri III, n'avait compris dans sa réforme que l'organisa-

1. M. Poirson, *Histoire du règne de Henri IV*, livre VI, chap. IV.

tion des classes ouvrières et se proposait quatre objets :

1° Organiser en corps de métiers tous les artisans du royaume ;

2° Faire que le système des corporations fût beaucoup moins exclusif, en rendant l'admission plus facile ;

3° Abolir les abus des jurandes et des maîtrises en plaçant les corps de métiers sous la surveillance directe de la royauté ;

4° Prélever un impôt sur le travail, au profit de la royauté.

Henri IV, en la confirmant de tout point, rendit l'ordonnance de 1597 beaucoup plus générale et fit entrer dans sa réforme l'organisation des marchands.

Il abolissait le titre de roi des merciers, déjà supprimé par François Ier. Il exigeait que tous ceux qui avaient pris des lettres de ces prétendus rois prêtassent de nouveau serment entre les mains du juge ; il formait en communautés régulières tous les artisans et tous les marchands du royaume, et prélevait un droit royal sur toutes les maîtrises [1].

1. Le droit de maîtrise pour les marchands varia de 1/2 écu à 1 écu.

Par là, la royauté prenait définitivement possession des corps de métiers.

Henri IV ne négligeait rien de ce qu'il croyait pouvoir être utile au commerce et à l'agriculture. Il rendit l'édit de janvier 1599, dans lequel il se proposait, dit-il lui-même, « d'apporter à ses « sujets toute la commodité possible et de leur « donner moyen d'entendre et de vacquer plus « utilement à toutes sortes de manufactures »; et, si sa sollicitude fut parfois plus bienveillante qu'éclairée, on ne lui doit pas moins d'avoir restauré le travail, et d'avoir préparé les voies à Colbert.

Henri IV publia plusieurs règlements sur la fabrication des étoffes. Il voulut protéger l'industrie de la soie et fit venir d'Italie des ouvriers qui enseignèrent à la France, outre la culture des mûriers, l'art de fabriquer les beaux tissus, dont leur pays avait presque seul le secret.

Au mois d'août 1603, il rendit une ordonnance pour la création d'une manufacture de draps et toiles d'or et d'argent, de draps et étoffes de soie à la façon d'Italie; on devait y battre et y filer l'or, organsiner les soies et tisser les étoffes. La direction en fut confiée à un conseiller nommé

de Moissel, et à six entrepreneurs qui reçurent des titres de noblesse à la condition de rester douze ans à la tête de la fabrique. 60,000 écus leur furent accordés à titre de don, ils jouirent du privilège de vendre seuls et à perpétuité des étoffes de soie dans la vicomté de Paris, et pendant douze ans des étoffes d'or, *façon de Milan*, dans tout le royaume [1].

Il donna une nouvelle impulsion à la fabrication des tapis de haute-lisse, qui commençait à tomber en décadence, il encouragea deux artisans, Laurent et Dubourg, qui s'étaient distingués dans ce métier, en les établissant dans une galerie du Louvre. De même pour le sieur Pierre Dupont, tapissier ordinaire du roi, qui excellait dans l'imitation des tapis du Levant, à qui il donna un logement au Louvre et des privilèges [2]. Ce fut l'origine des Gobelins et de la Savonnerie (ordonnance de novembre 1667).

Parmi les autres créations industrielles dont l'honneur revient encore à Henri IV, on ne doit pas oublier la manufacture de glaces et de cristaux de couleur à la façon de Venise, celle de cuirs

1. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières en France*, t. II, p. 141.
2. Levasseur, *id.*, t. II, livre VI, chap. I.

dorés, celles des toiles fines de Hollande et des dentelles, qui se répandirent dans les campagnes [1].

Mais, malgré tous ses efforts, malgré tous ses règlements pour sauvegarder la richesse publique, la fraude s'introduisait partout, avec le système du monopole, si préjudiciable au progrès de l'industrie. Henri IV mourut avant d'avoir eu le temps de mettre à exécution tous les plans qui devaient amener le bien-être du peuple et cicatriser toutes les plaies de la guerre civile.

Les abus du système de jurandes ne firent que s'accroître; le besoin d'argent, joint à l'envie de n'en point demander aux États, réduisirent la royauté à recourir aux pratiques financières les plus déshonnêtes et les plus malfaisantes. « Chaque « année, de nouvelles professions cessèrent d'être « libres. Jamais le mal ne fut poussé plus loin que « dans ce qu'on a coutume d'appeler les belles « années du règne de Louis XIV, parce que jamais « les besoins d'argent n'avaient été si grands, ni « la résolution de ne point s'adresser à la na- « tion, mieux arrêtée [2]. »

1. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières en France*, t. II, livre VI, chap. I.

2. Tocqueville, *L'ancien régime et la Révolution*, p. 161.

Quatorze années d'anarchie avaient succédé au règne de Henri IV; encore une fois, les progrès du commerce et de l'industrie étaient retardés par les discordes politiques.

Le tiers-état, qui avait réclamé contre les abus des confréries au XVI[e] siècle, à Blois et à Orléans, proteste maintenant contre les prétentions de la royauté de soumettre les artisans à la loi des corporations et demande : « l'abolition de toutes les « lettres royales de maîtrise, la diminution des « frais de réception pour les maîtres, la suppres- « sion des banquets, l'introduction en France des « manufactures étrangères, la protection douanière « contre la concurrence [1]. »

Richelieu fit cesser le désordre, et, quoique trop occupé de politique pour donner grand soin au commerce, il établit l'Imprimerie royale, créa quelques manufactures; et, par la démolition des forteresses féodales, ordonnée en 1626 et exécutée avec un entrain national, il rendit un immense service à la liberté du commerce. Mais la royauté continuait à vendre ses faveurs; les abus subsistaient toujours; et, sous la minorité de

1. Forbonnais, I, 149 et 150.

Louis XIV, la détresse financière obligea le gouvernement à faire peser plus lourdement encore sa puissance sur le peuple.

La division des classes, soigneusement entretenue par la monarchie, afin d'empêcher qu'elles pussent se rencontrer dans une résistance commune, ne permit pas à la nation de redemander sa liberté. Quand Louis XIV prit la responsabilité de gouverner seul, il fut fidèle à ce principe [1] que « L'assujettissement qui met le souverain dans la « nécessité de prendre la loi de ses peuples, est la « dernière calamité où puisse tomber un homme « de notre rang; la volonté de Dieu est que qui« conque est né sujet obéisse sans discernement », il réduisit les parlements au silence, s'abstint de convoquer les états-généraux et les notables, et la royauté devint tout à fait absolue. Il ne fut plus permis de discuter aucune de ces institutions détestables qui augmentaient chaque jour les souffrances du peuple, le nombre des abus et la vénalité des charges.

Colbert entreprit cependant d'alléger les impôts et les taxes supportés par la nation. Son adminis-

1. Œuvres de Louis XIV, citées par M. Chéruel, *Histoire de l'administration monarchique,* II, p. 96.

tration ne fut sans doute pas toujours exempte de violence, mais il faut lui tenir compte du chaos et de la corruption des administrations antérieures. Il introduisit l'ordre dans la justice, simplifia les formes judiciaires par la régularité des actes, établit de nouveaux parlements à Douai et à Besançon et fit réprimer sévèrement les exactions des gentilshommes campagnards. Colbert étendait sa sollicitude à toutes les branches de son administration, et plus particulièrement à l'industrie, qu'il entreprit de régénérer. Nul avant lui n'avait eu l'idée d'un système commercial réunissant en un seul faisceau tous les genres de commerces, et ne l'avait appliqué méthodiquement à la France entière.

« Son plan consistait, d'une part, à faire de la « France un pays manufacturier en créant ou en « favorisant la création de fabriques de toute sorte, « et en assurant par des règlements sévères la « bonne fabrication des produits ; à faciliter la « vente de ces produits en les protégeant à la fron- « tière contre les concurrences du dehors et en « leur ouvrant des débouchés dans les pays étran- « gers [1]. » Ses règlements sont restés célèbres.

1. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières en France*, t. II, liv. VI, chap. II, p. 175.

Chacune des grandes villes de fabriques, chacune des manufactures de tissus qu'il avait protégées eut le sien.

Il résuma cette législation du travail par quatre grandes ordonnances, qui réglaient dans toute l'étendue du royaume la juridiction, la fabrication des étoffes, la teinture des draps et celle des fils. Le 13 août 1669, le roi tint un lit de justice pour les faire enregistrer.

Sans détruire les institutions du passé, il avait cherché à les régulariser et fut contraint plus d'une fois, par le croissant besoin d'argent, de recourir aux violences fiscales d'autrefois : malgré son bon vouloir, ses règlements furent moins une digue contre la fraude qu'une entrave au progrès. On le reconnut après sa mort, quand deux grandes causes vinrent achever la ruine de l'industrie : la révocation de l'édit de Nantes et la guerre.

Pour donner satisfaction à l'étroite dévotion de Mme de Maintenon et aux haines religieuses de son confesseur [1], Louis XIV n'hésita pas à sacrifier un million de ses sujets, à porter atteinte à la prospérité publique.

1. Un jésuite, le père d'Aix de Lachaise, directeur du roi pendant 34 ans.

Persécutés depuis longtemps par les édits les plus vexatoires, qui les excluaient de toutes les professions libérales et d'une foule de métiers [1], les protestants n'eurent même plus le droit de pratiquer en secret leur religion. Ils durent s'enfuir de France, persécutés et menacés de toutes parts, traqués comme des bandits, et chercher dans les Etats protestants asile et protection. Ce fut pour l'industrie un coup dont elle ne se releva pas. Ce fut la plus grande et la plus impardonnable faute de la politique de Louis XIV.

La guerre vint augmenter l'embarras des finances de la France. On recourut à un nouvel impôt, appelé capitation, qui atteignit à la fois nobles et vilains, en les frappant d'une taxe proportionnelle à leur fortune. Comme toujours, les gens puissants se firent excepter ou se rachetèrent, et tout le poids de cette charge nouvelle retomba sur les plus pauvres.

1. 21 juillet 1664 : aucun protestant ne pourra acheter lettres de maîtrise; 21 août 1665 : ne pourra faire le métier de lingère; 16 novembre 1670 : enseigner autre chose que lecture, écriture, arithmétique; 6 novembre 1679 : les protestantes ne pourront être sages-femmes; 22 janvier 1685 : les protestants ne pourront être apothicaires ni épiciers, 9 juillet 1685 : les protestants ne pourront être ni imprimeurs ni libraires.

L'histoire de cette guerre, qui amena contre nous une ligue de toute l'Europe, est connue : à l'extérieur, des humiliations, des défaites ; à l'intérieur, l'épouvantable famine de 1709.

L'industrie et le commerce sont presque anéantis ; il faut recourir à de nouveaux expédients et battre monnaie, Louis XIV trouve une source de revenus en quelque sorte régulier dans la création d'offices. Il crée des charges d'inspecteurs aux boucheries, de contrôleurs-essayeurs de beurres et fromages ; de jurés vendeurs-visiteurs de porcs[1]. Il couvre les marchés et les ports de mer d'officiers qui s'imposent au vendeur et à l'acheteur et prélèvent un impôt sur la marchandise. La bourgeoisie était riche ; le roi spécule sur sa vanité, et va jusqu'à faire expédier en blanc des lettres de noblesse. Puis, de temps à autre, on fait racheter ces vains honneurs, déjà payés plusieurs fois. C'est ainsi que, par la *réformation* de 1698, Louis XIV annula tous les titres acquis depuis quatre-vingt-douze ans, si l'on ne peut les conserver par de nouvelles finances, *tous ces titres ayant*

1. Voir les 2e et 3e volumes du *Traité de la police*, passim. Édit du roi de mars 1673, vérifié en parlement, le 23e des dits mois et an.

été acquis par surprise, dit l'édit de réformation.

Le mécontentement était extrême; la misère allait toujours croissant.

Sous le règne suivant, l'indolence du roi paralysait les efforts des ministres le mieux intentionnés ; les règlements de Colbert étaient abandonnés; mais l'activité avait passé du domaine des faits dans celui de la pensée.

Pour la première fois en France, on s'inquiète sérieusement du sort de l'industrie et de l'agriculture. On se met à étudier les lois de la production des richesses. A côté de Voltaire, de Montesquieu, de Bayle, de Condorcet et de Rousseau, vient se grouper la vaillante élite de l'*Encyclopédie* et se former le groupe des économistes. Tout un monde d'idées et d'aspirations novatrices fermente et s'agite. Quesnay, Gournay, Dupont de Nemours, Adam Smith, le voyageur Arthur Young, trouvent des lois nouvelles dans la formation et la répartition des produits du travail. Gournay, leur chef et leur oracle, revendique les droits de l'industrie, et Quesnay, dans un *Tableau économique* et dans ses *Maximes générales de gouvernement*, démontre que les métaux précieux ne sont que le signe de la richesse et non la richesse elle-même. Il la place

dans l'agriculture, pour laquelle il réclame toute la sollicitude du gouvernement.

L'agriculture était alors pratiquée sans connaissances approfondies, sans zèle et sans capital. La plupart des terres restaient en friche, faute de bras pour les cultiver. « L'agriculture, telle que l'exer-« cent nos paysans, est une veritable galère ; ils pé-« rissent par milliers dès l'enfance, et, dans l'ado-« lescence, ils cherchent à se placer partout ailleurs « qu'où ils devraient être [1]. » On a évalué qu'à cette époque, dans les fermes françaises, le capital d'exploitation ne s'élevait en moyenne qu'à 40 ou 60 livres par hectare, tandis qu'en Angleterre la même étendue de terrain jouissait d'un capital de 240 livres [2]. Il n'y avait plus en France, avant la Révolution, que très-peu de grands propriétaires qui s'occupassent de l'administration de leurs biens et du bien-être des paysans. Tous ceux qui avaient quelque fortune accouraient faire leur cour au roi et prendre leur part des fêtes somptueuses de Versailles. Ils ne rentraient dans leurs domaines que pour remplir à nouveau leur bourse et vivre dans la retraite et l'économie, au fond de leurs châteaux

1. Marquis de Mirabeau, *Traité de la population*, p. 83.
2. Arthur Young, II, 249.

délabrés, redoutés et haïs des paysans, pour qui ils n'étaient plus que des créanciers impitoyables.

On imagine facilement ce qu'étaient, dans de telles conditions, les rapports des paysans avec leurs seigneurs.

Le roi et les ordres privilégiés possédaient les trois quarts environ des terres, les roturiers un quart à peine. Mais, à côté de ces grandes propriétés, il y en avait aussi de très-petites, et le morcellement de la culture, avant 1789, était plus ordinaire qu'on ne le croit généralement. Les preuves de cette division se trouvent dans le témoignage de l'assemblée provinciale de Nancy, entre autres : « Le cultivateur qui possède 20 journaux « de terre, dans une saison, est souvent obligé de « conduire à trente endroits différents sa charrue et « de parcourir tout un canton. De cette division « résulte, outre la perte de temps, celle du terrain et « de la semence, qui pourrit dans les raies séparatrices de ces propriétés morcelées. La facilité des « anticipations de la part de tant de voisins donne « lieu à une infinité de procès; de là aussi la difficulté de clore [1]. » En Angleterre, un quart du

1. *Les assemblées provinciales sous Louis XVI,* par M. Delavergne, p. 220.

produit brut passait à cette époque pour un bon fermage; le propriétaire payait de forts impôts et la taxe des pauvres [1]. En France, les propriétaires recevaient la moitié du produit et, par suite de leurs privilèges, se trouvaient exempts des charges, qui retombaient de tout leur poids sur les métayers. A cela s'ajoutaient encore la corvée pour les champs des seigneurs, les dîmes pour l'Eglise, la construction des routes royales, le droit de chasse et le droit de parcours.

A l'origine, la *corvée* n'était qu'un service dû par le serf à son seigneur. Dans un temps où le paysan n'avait que ses bras, le propriétaire du domaine concédait à son tenancier une portion du sol, en échange d'un certain nombre de jours de travail par semaine ou par an. Sous le Régent, on s'occupa d'améliorer les routes; on n'avait pas d'argent : on trouva tout naturel d'en imposer la charge au peuple, et il suffit d'un arrêté ministériel pour asservir toute une population. Le marquis de Mirabeau, le célèbre *ami des hommes*, réclama pour ces pauvres gens qui n'avaient pas même le droit de se plaindre. En 1739, d'Argenson avait déjà signalé avec indignation l'abus que « *ministres et*

1. Yvernois, *Tableau des pertes*.

« *satrapes* faisaient de la corvée pour planter de « *belles avenues* pour arriver à leurs châteaux. » Le droit de chasse était plus vexatoire encore. Plaisir exclusif de la noblesse, dont les paysans payaient les frais. Presque toujours, en *baillant* un domaine à cens ou à ferme, le seigneur stipulait que les terres seraient ensemencées de manière que le gibier trouvât partout son gagnage [1]. Sur tout le territoire de Fontainebleau, le gibier mange chaque année l'espoir de la récolte; en 1789, cent huit *remises* [2] viennent d'être plantées dans un canton, malgré les propriétaires voisins.

Par le règlement de 1762, il est interdit à tout particulier domicilié dans l'étendue d'une capitainerie, d'enclore son héritage et tout terrain quelconque de murs, haies ou fossés, sans une permission spéciale. « Or le domaine du roi comprend en « bois un million d'arpents, sans compter les bois si« tués dans les apanages ou affectés aux usines et aux « salines [3]. » Chaque fois, dit M. de Montlosier en 1789 [4], qu'il m'arrivait de rencontrer des troupeaux de cerfs ou de daims sur ma route, mes guides de

1. *Gagnage*, terme de vénerie, signifie nourriture du gibier.
2. Remises, bosquets où le gibier se retire, se cache.
3. Necker, *Compte rendu*, II, 56.
4. De Montlosier, *Mémoires*, I, 175.

s'écrier aussitôt : *Voilà la noblesse !* par allusion aux ravages que ces animaux faisaient dans leurs terres.

Il ne faut pas s'étonner, après cela, si les terres sont abandonnées et restent en jachères, si, autour des demeures seigneuriales, on voit les haines grandir et la révolte se préparer terrible.

Partout où il y avait des capitaineries, le tiers fut unanime pour en demander la suppression, comme « portant atteinte à la propriété, à la liberté, à la sûreté individuelle, et comme nuisibles à la culture des terres, à la rénovation des bois [1]. »

Le droit de parcours était le passage des troupeaux à travers champs en certaines saisons. « Pourquoi ne faites-vous pas de luzerne ? demanda Arthur Young en passant à Lunéville. — A cause du droit de parcours. » Les moutons mangeaient tout.

Les dîmes pour l'Eglise venaient s'ajouter à toutes ces vexations, à tous ces impôts.

Comme Quesnay, comme Gournay, Turgot, esprit vaste et juste, avait étudié toutes les questions intéressant son siècle. Nommé intendant de Limoges en 1761, il avait su, par une administration sage et libérale, détruire les abus, réformer l'impôt, abolir la corvée, supprimer le monopole des boulangers

1. Cahiers de Paris.

et sauver l'Angoumois des horreurs d'une disette.

Quand il fut appelé au ministère par Louis XVI, avec Malesherbes, il apportait un plan qui embrassait la France entière.

C'est lui qui le premier a mis en lumière la doctrine de la perfectibilité humaine, et montré comment les progrès matériels et industriels influent sur le progrès moral.

C'est lui qui le premier a demandé l'indépendance pour toute religion.

En politique et en économie politique, il partageait les idées de Quesnay et pensait avec lui « que « rien n'est à nous que ce que nous pouvons obte« nir par un effort, par un travail. » Enfin, sur sa proposition, Louis XVI rendit six édits qui affranchissaient le travail, supprimaient la corvée dans tout le royaume et la remplaçaient par une imposition, abolissaient les jurandes, rendaient à tous les citoyens la liberté du commerce et le choix de s'établir sans payer de maîtrise, à la seule condition de se soumettre aux lois de police générale.

Le premier de ces édits soulageait la classe agricole; les autres, par une révolution complète, inauguraient pour l'industrie l'ère de l'égalité et de la liberté.

CHAPITRE II

CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX

SOMMAIRE. — Avènement de Louis XVI. — Le roi, la reine. — État des esprits. — Ministère de Malesherbes et Turgot. — Tentatives de réformes; opposition des ordres privilégiés. — Renvoi de Turgot ministère de Necker; ministère de Calonne. — Détresse financière; asssemblée des notables. — Ministère de Brienne. — Second ministère de Necker. — Convocation des états généraux.

Louis XVI avait vingt ans lorsqu'il monta sur le trône : élevé dans la crainte de Dieu et l'amour de l'humanité, il ignorait tout, des hommes et des choses de son royaume. Ses intentions étaient généreuses; malheureusement, ses capacités n'étaient pas à la hauteur de son bon vouloir; et, avec le sentiment philosophique de la nécessité des réformes, il n'eut ni le génie ni l'audace nécessaires pour les exécuter; ses ministres pas plus que lui. Il manquait de la fermeté que donne un jugement sûr et resta toujours hésitant pour toutes les mesures

pratiques qui, exécutées à temps, eussent peut-être sauvé la monarchie. Mais, si sa faiblesse l'exposait au mépris de la nation, ses vertus le séparaient de la noblesse. Cédant tour à tour à l'influence de la reine, à celle de ses ministres, sans opinion personnelle, il resta, sur le trône, étranger à son peuple, étranger à la cour ; et, conséquence de sa faiblesse, il devint faux. Son beau-frère, l'empereur Joseph II, a su apprécier avec intelligence et équité le caractère de Louis XVI : « Cet homme est un « peu faible, mais point imbécile. Il a des no- « tions, il a du jugement, mais c'est une apathie « de corps et d'esprit. Il fait des conversations « raisonnables; il n'a aucun goût de s'instruire, ni « curiosité ; enfin, le *Fiat lux* n'est pas venu, la « matière est encore en globe. » Portrait peu flatté, mais exact, d'un homme qui devait expier sur l'échafaud les fautes de la monarchie et qui, dans la vie privée, simple bourgeois, eût donné l'exemple de toutes les vertus.

La reine, jeune, belle, frivole, était l'ennemie de toute réforme, de tout progrès après les avoir favorisés tous. Une récente publication [1] contient

1. *Marie-Antoinette, Correspondance,* par d'Arneth et Geffreoy.

des révélations qui mettent en pleine lumière la vérité historique sur la reine de France ; il n'est plus permis de douter qu'elle ne fut l'instrument de la politique autrichienne et des intrigues de la cour sur le cœur du roi. Sa funeste influence politique ne peut être contestée.

D'abord accueillie avec transport par une nation ardente et enthousiaste, qui voyait dans le jeune couple royal l'espoir d'un règne heureux, la reine devait croire à la durée de ces sentiments. Elle s'endormit dans la dissipation et les bucoliques de Trianon, et s'aperçut trop tard que son nom était devenu synonyme de contre-révolution. Son goût pour le plaisir l'entraîna à s'entourer d'écervelés dangereux, comme Bezenval, Lauzun, Estherazy, ou de femmes de réputation équivoque, comme Mmes de Guéménée et de Polignac, avec qui elle passait de longues heures, toujours trop vite écoulées. Ces exagérations de tendresse donnèrent prise à la malignité de la cour, et le comte d'Artois [1] fut le premier à les incriminer. L'abbé de Vermont, lecteur de la reine, homme assez molesté par les mémoires du temps,

1. Plus tard Charles X.

eut cependant le courage de lui faire de sérieuses remontrances [1] : « Vous êtes devenue fort indul-
« gente sur les mœurs et la réputation. Je pour-
« rais vous montrer qu'à votre âge, et surtout
« pour les femmes, cette indulgence fait mauvais
« effet ; mais enfin je passe. Que vous ne preniez
« garde ni aux mœurs ni à la réputation d'une
« femme, que vous en fassiez votre société, votre
« amie, uniquement parce qu'elle est aimable,
« certainement ce n'est pas la morale d'un prêtre.
« Mais que l'inconduite en tous genres, les mau-
« vaises mœurs, les réputations perdues et tarées,
« soient un titre pour être admis dans votre so-
« ciété, voilà qui vous fait un tort infini. »
Rebelle à tous les conseils, la reine ne voulut modifier en rien sa conduite. Ses actions les plus innocentes furent bientôt incriminées ; les anecdotes les plus scandaleuses coururent la ville et furent répandues par la cour elle-même, où, par son mépris pour l'étiquette, son esprit de coterie, elle s'était fait de nombreux ennemis. La perfide légèreté du comte d'Artois, la jalousie des Mesdames, tantes du roi, firent le reste.

1. *Correspondance secrète de Marie-Thérèse et du comte de Mercy-Argentan.*

Cependant l'avènement du jeune couple royal avait inspiré à la France un immense espoir. Ce fut, pour cette vieille société destinée à être bientôt bouleversée par la plus épouvantable tempête, une époque de naïf attendrissement; elle aspirait vaguement à un avenir meilleur; un souffle d'humanité animait tous les esprits. Le génie littéraire à la mode était l'idylle : on s'extasiait devant les fadeurs de Florian et de Gessner; on pleurait en lisant l'immortelle églogue de *Paul et Virginie*. La reine, dédaignant les règles sévères de l'étiquette et des convenances royales, prétendait vivre pour elle-même, en simple bourgeoise. Elle délaissait Versailles pour bâtir une ferme à Trianon et y jouer à la laitière en chapeau de paille et robe de linon, avec ses amies de Lamballe et de Polignac. Le roi se faisait serrurier. Les philosophes vantaient le bonheur de la vie et des champs et conduisaient la charrue par écrit. Choiseul se faisait agriculteur, et Voltaire fermier; on aimait le peuple, on écrivait pour lui; la bienfaisance était de bon ton. Pendant que la haute société jouait cette comédie sentimentale et appelait de ses vœux des réformes qu'elle croyait faciles, Louis XVI donnait une première satisfaction à l'opinion pu-

blique en cherchant, avec un zèle plus ardent qu'éclairé, à rétablir l'équilibre dans les finances. A l'époque de son avènement (1774), il existait un déficit de 300 millions. Le mal était sans remède, et ses efforts n'aboutirent qu'à hâter la fin de l'ancienne monarchie. Il appela au ministère Lamoignon de Malesherbes et Turgot. Bientôt l'influence de Turgot se manifesta de tous les côtés à la fois. Dès son entrée au conseil (1774), il décida le roi à repousser des expédients funestes que lui proposaient des courtisans sans conscience ni scrupule. « Point de banqueroute, lui dit-il, et point d'augmentation d'impôts, point d'emprunt. » En moins de vingt mois, il remboursa plus de vingt millions de dettes, en gouvernant avec une sage économie. Mais le seul remède vraiment efficace, c'était l'abolition des privilèges. Turgot osa proposer la suppression des corvées, le rachat des redevances féodales, l'égale répartition des impôts par la création d'un cadastre, l'établissement d'un impôt sur la noblesse territoriale et le clergé. Ces réformes et d'autres, qui tendaient à l'établissement de la liberté religieuse, et la perspective offerte à tous les citoyens ayant quelque fortune de participer peu à peu à tous les droits politi-

ques, auraient peut-être prévenu la Révolution. Mais il n'était pas une classe de privilégiés qui ne fût menacée par ces nouvelles mesures ; aussi l'opposition s'éleva-t-elle de toutes parts. L'irritation pénétra jusque dans la famille royale. Le comte d'Artois déclarait que la noblesse était le soutien du trône, et que porter la main sur ses privilèges, c'était attenter au pouvoir royal. Courtisans, parlements, corps de métiers, grands dignitaires de l'Eglise, résistèrent et se mirent sur la défensive. Par leur crédit à la cour, par l'influence de la reine, ils parvinrent à renverser Turgot. Après dix-huit mois de ministère, il dut céder à la réaction fomentée par l'ancien régime et se retirer. Malesherbes avait prévenu sa disgrâce en donnant sa démission. Quelques hommes prévoyants s'affligèrent seuls de la chute des deux ministres. Voltaire mourant adressa à Turgot l'*Épître à un homme*. André Chénier le célèbre dans son *Hymne à la France*.

Une période de désarroi dans les finances succéda au ministère de Turgot ; on était retombé dans l'ornière des privilèges et dans tous les anciens errements de l'administration royale. C'était l'époque de la guerre de l'indépendance d'Amé-

rique; le nom de Washington retentissait sur les deux continents.

Un jeune patricien, le marquis de Lafayette, possesseur d'une immense fortune et allié par sa femme aux plus illustres familles de cour, fréta à ses frais deux navires, les chargea d'armes et de munitions et s'embarqua avec une vingtaine de jeunes officiers, emportant les vœux d'un grand peuple pour l'indépendance d'un nouveau monde. Les récits des moindres combats prirent des proportions énormes, en traversant l'Atlantique. Les disciples de Rousseau se réjouissaient et croyaient à la réalisation de leur rêve généreux : établir entre les peuples une grande communauté politique basée sur les droits de l'homme. La reine et la cour espéraient offrir une diversion aux idées du moment, et poussaient le roi à soutenir l'Amérique du Nord contre l'Angleterre.

Malgré ses ministres, malgré les révoltes de son propre bon sens, qui prévoyait bien que la délivrance des colonies n'amènerait pas l'affaiblissement de l'Angleterre, Louis XVI se décida à prendre part à la guerre. Cette résolution eut pour première conséquence de créer de nouvelles charges au Trésor. Cependant la nécessité de

faire face à ces nouveaux embarras obligea le roi, qui se reprochait déjà sa faiblesse, de renvoyer les hommes nuls qu'il avait donnés pour successeurs à Malesherbes et à Turgot; et d'appeler à son aide un habile banquier, un second Law, le Genevois Necker. Le nouveau ministre n'avait pas le génie de Turgot : il méditait une organisation d'assemblées provinciales, dans le seul dessein de réorganiser les finances; il pensait qu'on pouvait guérir le mal par une gestion sage et honnête du trésor, par quelques expédients et par des réformes partielles. Du reste, il sut pendant cinq années se tirer avec habileté du rôle que son titre de « directeur des finances » lui assignait entre le roi et les courtisans; il fallait diminuer le déficit, pourvoir aux énormes dépenses de la guerre d'Amérique, aux splendeurs et aux gaspillages de la cour. Necker y parvint par des réductions sur les frais de perception et par 490 millions d'emprunts constitués en rentes viagères : c'était visiblement sacrifier l'avenir au présent, car le déficit s'accroissait chaque jour par l'accumulation des intérêts. Deux ans avant la conclusion de la paix, il résolut de faire appel à l'opinion publique et d'acquérir, en se retirant,

cette popularité dont il était si avide. Il publia son fameux *Compte rendu*, rapport embelli des couleurs les plus séduisantes, mais, hélas! très-peu précis sur l'état des finances, et dans lequel il passait sous silence les emprunts et les dépenses de la guerre d'Amérique (1781). La nation applaudit et prêta 236 millions; mais il ne réussit qu'à soulever des intérêts puissants contre ses essais d'innovations et surtout de réformes dans les dépenses de la cour, qui s'en irrita. Le Parlement se joignit à la noblesse, et Necker, qui les ruinait en rétablissant l'ordre, se vit de tous côtés en butte aux attaques.

Louis XVI, toujours faible, céda aux mécontents et accepta la démission de son ministre (21 mai). Dans les années suivantes, deux ministres usèrent leurs forces à la tâche et ne remédièrent à aucun abus.

En 1783, Marie-Antoinette fit appeler au contrôle général l'intendant de Lille, le frivole et spirituel Calonne, type du ministre courtisan : avec des connaissances, une grande facilité de travail et un esprit fertile en ressources, c'était un déplorable directeur de finances. Il avait pour principe que, pour être riche, il faut le paraître,

c'est-à-dire dépenser au delà de ses revenus. Il renouvela à la cour les folles prodigalités du règne de Louis XV; le pillage fut honteux : tout le monde profita du désordre des finances pour s'en disputer les lambeaux. « On évalue ce qu'il a « donné au comte d'Artois, frère du roi, à 56 mil- « lions. La part de Monsieur a été de 25 millions. « Il a donné au prince de Condé, en échange de « 300,000 livres de rentes, 12 millions une fois « payés et 600,000 livres de rentes viagères; il « fit faire à l'État les acquisitions les plus oné- « reuses, des échanges dont la lésion était de plus « de 500 pour 100 [1]. » Au bout de trois ans en pleine paix, on avait fait 500 millions de dettes, et les impôts s'étaient accrus de 121 millions. N'oublions pas qu'au taux actuel toutes ces dépenses vaudraient le double.

Jetons un coup d'œil sur le budget de l'ancien régime, dont le désordre allait être le signal de l'ébranlement général et amener la chute de la monarchie.

Avant 1789, les recettes étaient d'un peu plus

1. Augeard, *Mémoires*, compte général des revenus et dépenses fixes au 1er mai 1789. Imprimerie royale, 1789, in-4o.

de 500 millions, auxquels il fallait ajouter 41 millions destinés à l'administration locale des provinces, et qui étaient dépensés sur place. Cela seul était pour la nation une charge annuelle de 500 à 600 millions. L'Église prélevait 133 millions en dîmes et 16 millions en redevances diverses. D'après Louis Blanc, ce serait non pas 16, mais 30 millions. « Les propriétaires seigneuriaux per-
« cevaient en droits d'entrée ou de transit 37 mil-
« lions au moins. Les charges indiquées ci-des-
« sous représentaient une somme de 280 mil-
« lions, de sorte que le peuple français avait à sup-
« porter une charge d'impôts annuels de 860 mil-
« lions[1]. »

L'entretien des routes par la corvée était imposé aux paysans; les frais de la milice provinciale retombaient aussi sur le peuple; on peut évaluer cela à 10 millions, auxquels il faut ajouter les 40 millions que les propriétaires prélevaient directement sur les paysans. On comprend, d'après ce tableau exact d'un budget connu aujourd'hui dans tous ses détails les plus secrets, l'irritation du peuple contre la royauté et les ordres privilégiés.

1. Henri de Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, 1er vol., p. 38.

En 1785 [1], les dépenses de la cour étaient inscrites au budget officiel pour le chiffre de 33 à 35 millions, mais en réalité elles montaient à 40, auxquels il fallait ajouter : les frais des chasses royales [2], environ 1,000,000 à 1,200,000 livres par an; la maison militaire du roi, qui coûte chaque année 7,681,000 livres; l'entretien des palais royaux, s'élevant à près de 4 millions [3]; les voyages, les déplacements à Fontainebleau et à Marly, coûtant en moyenne un demi-million; les récompenses accordées aux grands dignitaires, les dons à la famille du roi, s'élevant à 80 millions de 1774 à 1789, — sommes ordonnancées dans le livre rouge; — l'acquisition du palais de Saint-Cloud pour la reine, 7,726,253 livres [4]. Le ministère de la guerre, auquel Necker attribue 90 millions et Calonne 114, en recevait 131, sur lesquels 39 étaient consacrés à l'administration, 44 à la solde et à l'équipement des troupes, et 46 aux appointements des officiers.

1. Necker, *Compte rendu*, II, p. 119.
2. *Archives nationales,* mémoire sur la vénerie, années 1760-1786-1792.
3. Necker, *Compte rendu*, p. 452.
4. *Compte général des revenus et dépenses fixes au* 1er *mai* 1789, remis par M. le premier ministre des finances à Messieurs du Comité des finances de l'Assemblée nationale.

Il faut ajouter à cela les attributions personnelles du roi pour cadeaux aux ministres, aux magistrats, aux amies de la reine : en 1785, ces dépenses s'élèvent à 136 millions, dans d'autres années, elles furent moindres; mais on peut prendre une moyenne de 100 millions. Qu'on juge par quelques exemples des folles prodigalités envers les courtisans; en tête de ces sangsues, sont les princes du sang. « M. le duc d'Orléans avait « ci-devant 50,000 écus de pension comme « *pauvre* et en attendant la succession de son père. « Étant devenu par cet évènement riche de plus de « 3 millions de rentes, il a remis sa pension. Mais « il a représenté qu'il dépenserait par delà son « revenu, et le roi lui a rendu ses 50 mille écus. » A Mesdames, 600,000 livres pour leur table. Pour les deux frères du roi, 8,300,000 livres, outre 2,000,000 de rentes en apanage [1]. Pour la comtesse de Polignac, 400,000 livres pour payer ses dettes, 800,000 pour la dot de sa fille; et enfin 700,000 de pensions pour cette seule famille de Polignac : 166,000 livres à la veuve de M. de

1. Nicolardot, *Journal de Louis XVI*, p. 228. Sommes ordonnancées dans le Livre rouge de 1774 à 1789 : 227,985,716 livres, dont 80 millions en acquisitions et dons à la famille du roi.

Maurepas, 200,000 à M. de Sartines pour payer ses dettes ; j'en passe et des plus considérables.

Voilà pour la cour et les hautes régions de la société : examinons maintenant les dépenses attribuées aux divers services administratifs et à l'assistance publique. Nous trouvons : 4 millions seulement pour les ponts et chaussées, 2 à peine pour les travaux publics ; pour l'instruction publique, 1 seul. Les hôpitaux et les maisons d'enfants trouvés recevaient de l'État 6 millions, 6 millions de l'Église et 24 de leurs propres revenus [1].

A la fin de 1786, les recettes s'élevèrent à 357 millions et les dépenses ordinaires à 442. A cela venait s'ajouter : 27 millions de pensions, 72 millions d'arriéré des années précédentes ; le déficit était de 187 millions. Le tort de Necker et de Calonne fut de ne jamais oser avouer la véritable situation financière et de toujours vouloir recourir à des expédients pour remédier au mal. Le crédit était épuisé, la nation écrasée d'impôts, et l'on approchait du terme de celui de 181 millions, qui devait finir en 1787.

Ce triste résultat effraya Calonne ; il présenta

1. H. de Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révol. française*, tome I, p. 41.

au roi un plan où se mêlaient les idées de Turgot et celles de Necker : il s'agissait de soumettre les privilégiés à l'impôt et à une subvention territoriale, d'établir des assemblées provinciales, de diminuer la taille, de décréter la liberté du commerce des grains, enfin de rentrer dans les projets de Turgot. Mais on n'osait assembler les états généraux : on se contenta d'une assemblée des notables. Ils se réunirent le 22 février 1787 au nombre de 144, dont 27 pour le tiers état et tout au plus 6 ou 7 roturiers. On accueillit avec bienveillance les propositions de Calonne; on accepta les assemblées provinciales. Quant à la subvention territoriale, les notables demandèrent, avant de l'accorder, le compte des recettes et des dépenses, celui que présenta Calonne était inextricable; l'assemblée refusa les subsides. Le roi ordonna aux notables de délibérer sur la forme et non sur le fond de l'impôt. « Je veux, dit hautement Louis XVI, que tout le monde sache que je suis content de mon contrôleur général. » Quelques jours après, les ennemis de Calonne l'emportèrent : il fut exilé en Lorraine.

L'adversaire le plus acharné du ministre dans l'assemblée des notables fut l'archevêque de Tou-

louse, Brienne. Malgré ses vices honteux, le roi lui donna le ministère. Il gagna les notables par ostentation d'économie, et l'assemblée fut dissoute sans avoir fait autre chose que prononcé le nom d'états généraux et même d'assemblée nationale.

Le Parlement enregistra les délibérations des assemblées provinciales; mais il fallut un lit de justice pour lui faire enregistrer l'impôt du timbre et la subvention territoriale. Le Parlement protesta et fut exilé à Troyes.

L'impopularité de Brienne et de Marie-Antoinette fut alors à son comble. D'odieux pamphlets coururent de tous côtés; la reine ne put se montrer ni venir à Paris sans être insultée. Brienne se vit refuser par l'assemblée du clergé un subside de 1,800,000 livres.

Cependant le Parlement fut rappelé et rentra au milieu de l'enthousiasme populaire. Brienne avait par ses intrigues gagné la majorité dans le Parlement. Il lui présenta un édit pour un emprunt de 420 millions à réaliser en cinq ans. Plusieurs membres protestèrent avec énergie. Louis XVI fit enregistrer l'édit d'autorité, sous prétexte que « ce qu'il voulait était légal ». Deux membres de la compagnie furent arrêtés, Sabatier et Fré-

teau de Pénil. Le Parlement s'émut. D'Eprémesnil et Monsabert se mirent à la tête de la résistance : on les prit en pleine séance pour les envoyer, l'un à Pierre-Encize, l'autre aux îles Sainte-Marguerite. Réunie à Versailles le 8 mai 1788, la compagnie, intimidée, céda l'enregistrement à une cour plénière composée à la dévotion du roi.

Des insurrections éclatèrent dans toute la France, le ministre qui prétendait avoir tout prévu, « même la guerre civile », s'empara de la caisse des invalides et de plusieurs loteries de bienfaisance. Mais, le 18 août, il fallut déclarer que les payements de l'État auraient lieu moitié en argent moitié en billets du Trésor. On crut à une banqueroute, Brienne implora le secours de Necker et lui céda la place le 25 août.

La veille, M. de Brienne, le plus opulent de tous les prélats, envoya prendre au Trésor [1] « les « 20,000 livres de son mois qui n'était pas encore « échu, exactitude d'autant plus remarquable que, « sans compter les appointements de sa place et « les 6,000 livres de pension attachées à son cordon « bleu, il possédait en bénéfices 678,000 livres « de rente, et que, tout récemment encore, une

1. Marmontel, *Mémoires*, II, livre XIII, p. 221.

« coupe de bois dans une de ses abbayes lui avait « valu un million. »

Le désordre était à son comble dans Paris : on brûla l'image de Brienne ; il y eut du sang versé ; mais Necker revenait au ministère ; la confiance renaissait. Le Trésor ne renfermait plus que 500,000 livres. Necker, voyant qu'il était trop tard pour remédier aux embarras financiers, reconnut la nécessité d'une politique libérale. Il résolut d'employer les grands remèdes et convoqua les états généraux.

Depuis 1614, la royauté avait tenu la nation à l'écart du gouvernement, et, depuis, de grands changements s'étaient opérés en France. Le tiers ne pouvait plus occuper dans cette assemblée l'humble place qu'il y avait tenue deux siècles auparavant. Le respect pour la noblesse et pour le clergé était singulièrement ébranlé. La classe la plus puissante par ses richesses, par son savoir et son activité était la classe des roturiers. On pouvait maintenir les anciens usages ou bien, comme le voulait Necker, doubler le nombre des membres du tiers et établir le vote par tête au lieu du vote par ordre. La noblesse défendait avec acharnement ce dernier privilège. A Rennes,

il y eut des rencontres sanglantes entre les bourgeois et les gentilshommes. A Paris, les mécontents se groupaient autour du duc d'Orléans, qui profitait de la fermentation générale pour augmenter sa popularité, attiser la haine et provoquer la révolte du peuple contre la couronne. Necker essaya d'une nouvelle assemblée de notables : elle refusa de rien changer aux vieilles formes. Alors il prit sur lui les réformes, et, par un arrêt du Conseil, le nombre des membres du tiers fut doublé, la question du vote resta douteuse.

L'ouverture de cette assemblée solennelle, qui devait régénérer la France, fut fixée au 1er mai 1789, à Versailles.

Une apparente tranquillité régnait dans les provinces ; mais la fermentation des esprits était extrême : elle augmentait de jour en jour, pour ainsi dire de moment en moment. A l'exemple de l'Angleterre, on préludait par des assemblées, et sous le même nom, celui de *clubs*, aux élections auxquelles allaient prendre part la presque totalité des citoyens, et par la rédaction des cahiers, où, suivant l'ancienne coutume du moyen âge, chaque collège électoral donnait à ses délégués les instructions sur les griefs à formuler. On s'irritait

par l'examen de la situation économique et politique du pays. Tout était privilège ; les dignités civiles, ecclésiastiques et militaires, étaient réservées à la noblesse et au clergé. Les charges pesaient sur une seule classe, le peuple.

Aussi les états généraux de 1789, à partir desquels date une période nouvelle pour la France, allaient s'ouvrir au milieu des applaudissements de la nation entière. Le peuple, si longtemps opprimé par les classes privilégiées, semblait sentir que le moment de la délivrance était venu, et qu'il allait enfin élever la tête au-dessus de ses orgueilleux rivaux et conquérir la place qui lui est due. Les états généraux de 1789 inaugurent en effet l'ère de la liberté et sont comme le champ de bataille du despotisme et de l'indépendance, d'où le peuple devait sortir victorieux, le droit de suffrage à la main.

CHAPITRE III

PRISE DE LA BASTILLE

(5 mai-14 juillet 1789).

SOMMAIRE. — Nécessité d'une Constitution : Sieyès : le doublement du tiers ; les élections ; Mirabeau. — Demandes des cahiers ; ouvertures des états généraux (5 mai). — Le tiers se déclare assemblée nationale (17 juin) ; serment du jeu de Paume (20 juin) ; séance royale (23 juin) ; fusion des trois ordres (27 juin) ; résistance de la cour. — Révolte de Paris ; prise de la Bastille (14 juillet).

L'ancienne maxime de la monarchie française était que la bourgeoisie payât de son argent, la noblesse de son sang, le clergé de ses prières. En 1789, le haut clergé vivait à la cour et ne priait guère ; la noblesse, depuis longtemps, ne composait plus seule les armées royales ; le tiers état, seulement, était resté fidèle à sa mission : il payait toujours et chaque année davantage. Le jour où il demanda des comptes, la Révolution com-

mença. Depuis le moment où avait été résolue la convocation des états généraux, on agitait les graves questions relatives à l'organisation de cette assemblée nationale. On se demandait surtout, autour du roi, quel serait le rôle du tiers état : y paraîtraît-il en égal ou en suppliant ? Obtiendrait-il une représentation égale en nombre à celle des deux premiers ordres ? Délibérerait-on par tête ou voterait-on par ordres, de manière que le tiers n'aurait qu'une seule voix, contre les deux voix de la noblesse et du clergé ?

La question la plus débattue était celle du nombre des députés : un écrivain concis et énergique prit dans cette discussion la place que Voltaire et Rousseau avaient obtenue dans les discussions philosophiques ; l'abbé Sieyès, dans une brochure célèbre qui donna une vive impulsion à l'esprit public, demanda : Qu'est-ce que le tiers état ? Rien. Que doit-il être ? Tout. La cour, n'osant rien décider elle-même, ou peut-être résolue à dépopulariser à son profit les ordres privilégiés, s'avisa de leur demander leur avis dans l'intention de ne pas le suivre, si, comme on pouvait s'y attendre, il était contraire aux intérêts du tiers. Le roi convoqua donc une seconde assem-

blée des notables à Versailles. La discussion fut vive : d'une part, on faisait valoir les anciennes traditions; de l'autre, le droit national et la raison. L'assemblée finit par émettre un vote contraire au doublement du tiers. Un seul bureau, celui que présidait le comte de Provence, avait voté pour le principe opposé. La cour, prenant, disait-elle, en considération l'avis de la minorité, celui de divers publicistes et le vœu exprimé par un grand nombre d'adresses, décida que le nombre total des députés serait de mille au moins, et que le nombre particulier de ceux du tiers serait égal à celui des deux premiers ordres réunis. Cette déclaration, attribuée à l'influence de Necker, fut reçue avec enthousiasme. Quoiqu'elle ne décidât rien encore au sujet du vote par tête ou par ordre, elle renfermait implicitement cette décision, car il était inutile d'augmenter les voix, si l'on ne devait pas les compter.

A l'approche des élections, l'agitation redoubla. Des clubs s'organisèrent sur le modèle des clubs anglais, entre autres le Club breton, origine de celui des Jacobins. En Bretagne, où l'on s'était déjà battu, les nobles et le haut clergé refusèrent de nommer des députés. En Provence, on trouva

une résistance plus grande encore. Mais un gentilhomme, le comte de Mirabeau, repoussé par son ordre, chercha un refuge dans les rangs du tiers état et s'opposa énergiquement aux protestations de la noblesse. Grâce à son génie supérieur, cet homme, que les désordres de sa vie et ses opinions depuis longtemps opposées au despotisme avaient chassé des rangs de l'aristocratie, se constitua défenseur des droits opprimés du peuple, calma des insurrections prêtes à éclater à Aix et à Marseille, et revendiqua dans d'éloquents écrits la liberté de la nation. L'ancien prisonnier de l'île de Ré, du château d'If, du fort de Joux, de Vincennes, le condamné qui n'avait échappé qu'à grand'peine à sa sentence, le fils rejeté par son père, et le citoyen persécuté par le gouvernement, allait se placer sans effort au premier rang des chefs de la Révolution. Sa voix allait devenir la voix même de la nation tout entière.

Les réformes que réclamait la France étaient de cinq espèces : les réformes politiques, morales, judiciaires, administratives, économiques. Dans presque tous les cahiers, on trouvait les réclamations suivantes :

1° La souveraineté émane du peuple et ne peut

s'exercer que par l'accord de la représentation nationale avec le chef héréditaire de l'État. La France a besoin d'une Constitution ; les états généraux ont seuls le droit de faire la loi, de contrôler les dépenses, de voter l'impôt ; les privilèges financiers et honorifiques de la noblesse et du clergé doivent être abolis, le servage supprimé, tous les citoyens admis aux emplois. Les agents du pouvoir doivent être responsables.

2° Le culte et la presse doivent être libres ; les enfants pauvres et délaissés, recueillis, élevés, nourris aux frais de l'État.

3° L'unité de la législation et de la jurisprudence est la base de la liberté individuelle ; il faut encore, pour la garantir, supprimer les juridictions exceptionnelles, adoucir les lois pénales, et réformer les lois de procédure.

4° Une administration régulière ne peut exister sans des assemblées provinciales, qui contrôlent les fonctionnaires royaux, et sans une nouvelle division du royaume d'après la population et le revenu.

5° L'industrie et le commerce ne peuvent fleurir sans une liberté pleine et entière ; leur prospérité exige encore la suppression des douanes inté-

rieures de province à province; le remplacement des impôts mal établis, qui ruinaient le pays, par une taxe territoriale et mobilière perçue sur les revenus, de façon que les capitaux ne fussent jamais attaqués.

Ces demandes contenaient la révolution; toutes les principales réformes dont elle devait doter la France s'y trouvaient indiquées. Si la cour avait su céder à propos, peut-être aurait-elle évité sa ruine. Mais son aveuglement obligera la nation d'arracher par la force ce qu'elle espérait d'abord obtenir par des réclamations. Cependant le jour fixé pour l'ouverture des états généraux approchait : le 4 mai, les députés au milieu d'un concours immense de peuple venu de Paris, allèrent entendre la messe à l'église Saint-Louis, à Versailles. On avait conservé l'ordre et, autant que possible, les costumes des états généraux de 1614; les députés du tiers furent accueillis par des clameurs enthousiastes; ceux de la noblesse passèrent au milieu du silence, excepté quelques hommes populaires. Le roi eut sa part de l'enthousiasme de la multitude, des murmures se firent entendre sur le passage de la reine.

Le 5 mai, les états s'ouvrirent, en présence de Louis XVI et des princes du sang; la cour les entourait de son splendide appareil : à droite siégeait le clergé, à gauche la noblesse, au milieu et au fond le tiers état. Le roi, après quelques paroles embarrassées qui exprimaient ses vœux pour le bonheur de la nation, ne parla plus que des finances et engagea les députés à remédier aux maux qui affligeaient la France, en les priant de ne pas se laisser aller « au désir exagéré d'innovations qui s'était emparé des esprits ». Ce discours, accueilli d'abord par de chaleureux applaudissements, laissa l'assemblée dans une grande froideur. Le garde des sceaux Barentin ne fit qu'augmenter le mauvais effet des paroles royales : il sembla réduire les attributions des états au vote de l'impôt, à la discussion d'une loi sur la presse, à la réforme des lois civiles et criminelles. Necker se leva ensuite; mais son discours, écouté avec une grande attention, ne fut guère plus significatif : cependant deux passages furent entièrement opposés aux paroles de Barentin : Necker avouait un déficit annuel de 50 millions et 260 millions dépensés d'avance, et déclarait que le roi priait les états généraux de fonder sur des bases solides la

prospérité de la France : il indiquait implicitement la nécessité d'une Constitution. On voit que le conseil même des ministres n'était pas d'accord : le garde des sceaux, influencé par la reine, voulait annuler l'autorité des états ; le directeur des finances voulait au contraire leur laisser toute latitude.

Une première question se présentait : la vérification des pouvoirs des députés ; le tiers voulait qu'elle se fît en commun, le clergé et la noblesse que chaque ordre vérifiât à part les pouvoirs de ses membres. De la manière dont on procéderait à cette vérification dépendait le vote par ordre ou par tête et, par conséquent, le triomphe ou la défaite des idées nouvelles. Le vote par tête aurait donné la majorité au tiers (584 contre 561), et le vote par ordre aurait au contraire assuré la victoire de la noblesse et du clergé.

Pendant cinq semaines, les deux premiers ordres se retirèrent dans leurs salles respectives; le tiers état, qui, plus nombreux, était resté en possession de la salle commune, les engagea vainement à la réunion. Ceux des membres du clergé que leur humble position rattachait à la bourgeoisie et séparait des ordres privilégiés, don-

nèrent l'exemple de la défection : un grand nombre de curés se réunirent au tiers, et le 17 juin, sur la motion de l'abbé Sieyès, les communes se déclarèrent assemblée nationale, « attendu que cette assemblée était déjà composée de représentants envoyés par les 96 centièmes au moins de la nation. » Trois semaines après cette déclaration hardie, l'assemblée s'intitula du nom de Constituante, indiquant ainsi le but qu'elle se proposait d'atteindre.

La cour fut étonnée d'une pareille audace; et l'assemblée du clergé, malgré les efforts de l'abbé Maury, se décida pour la réunion (19 juin). On conseillait au roi de dissoudre les états; mais il résolut de renfermer leurs attributions dans les bornes étroites qu'avait indiquées le garde des sceaux. Là encore se fit sentir la funeste influence de Marie-Antoinette. Il fit annoncer une séance royale pour le 22 juin, et, jusqu'à ce jour, il fit fermer et garder par des soldats la salle des séances, sous prétexte de préparatifs à faire : le vrai motif était le désir du roi, poussé par la reine, d'empêcher la réunion du clergé. Le président du tiers, Bailly, trouve le lendemain la porte fermée; les députés s'assemblent ; on parle de tenir séance sur

la place d'Armes, sous les fenêtres du roi; on propose même de se rendre à Paris, en corps et à pied. Bailly s'oppose à ce projet et conduit l'assemblée dans la salle du jeu de Paume. Là, sur la proposition de Mounier, les députés, calmes, mais pleins d'enthousiasme, jurent de ne pas se séparer avant d'avoir justifié leur nom d'Assemblée constituante et donné des lois nouvelles à la France (20 juin). On rédige immédiatement la formule du serment. Bailly demande l'honneur de s'engager le premier et lit la formule, ainsi conçue : « Vous prêtez le serment solennel de ne jamais « vous séparer, de vous rassembler partout où les « circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Cons« titution du royaume soit établie et affermie sur « des fondements solides. » Le 21 juin, la salle du jeu de Paume est fermée à son tour; les princes l'avaient retenue pour y jouer ce jour-là. Le clergé presque entier s'est joint aux communes : on ouvre l'église Saint-Louis, et l'assemblée, victorieuse, y tient une séance solennelle.

Le lendemain, Louis XVI se présenta aux trois ordres entouré d'un menaçant appareil de guerre : la salle était entourée de troupes. Il restreignit les attributions des états à fort peu de chose, les menaça de

faire à lui seul, sans leur concours, le bien de ses peuples, et termina en leur ordonnant de se retirer dans leurs salles respectives. La noblesse et la majorité du clergé obéirent ; le tiers demeura immobile, malgré l'ordre que lui réitéra le grand maître des cérémonies, le marquis de Dreux-Brézé, qui, voyant que les députés du tiers persistaient dans leur muette résolution de ne point se retirer, s'approcha du président et dit : « Messieurs, vous avez entendu les intentions du roi. » Alors Mirabeau se leva et prononça cette réponse éloquente, terminée par des paroles restées célèbres :

« Oui, monsieur, nous avons entendu les inten-
« tions qu'on a suggérées au roi ; mais vous qui
« ne sauriez être son organe auprès de l'Assemblée
« nationale, vous qui n'avez ici ni place, ni voix,
« ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous
« rappeler son discours. Cependant, pour éviter
« toute équivoque et tout délai, je vous déclare
« que, si l'on vous a chargé de nous faire sortir
« d'ici, vous devez demander des ordres pour
« employer la force. Allez dire à votre maître que
« nous sommes ici par la puissance du peuple et
« qu'on ne nous en arrachera que par la puissance
« des baïonnettes ! »

« Tel est le vœu de l'Assemblée, » s'écriaient tous les députés.

Camus, Glezen, Buzot, Barnave, Garat aîné, l'abbé Grégoire, se réunissent pour demander qu'on persiste dans le titre sacré d'*Assemblée nationale*, et que l'Assemblée nationale confirme par un acte ses précédents arrêts. L'abbé Sieyès appuie cette demande et d'une voix calme et résolue s'écrie : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier. Délibérons ! » Le résultat de la délibération fut, sur la proposition de Mirabeau, de proclamer l'inviolabilité des mandataires de la nation. Le décret fut rendu à la majorité de 493 voix contre 34. Mirabeau, dans sa 13e lettre à ses commettants, le rapporte de la façon suivante :

« Un membre de l'Assemblée ayant prétendu « que c'était s'arroger un privilège exclusif, et « que tous les citoyens avaient autant de droit que « nous à la sûreté que nous réclamions, l'auteur « de la motion répondit que sans doute tous les « citoyens devaient être à l'abri des emprisonne- « ments arbitraires, mais que les députés aux états « généraux étaient les seuls qui ne dussent pas être « recherchés dans les formes même légales, pen- « dant la durée des sessions. »

Le lendemain, dans la séance du 24 juin, la presque majorité du clergé au nombre de 130 ecclésiastiques, le surlendemain 47 nobles et le duc d'Orléans, vinrent se joindre à l'Assemblée nationale.

Ebranlé par cette résistance inattendue, le roi permit de continuer les séances : il rappela même Necker, qu'il avait envoyé en exil. Sur le conseil de son ministre, il consomma lui-même l'union des trois ordres et défit ce qu'il avait fait cinq jours auparavant. L'Assemblée s'organisa en trente bureaux, tous présidés par des gentilshommes ou des prêtres, et chacun se mit avec ardeur au travail pour régénérer la France en lui donnant une Constitution plus en rapport avec les besoins et la dignité du peuple.

Mais Louis XVI pensait déjà à étouffer les armes à la main la résistance d'une Assemblée qu'il venait d'organiser. De tous côtés arrivaient des troupes qui se groupaient autour de Paris et de Versailles. Le maréchal de Broglie les mit sur le pied de guerre; il en avait reçu le commandement général; et le baron de Bezenval avait reçu le commandement particulier de celles qui environnaient Paris. Il y avait 30,000 hommes,

composés surtout d'étrangers, de Suisses, d'Allemands, sur qui l'on pouvait mieux compter que sur les autres; l'armée, en proie à de monstrueux abus, subissait l'influence des idées nouvelles. Paris s'inquiéta de tout ce mouvement de troupes. L'aristocratie conspirait : le parti populaire pouvait bien conspirer aussi. Depuis longtemps, le Palais-Royal servait de lieu de réunion aux politiques de la capitale; et, parmi les orateurs qui y péroraient ordinairement, on remarquait Camille Desmoulins, alors âgé de vingt ans à peine et depuis si célèbre. Les gardes-françaises, habituées à sympathiser avec le peuple, prenaient part au mouvement de l'opinion, et se réjouissaient avec la capitale tout entière du triomphe des états généraux. Leur colonel en fit emprisonner onze; délivrés par le peuple, protégés par l'Assemblée nationale, ils obtinrent leur grâce. Mais le roi, loin de faire droit aux réclamations de l'Assemblée, qui demandait le renvoi des troupes, exila une seconde fois Necker (11 juillet). A cette nouvelle, le Palais-Royal se remplit d'une foule bouillante de colère; l'éloquence de Camille Desmoulins excite son indignation jusqu'à la frénésie; le peuple promène partout dans Paris les bustes de

Necker et du duc d'Orléans, qu'on croyait enveloppé dans sa disgrâce : un combat s'engage sur la place Vendôme ; les dragons du prince de Lambesc se précipitent le sabre au poing dans les Tuileries, chargent une foule inoffensive et font évacuer le jardin. Au même instant, les gardes-françaises, contenues depuis longtemps avec peine par leurs officiers et par un détachement de Royal-Allemand, accourent à l'aide du peuple et prennent position sur la place Louis XV. Le baron de Bezenval, sans ordres, sans influence sur ses soldats, qui refusent de marcher, reprend la route de Versailles, et l'insurrection est maîtresse de la ville.

Cependant l'Assemblée renouvelait le serment du 20 juin, et la noblesse elle-même jurait avec enthousiasme de ne pas aider à la tyrannie. Tandis que les états demandaient une seconde fois à Louis XVI l'éloignement des troupes, les électeurs de Paris se constituaient en pouvoir régulier à l'hôtel-de-ville, sous la présidence du prévôt des marchands, Flesselles. Le peuple demandait des armes. La municipalité appelle auprès d'elle le lieutenant de police et rédige en hâte un plan d'armement pour la milice bourgeoise, composée

de quatre cents hommes par district. Flesselles promit tout ce qu'on voulut; il envoya le peuple chercher des armes partout où il n'y en avait pas, et chercha à gagner du temps. Mais la multitude, impatientée, l'obligea de faire forger cinquante mille piques, et enleva trente mille fusils, des sabres, des canons et des munitions de toute espèce dans les caveaux des Invalides. Des poudres destinées à l'armée de Versailles descendaient la Seine sur des bateaux, on s'en empare, et la distribution en est faite au milieu des plus grands dangers, de la plus horrible confusion. Le peuple se répandait partout, cherchant des armes. Le gouverneur de la Bastille, Delaunay, qui n'avait que deux cents Suisses ou invalides, avait braqué quelques canons sur la ville : tout le peuple se tourna contre lui. « A la Bastille! » tel fut le cri unanime de la capitale. Le vœu de sa destruction se trouvait dans un grand nombre de cahiers. Une foule considérable assiégeait la Bastille, criant : « Nous voulons la Bastille! » Les assiégeants voulaient empêcher qu'on ne tirât sur la ville. Le député d'un district, Thuriot de La Rosière, porta au gouverneur les propositions du peuple, il échoua dans ses efforts pour éviter l'ef-

fusion du sang. Conduits par Elie et Hullin, les révoltés pénétrèrent dans la forteresse après une lutte de plusieurs heures. Les électeurs réunis à l'hôtel-de-ville, entendant les décharges de la mousqueterie, envoient coup sur coup deux députations pour sommer le commandant de se rendre. Les députés s'avancent, le combat cesse un instant, des coups de fusil sont tirés on ne sait d'où, le peuple veut mettre le feu à la place, la garnison tire alors à mitraille. Les gardes-françaises arrivent avec du canon et commencent un siège en règle. Delaunay avait reçu pendant l'assaut un billet du baron de Bezenval annonçant un prompt secours. C'était en effet dans la soirée du 14 juillet que devaient s'effectuer les projets de conspiration de la cour. Cependant Delaunay, n'étant point secouru, voulut faire sauter la place. La garnison s'y oppose et l'oblige à se rendre. Mais le peuple, exaspéré par une perte de 171 hommes, massacra presque toute la garnison. Delaunay fut au nombre des victimes. Ensuite la foule revint vers l'hôtel-de-ville, vociférant des menaces contre Flesselles, qu'elle accusait de trahison. Il se rendait de lui-même au Palais-Royal pour s'y faire juger par la foule, lorsqu'un inconnu lui brisa le crâne d'un coup de pis-

tolet. On a dit qu'on avait saisi sur Delaunay une lettre dans laquelle Flesselles lui écrivait : « Tenez bon, tandis que j'amuse les Parisiens avec des cocardes. »

CHAPITRE IV

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

SOMMAIRE. — Réconciliation du roi avec l'Assemblée; son arrivée à Paris; la garde nationale; la cocarde tricolore; l'abolition des privilèges (4 août); Déclaration des droits de l'homme. — Résistance de la cour; journées des 5 et 6 octobre. — L'émigration; double mouvement de la Révolution. — Politique de l'Assemblée; ses travaux : réformes politiques et civiles. — Divisions départementales; vente des biens du clergé. — Les assignats. — Réforme judiciaire; réforme financière; fête de la Fédération (14 juillet 1790).

Dès que la prise de la Bastille fut connue à l'hôtel-de-ville, les électeurs se hâtèrent d'en instruire l'Assemblée, qui siégeait à Versailles. Jusque-là, la cour n'avait pas cru à l'énergie du peuple; elle avait ri des efforts d'une foule aveugle, qui prétendait s'emparer d'une forteresse vainement assiégée, autrefois, par le grand Condé. Cependant le roi commençait à s'inquiéter; quand le duc de Liancourt vint lui dire ce qui s'était passé, il

venait de se mettre au lit. « C'est donc une révolte ! s'écria-t-il. — Non, sire, c'est une révolution. » Louis XVI, éclairé par le rapport du duc, se rendit à l'Assemblée pour se réconcilier avec elle. Une députation de vingt-quatre membres venait de lui être envoyée dans le même but, lorsqu'on apprit qu'il arrivait de son propre mouvement, sans gardes et sans escorte. Des applaudissements éclatent à sa vue. « Attendez, « s'écrie Mirabeau, que le roi vous ait fait con- « naître ses bonnes dispositions. Qu'un morne « silence soit le premier accueil fait au monarque « dans ce moment de douleur. Le silence des « peuples est la leçon des rois. » A ce moment, Louis XVI se présente, accompagné de ses deux frères. Il cherche à rassurer l'Assemblée, à laquelle pour la première fois il donne le nom d'Assemblée nationale. « Vous avez craint, dit-il; eh bien ! c'est moi qui me fie à vous. » Ces mots sont couverts d'applaudissements. Il promet de renvoyer les troupes allemandes ; il s'engage à rappeler Necker : les députés émus se lèvent, l'entourent et le reconduisent avec respect jusqu'au château à travers une foule immense.

La paix était faite avec l'Assemblée, il res-

tait à la faire avec Paris. La cour était si effrayée qu'à chaque instant elle s'imaginait que les Parisiens en armes marchaient sur Versailles. Le comte d'Artois et la famille de Polignac, si chère à la reine, quittèrent alors la France et donnèrent ainsi le premier signal de l'émigration. Bailly venait d'être nommé maire de Paris, il vint rassurer le roi et l'engager au voyage de Paris, qui fut résolu malgré l'opposition de la cour. Deux cents députés furent chargés de l'accompagner. Les gardes du corps l'escortèrent jusqu'à Sèvres. Bailly, à la tête de la municipalité, le reçut aux portes de la ville, avec les clefs offertes jadis à Henri IV. « Le bon roi, lui dit Bailly, avait conquis son peuple; c'est aujourd'hui le peuple qui a reconquis son roi. » Louis XVI, entrant dans sa capitale, se vit entouré d'une multitude armée et silencieuse. Il arriva à l'hôtel-de-ville, où son discours simple et touchant fit éclater des applaudissements qui le rassurèrent sur les bonnes dispositions du peuple. Toutefois, il ne put dissimuler un mouvement de joie, lorsqu'à son retour, il aperçut les gardes du corps qui l'attendaient sur les hauteurs de Sèvres; la reine se jeta dans ses bras comme si elle avait craint de ne plus le revoir.

Dès cet instant, on pouvait considérer la révolution comme accomplie; la nation, maîtresse du pouvoir législatif par l'Assemblée nationale, de la force publique par elle-même, pouvait réaliser désormais toutes les réformes qu'elle jugerait utile à ses intérêts. Lafayette, nommé commandant de la milice bourgeoise, se hâta de l'organiser : la milice prit le nom de garde nationale; elle revêtit l'uniforme et ajouta aux deux couleurs rouge et bleue de l'ancienne cocarde parisienne la couleur blanche, qui était celle du roi. Telle fut l'origine de cette cocarde tricolore, dont Lafayette prédit les destinées.

Necker revint en triomphe : son entrée dans Paris fut un jour de fête; ce triomphe ne fut pas de longue durée.

Cependant le mouvement de Paris se communiquait aux provinces. Partout le peuple s'organisait en municipalités. La Provence, le Dauphiné, le Beaujolais, le Mâconnais, la Bourgogne étaient en armes. Il importait, pour prévenir le désordre, de détruire les abus, afin que le peuple révolté ne confondît pas les privilèges injustes avec les propriétés légitimes. On érigea le Châtelet en tribunal chargé de juger les courtisans qui avaient préparé le coup manqué du 14 juillet.

Ensuite l'Assemblée procéda à l'abolition des privilèges. Le soir du 4 août, le vicomte de Noailles proposa le rachat des droits féodaux et la suppression des servitudes personnelles. Bientôt il s'établit une rivalité de sacrifice entre les privilégiés. Le duc du Châtelet proposa le rachat des dîmes et leur changement en taxe pécuniaire; l'évêque de Chartres, la suppression du droit exclusif de chasse; le vicomte de Virieu, celle des colombiers. Justices seigneuriales, vénalité des charges judiciaires, immunités pécuniaires de la noblesse, inégalité des impôts, annates payées à la cour de Rome [1], bénéfices, pensions sans titres, tout fut aboli en quelques heures. L'entraînement alla jusqu'aux corporations, aux villes, aux provinces. Les jurandes et les maîtrises furent abolies; le marquis de Blacour renonça au nom de ses provinces à tous les privilèges provinciaux. Partout l'égalité était rétablie. Cette nuit mémorable fut le passage d'un ordre de choses où tout appartenait aux particuliers, à un autre où tout devait appartenir à la nation : elle changea la face du royaume; elle rendit le peuple maître de la société comme du

1. Droit du pape consistant dans le revenu d'une année sur les bulles des bénéficiers, des évêques.

gouvernement, et lui permit d'ouvrir les voies à la Constitution nouvelle.

La liberté et l'égalité une fois reconnues, l'Assemblée put s'occuper de la Constitution, qui, depuis le serment du jeu de Paume, était l'objet de ses efforts et la cause de sa durée : de destructive, elle devient à présent constituante et se consacre tout entière au grand travail qui doit régénérer la France.

La cour avait son parti dans l'Assemblée : à la tête de ce parti étaient l'abbé Maury et Cazalès. Necker avait aussi son parti à part et comptait parmi ses adhérents Lally-Tollendal, Mounier, Clermont-Tonnerre, tous hommes de convictions et de talent : ils voulaient l'établissement en France de la Constitution anglaise, c'est-à-dire d'un gouvernement pondéré par deux Chambres. Mais ce parti des réformes modérées n'avait que peu d'influence. Duport, Barnave et Lameth, placés à l'extrême gauche; Sieyès, qui donnait de l'ensemble aux mouvements de l'Assemblée; Mirabeau, qui leur donnait de l'énergie, et à qui son talent faisait une situation exceptionnelle, étaient les chefs du parti national qui voulait effectuer des réformes rapides et profondes. Ce parti possédait, comme on le voit, une écrasante majorité.

Après s'être occupée des besoins les plus pressants du royaume en nommant un comité de subsistances, l'Assemblée voulut, comme autrefois les États-Unis d'Amérique, consacrer par une déclaration les droits de l'homme et du citoyen. Quoique cette déclaration ne contînt que des principes généraux, elle était propre à servir de base à la Constitution : sur la proposition de Lafayette, l'assemblée vota cette déclaration.

Il fallait à présent organiser le pouvoir législatif, fixer la nature des fonctions de l'Assemblée et ses rapports avec le roi. La Constituante résolut promptement ces graves questions : elle refusa au roi l'initiative des lois et la dissolution de l'Assemblée; la permanence des délibérations fut également décidée. Malgré les efforts de Necker, de Mounier, de Lally, l'Assemblée ne voulut pas diviser le pouvoir législatif en deux Chambres, l'une nommée par le peuple, l'autre nommée par le roi sur la présentation du peuple. Le parti nobiliaire par mécontentement, le parti national par conviction, rejetèrent également la Chambre haute.

Il se présentait une autre question pour le moins aussi grave : il s'agissait de la sanction royale. Le *veto* serait-il illimité ou temporaire ? Au fond,

c'était la même chose, et le roi, même armé d'un *veto* illimité, n'aurait jamais pu que retarder les réformes. Mais Paris voulait que l'Assemblée pût tout et que le roi ne pût rien. Le Palais-Royal s'agita : il y eut des troubles que Lafayette fut forcé de comprimer avec sa garde nationale. Enfin, le roi, sur le conseil des ministres, évita des débats orageux en renonçant de lui-même au *veto* illimité : il fut décidé que le refus du prince ne pourrait se prolonger au delà de deux législatures.

La cour reprenait ses projets de violence : elle voulait enlever le roi pour le conduire à Metz dans l'armée de Bouillé et déclarer la guerre civile. Ce complot exécrable avait été tramé dans l'entourage de la reine, qui jamais n'était devenue Française. Le roi résistait encore pour différents motifs ; mais il consentait à ce que l'on remplît de troupes les abords de Paris et de Versailles. Les gardes du corps de service furent doublés, les dragons et les régiments de Hollande appelés à Versailles. Louis XVI, qui n'était pas du même avis que son premier ministre Breteuil toujours d'accord avec la reine, lui laissait faire tous les préparatifs de la guerre civile. L'alarme fut répandue dans Paris : on craignit un coup d'Etat, et la cour

justifia par sa conduite les craintes de la multitude.

Les officiers du régiment de Flandre furent invités à un repas de corps par les gardes du roi. Les officiers de dragons et de chasseurs, des gardes suisses et la garde nationale de Versaillles reçurent la même invitation. On leur prêta la salle de spectacle. Les musiciens du roi eurent ordre d'assister à la fête : on porta avec enthousiasme la santé royale, on oublia celle de la nation. Les simples soldats sont introduits dans la salle pour être témoins de cette imprudente manifestation. Le roi paraît avec la reine et le Dauphin ; les épées sortent du fourreau ; on jure de mourir pour la famille royale ; la musique vient exciter les esprits par des marches guerrières ; le vin coule à flots ; les dames distribuent des cocardes blanches ; on escalade les loges comme pour monter à l'assaut ; la cocarde tricolore est foulée aux pieds, et les tristes héros de cette fête se répandent dans les galeries du château, où les dames les comblent de rubans et de félicitations.

Tel fut le repas du 1er octobre, qu'on eut encore le tort de renouveler le 3. A Paris, où l'on mourait de faim, où la famine sévissait dans toute son horreur, la nouvelle de cette orgie produisit

une sourde colère. Dès le 4 octobre, la multitude parlait de marcher sur Versailles. Une fille du peuple s'empara d'un tambour, parcourut les rues en battant la caisse et criant : « Du pain ! » Elle ameuta tout un peuple de femmes. Elles forcèrent les portes de l'Hôtel-de-Ville, saisirent les armes et marchèrent sur Versailles sous la conduite de Maillard, pour ramener le roi à Paris. Les hommes suivirent. Lafayette, après les avoir retenus sept heures, finit par céder et se met à leur tête, après avoir obtenu l'autorisation de la municipalité.

A Versailles, l'Assemblée était en fermentation et refusait obstinément d'accorder sa sanction aux droits de l'homme lorsque les femmes arrivèrent. Les troupes prirent les armes et entourèrent le château ; la multitude, qui venait sans intentions hostiles, entra dans la cour du château pour supplier le roi ; mais une rixe s'engagea bientôt entre les troupes royales et les Parisiens. La garde nationale, qui arrivait, prit parti contre les gardes du corps. Plusieurs hommes furent blessés ; on parvint cependant à tout calmer, et Lafayette rétablit en peu de temps l'ordre et la discipline. Vaincue par la pluie et la fatigue, la foule sortit du château, et la famille royale, qui depuis le matin était en

proie aux plus violentes terreurs, ne pouvant ni fuir ni résister, et ne voulant écouter aucun conseil ni céder aux plus légitimes demandes, retrouva enfin un peu de repos. Lafayette lui-même se livrait au sommeil depuis une heure, lorsque vers six heures du matin quelques hommes du peuple entrèrent dans le château par une grille restée ouverte ; un combat s'engagea entre eux et un poste de gardes du corps. Sept gardes du corps périssent ; cinq insurgés tombent morts. La troupe des assaillants se grossit et marche sur les appartements de la reine ; deux gardes du corps se dévouent pour sauver Marie-Antoinette, qui s'enfuit demi-nue auprès du roi. A ce moment, Lafayette arrive, sauve des malheureux que la multitude allait fusiller, donne l'alarme aux gardes françaises, qui accourent à son aide. Le château est sauvé. Mais la foule, assemblée dans la cour, demande le roi à grands cri : le roi paraît, promet d'aller à Paris avec sa famille. La reine paraît à son tour, accompagnée de Lafayette, qui lui baise respectueusement la main, aux acclamations de tous. Le roi dit au brave commandant de la garde nationale : « Ne ferez-vous rien pour mes gardes du corps ? » Lafayette s'avance de nouveau avec un garde du corps et

l'embrasse en lui remettant la cocarde tricolore. Le peuple confirme la réconciliation par les cris de : *Vive la reine ! Vive Lafayette !*

Quelques heures après, le roi et sa famille partaient pour Paris sous la conduite de l'armée et du peuple (5 et 6 octobre). L'Assemblée suivit le prince dans la capitale. Le résultat de ces deux journées mémorables fut de détruire l'ancien régime de la cour, de lui enlever sa garde et de la transporter dans la capitale de la Révolution, sous la surveillance même du peuple. Mais les excès populaires allaient grandissant chaque jour ; des bandes couraient les campagnes ; de nombreux crimes avaient été commis ; et ni Bailly, ni Lafayette, ni la bourgeoisie, dont ils soutenaient les intérêts, n'avaient pu rétablir l'ordre. La crainte gagna la noblesse. La cour voulait depuis longtemps fuir le centre de la Révolution pour conspirer plus à l'aise avec l'étranger : Condé, Conti, les ducs de Bourbon et d'Enghien, le comte d'Artois, les Polignac, quelques autres encore, s'étaient enfuis au lendemain de la prise de la Bastille. Beaucoup d'autres, abandonnant la famille royale, les imitèrent après les journées des 5 et 6 octobre.

Ils allaient prendre du service à l'étranger contre

leur pays et dépopulariser le roi, qu'ils croyaient servir en irritant de plus en plus les passions populaires. Beaucoup ne quittaient la France qu'à regret, pour obéir à un aveugle sentiment de loyauté; beaucoup emportaient dans les armées ennemies l'orgueil du nom français. La crainte se joignait à une fausse idée du devoir, pour leur faire abandonner le sol natal et livrer au peuple ce roi, qu'ils croyaient servir et défendre.

Depuis le commencement de la Révolution, chaque évènement nouveau semblait concourir à la rendre plus formidable : c'est qu'elle recevait une double impulsion; c'est qu'un double mouvement la jetait dans la violence et précipitait sa marche. D'une part les passions mêmes qui agitaient la foule, de l'autre la résistance sourde et maladroite de la cour, tendaient au même but, tout en paraissant marcher en sens contraires. Plus la Révolution, d'abord modérée et constitutionnelle, passait des mains de la classe moyenne, qui l'avait commencée, à celles du peuple, qui n'avait fait que l'accueillir avec enthousiasme, plus la noblesse cachait ses regrets par une feinte docilité, tout en jurant aux idées nouvelles une haine chaque jour plus violente. La Révolution se faisait démagogique

et, bientôt, on peut presque dire déjà sanguinaire. La cour reprenait toutes ses concessions; n'opposant plus guère qu'une résistance cachée, elle s'exilait d'elle-même dans l'espoir de rétablir un jour la monarchie pure et simple, avec tous ses abus, toutes ses injustices. Plus le peuple donnait au mouvement une apparence démocratique, plus la noblesse s'écartait du champ de bataille, non pas pour s'avouer vaincue, mais pour agrandir la distance qui la séparait de la nation. En voyant la ruine de toutes ses prérogatives, elle se retirait dans l'exil pour avoir le droit de se montrer plus arriérée que jamais, et de revendiquer tout entiers les droits qu'elle avait en partie abandonnés. C'est ainsi qu'elle irrita le peuple et le rendit plus implacable.

L'Assemblée nationale poursuivait cependant son œuvre : abattant d'une main, édifiant de l'autre, elle ne reculait devant rien pour faire prévaloir ce qu'elle croyait juste et bon. Elle avait à réorganiser la France sur le plan général dont elle venait de tracer les principaux traits dans la nuit du 4 août. Elle s'acquitta noblement de ce devoir. Quelques membres éclairés la quittèrent, comme Mounier et Lally-Tollendal. Celui-ci allait même chercher dans la Grande-Bretagne, patrie de ses aïeux, l'idéal

de ce gouvernement qu'il n'avait pu donner à la France. Mounier cherchait à établir un centre de résistance dans le Dauphiné; ses efforts furent inutiles, et l'Assemblée fut avertie par là de détruire l'ancienne organisation provinciale.

L'Assemblée nationale devait d'autant plus se hâter, que ses ennemis se servirent de ce qui restait de l'ancien régime pour lui causer des embarras. Aussi répondit-elle à chacune de ces tentatives rétrogrades par un décret qui privait ses adversaires de leurs moyens d'attaque.

La monarchie était dépouillée du droit de faire la loi, d'exiger l'impôt; on lui laissa celui de décider la paix ou la guerre; mais l'approbation nécessaire de l'Assemblée infirma cette concession. En même temps, on faisait du monarque un fonctionnaire en lui votant une liste civile de 25 millions. Les cultes furent délivrés de toute entrave, non sans une discussion violente, où l'abbé Maury, l'orateur du clergé, proposa d'interdire l'exercice de toutes les religions dissidentes. L'Assemblée déclara que, par respect pour l'Etre suprême, elle ne croyait pas devoir prononcer sur une pareille question. L'industrie, le commerce furent également libres; le droit d'aînesse, les

substitutions, supprimés; la confiscation abolie, les droits civiques et civils donnés aux protestants et aux juifs. Les titres furent abolis avec enthousiasme; les nobles, réduits à la condition de citoyens, les prêtres à celle de fonctionnaires, ne comptèrent plus comme ordres dans l'Etat. L'égalité devant la loi, l'admissibilité de tous aux emplois et aux grades militaires, l'égale répartition de l'impôt furent également déclarées. Telles furent les principales réformes politiques et civiles. L'Assemblée ne se borna pas là : l'administration, la justice, les finances, furent aussi l'objet de ses études; et toutes les branches du gouvernement eurent leur part de la régénération générale.

Les provinces furent détruites, et la France divisée en 83 départements à peu près égaux, qui empruntaient leurs noms à leur configuration, aux cours d'eau et aux montagnes, pour ne réveiller aucun des anciens souvenirs. Chaque département fut divisé en districts, les districts en cantons, les cantons en communes. Toutes ces divisions, sauf les cantons et les communes, étaient gouvernées par un conseil administratif et un directoire exécutif; le canton fut une division électorale;

l'administration de la commune fut confiée à un conseil et à une municipalité nommés par le peuple. L'élection, par une sage disposition de l'Assemblée, eut plusieurs degrés. Les citoyens actifs, « c'est-à-dire ceux qui payaient une redevance équivalente à trois journées de travail, » se réunissaient au canton pour nommer les députés du conseil départemental, les magistrats municipaux et les électeurs qui devaient à leur tour nommer les députés à l'Assemblée nationale. « Ainsi, dit « M. Mignet, la commune forma le premier degré « de l'association, le royaume en forma le der-« nier. » Le département servit d'intermédiaire entre la commune et l'Etat, entre les intérêts universels et les intérêts purement locaux. L'exécution de ce plan sage et modéré rencontra partout une vive résistance ; les provinces, les parlements, le clergé, la noblesse, saisirent toutes les occasions d'entraver l'organisation nouvelle : l'Assemblée triompha de tout.

La Révolution avait commencé par les finances ; l'embarras ne faisait que s'accroître. Un premier emprunt de 30 millions n'avait pas réussi. Un autre de 80 millions s'était trouvé insuffisant. Les impôts, presque abolis, ne pouvaient

plus se recueillir régulièrement. Necker proposa comme unique moyen une contribution extraordinaire du quart du revenu. Mirabeau le soutint avec sa mâle et irrésistible éloquence. « La ban-« queroute, s'écria-t-il, la hideuse banqueroute est « là ; elle menace de consumer vous, vos propriétés, « votre honneur : et vous délibérez ! » La contribution patriotique fut votée d'acclamation ; chaque citoyen devait la fixer lui-même en employant cette formule de serment : « Je déclare avec vérité. » Ce n'était qu'une ressource passagère. Il fallait combler l'immense déficit qui écrasait le gouvernement. Il ne restait qu'un moyen : déclarer nationales toutes les propriétés ecclésiastiques et les vendre au profit de l'État ; en revanche, le gouvernement se chargerait des frais du culte et de l'entretien des prêtres ; ce n'était pas une injustice, le clergé n'étant que dépositaire, et la nation se chargeant de tous les frais auxquels ces biens étaient destinés à subvenir. On commença par la suppression des dîmes, rachetables depuis le 4 août. Le 11, elles furent abandonnées par l'archevêque de Paris au nom de tous ses confrères ; ce fut le dernier sacrifice volontaire du clergé.

Un évêque avait dit, dans la nuit du 4 août, qu'il se regardait comme simple dépositaire. Mais quand l'évêque d'Autun, le célèbre Talleyrand, proposa au clergé de renoncer à ses biens en faveur de la nation, les prêtres changèrent d'avis; ils se prétendirent propriétaires au nom de la prescription, de l'intérêt du culte, des hôpitaux et des pauvres. A cela on répondait que le clergé, cessant d'être corporation, cessait d'être propriétaire ; on montrait l'utilité et la justice d'une pareille mesure. Les biens ecclésiastiques s'élevaient à plusieurs milliards : en se chargeant de toutes les dépenses qui y étaient attachées, l'État pouvait encore éteindre les rentes et rembourser les offices de judicature. La discussion fut très-vive; malgré les efforts de l'abbé Maury et de Cazalès, les propriétés de l'Église furent mises à la disposition de la nation, le 2 décembre 1789.

Cependant le décret mettait les propriétés de l'Église à la disposition de la nation sans les dénaturer, et le clergé, bien que mécontent, ne crut pas le moment venu de se soulever. Le ministre fut bientôt autorisé à en vendre pour 400 millions : alors le clergé offrit de réaliser en son nom l'emprunt des 400 millions, ce qui

fut rejeté. Les prêtres eurent beau bouleverser les provinces, ils ne parvinrent à rien. Les terres de la couronne, les propriétés des émigrés, confisquées ensuite le 27 juillet 1792, furent déclarées biens nationaux : on appela toutes ces propriétés, réunies au domaine de l'État par l'Assemblée, la dot de la Constitution.

Pour faciliter la vente, la ville de Paris et d'autres municipalités firent des soumissions considérables ; pour payer l'État, elles créèrent des billets municipaux ; alors on pensa qu'il vaudrait mieux créer des billets d'État dont le cours fût forcé, et qui fissent fonction de monnaie jusqu'à la vente complète des biens ecclésiastiques ; on leur fit d'abord porter intérêt. Ainsi naquirent les assignats, émis d'abord avec tant de nécessité et de prudence, et qui furent discrédités par des causes qui tenaient moins à leur nature qu'à l'abus qu'on s'habitua à en faire. Le clergé reçut des traitements ; on supprima des couvents en accordant des pensions aux religieuses, qui s'en trouvaient expulsées ; on proposa de diminuer le nombre des évêques et de les faire nommer désormais par les électeurs, et d'assimiler l'administration ecclésiastique à l'administration civile :

77 millions furent inscrits au budget pour les dépenses du culte et l'entretien du clergé.

Alors les prêtres, vaincus, sortirent en partie de l'Assemblée ; ceux qui restèrent se joignirent à la noblesse pour obtenir que la Constituante résignât ses pouvoirs au terme de l'année ; Chapelier et Mirabeau tinrent vigoureusement tête à l'abbé Maury. « Vous devez vous rappeler, « s'écria Mirabeau, le mot de ce grand homme de « l'antiquité, qui avait négligé les formes légales « pour sauver sa patrie. Sommé par un tribun fac- « tieux de dire s'il avait observé les lois, il répon- « dit : Je jure que j'ai sauvé la patrie ! Messieurs, je « jure que vous avez sauvé la France ! » En effet, l'Assemblée, d'après son serment et la mission qu'elle s'était imposée, ne devait pas se séparer avant d'avoir achevé la Constitution nouvelle du pays.

L'Assemblée s'occupait cependant de donner une constitution judiciaire à la France. Toutes les magistratures nouvelles furent temporaires ; le trône seul resta héréditaire. On institua une Cour de cassation, chargée de maintenir l'unité de jurisprudence entre les divers tribunaux ; une cour criminelle, assistée d'un jury, dans chaque

département; un tribunal civil, dans chaque district; un juge de paix et un bureau de conciliation, dans chaque canton; enfin dans les principales villes, des tribunaux consulaires; et, pour juger les fonctionnaires publics, une haute cour de justice (mai 1791). Les juges, nommés pour dix ans, devaient motiver leurs décisions. On décréta de rédiger un Code de lois civiles pour tout le royaume.

En abolissant les iniquités du vieux système financier, l'Assemblée déclara que chaque citoyen devait participer aux dépenses publiques en proportion de ses facultés, et déclara l'impôt des patentes, la contribution foncière, les droits d'enregistrement, du timbre et d'hypothèque; elle abolit les douanes intérieures, conserva celles de la frontière, mais laissa entrer librement dans le royaume les matières premières et les subsistances. Enfin elle décréta un système uniforme de poids et de mesures que les académiciens furent chargés d'arrêter.

Ainsi, la révolution semblait s'accomplir d'une manière pacifique, bien que l'aristocratie et le clergé portassent avec impatience le joug qu'ils étaient habitués à imposer eux-mêmes. Le 14 juil-

let, anniversaire de la prise de la Bastille, une confédération de tout le royaume devait avoir lieu dans le Champ de Mars; là, en plein air, les députés de l'armée, des départements, les représentants du peuple, la garde parisienne et le roi devaient prêter serment à la Constitution. Le 14 juillet, 100,000 députés de toutes les parties du royaume se trouvaient réunis à Paris. Le roi les reçut avec la plus grande affabilité et reçut lui-même de nombreux témoignages d'amour. « Sire, dit un député de la Bretagne, tous les « Français vous chérissent et vous chériront, « parce que vous êtes un roi-citoyen. »

Toute la population de Paris s'était occupée des préparatifs de la fête. Le Champ de Mars était entouré de gradins de gazon occupés par 400,000 spectateurs. Au milieu s'élevait un autel à la manière antique; sur un vaste amphithéâtre autour de l'autel de la Patrie se trouvaient le roi, sa famille, l'Assemblée et la municipalité. Les députés des départements étaient rangés par ordre, sous leurs bannières; ceux de l'armée et de la garde nationale étaient à leurs rangs et sous leurs drapeaux. Talleyrand célébra la messe avec l'assistance de 400 prêtres; il bénit ensuite l'oriflamme et les

quatre-vingt-trois bannières. Lafayette, nommé commandant de toutes les gardes nationales du royaume, prêta le premier le serment de fidélité au nom des troupes. Le président de l'Assemblée nationale et les députés l'imitèrent. Enfin Louis XVI se leva. « Moi, roi des Français, dit-il, « je jure d'employer tout le pouvoir qui m'est « délégué par l'acte constitutionnel de l'État, à « maintenir la Constitution décrétée par l'Assem- « blée nationale et acceptée par moi. » La reine, entraînée par l'enthousiasme général, prit le Dauphin dans ses bras et le montrant au peuple : « Voilà mon fils, dit-elle ; il se réunit ainsi que moi dans les mêmes sentiments. » D'unanimes et sincères acclamations s'élevèrent de toutes parts, et le *Te Deum* chanté sur l'autel de la Patrie termina cette belle journée. Le roi pouvait croire à l'attachement de ses sujets, et les sujets à la sincérité de leur roi.

Les fêtes se prolongèrent : la ville de Paris donna des joutes, des illuminations, aux députés du royaume. Le soir, on dansa sur l'emplacement de la Bastille. Une médaille fut frappée pour conserver le souvenir de la Fédération, et les députations retournèrent dans leurs départe-

ments. Mais ce beau jour n'eut point de lendemain : les hostilités n'étaient que suspendues. On recommença de petites intrigues qui aboutirent à de graves discordes. La France, qui dans l'enivrement d'un jour avait cru pouvoir éterniser la concorde, réunir tant d'éléments divers en un seul parti, celui du bien public, et faire vivre en frères tant d'ennemis mortels, se détrompa bientôt et préluda à l'anarchie par des troubles et des querelles, en attendant le moment où l'on recourrait à la violence et où le massacre, la terreur et la guerre civile seraient pour ainsi dire l'état normal de la nation.

CHAPITRE V

LA CONSTITUTION DE 1791

SOMMAIRE. — Influence des clubs; les journaux; insurrections militaires; seconde disgrâce de Necker; mort de Mirabeau (2 avril 1791); Constitution civile du clergé; opposition du roi (20 juin 1791); son retour; insurrection du Champ de Mars (17 juillet); rétablissement du roi dans ses fonctions (14 septembre); Constitution de 1791; clôture de la Constituante (30 septembre 1791).

La fête si touchante de la Fédération ne fut qu'une émotion passagère. Les hostilités des partis recommencèrent le lendemain. Le club des Jacobins, dirigé par les frères Lameth, par Duport et Barnave, un peu plus tard par Robespierre, attaquait ouvertement le clergé, la cour, quelquefois l'Assemblée elle-même. Le club de 1789 qui servait de point de ralliement aux hommes du début de la Révolution comme Siéyès et Lafayette, se voyait débordé par le club plus récent des Cordeliers, où dominait Danton. Les journaux abusaient de

la grande liberté qui leur était laissée pour propager des bruits sinistres et répandre l'épouvante : Camille Desmoulins dans son *Cordelier*, Marat dans *l'Ami du peuple*, où il ne demandait encore que 800 têtes pour assurer le triomphe de la Révolution. Marseille, Valence, Nîmes, Toulouse, n'étaient pas moins agitées que Paris. L'armée, dernier appui du pouvoir, était aussi la dernière crainte du parti populaire. Tous les généraux de l'ancien régime étaient hostiles à la Révolution. Possesseurs exclusifs jusqu'alors des grades et des faveurs, ils voyaient avec peine le mérite admis désormais à les partager avec eux. Par des motifs contraires, les soldats penchaient pour l'ordre nouveau, et peut-être aussi la haine de la discipline et l'espoir d'une paye plus forte agissaient sur eux tout autant que l'amour de la liberté. Une dangereuse insubordination se manifestait dans presque tous les régiments. La révolte éclata d'abord à Metz ; les soldats enfermèrent leurs officiers, s'emparèrent des drapeaux et des caisses, et voulurent même mettre à contribution la municipalité. Bouillé courut le plus grand danger ; il parvint cependant à réprimer la sédition. Bientôt une révolte semblable

éclata à Nancy. Des régiments suisses y prirent part. On put craindre que tout le royaume ne se trouvât livré aux excès réunis de la soldatesque et de la populace. Heureusement, les troupes, naguère révoltées à Metz, humiliées de la défiance qu'on leur témoignait, offrirent spontanément de marcher contre les rebelles. Bouillé se mit à leur tête, et après un combat sanglant il ramena à l'obéissance les soldats égarés de Nancy. Les principaux coupables furent fusillés. Le roi récompensa Bouillé en augmentant son commandement, qu'il étendit depuis la Suisse jusqu'à la Sambre et qui comprit ainsi la plus grande partie de la frontière du côté de l'Allemagne. Il reçut de l'Assemblée nationale des félicitations et des éloges; sa conduite, calomniée plus tard, fut irréprochable. Necker reconnut alors qu'il n'était plus possible de maintenir l'ordre sans recourir à la force armée, et, voulant conserver sa popularité à tout prix, il offrit sa démission, qui fut acceptée avec plaisir. L'Assemblée nationale, tout en continuant ses discussions habituelles, interposait son autorité pour rétablir l'ordre et faire cesser l'anarchie.

Mirabeau, par son talent et son énergie, s'était élevé dans le sein de l'Assemblée à une sorte de

dictature. Gagné par les coupables séductions de la reine, il se rapprochait de la cour, et, en traitant secrètement avec le roi, se faisait même promettre 1,500,000 livres payables en plusieurs mois. Heureusement pour sa gloire, la mort ne lui laissa pas le temps de recevoir cet argent. Usé par les excès, parlant chaque jour et souvent plusieurs fois à l'Assemblée, ne se reposant jamais pour épargner ses forces, sa santé s'altéra rapidement. Une des dernières discussions où son éloquence entraîna l'Assemblée fut celle où, invoquant le nom de la liberté, il empêcha la Constituante de défendre l'émigration. Peu de temps après ce brillant succès, il tomba au milieu d'une séance pour ne plus se relever. On le porta chez lui, et le mal fit des progrès rapides. Durant tout le temps de sa maladie, tout Paris encombra les abords de son hôtel, et la France entière lut avec avidité le bulletin de sa santé. Le roi était dans une profonde inquiétude. Enfin, il expira le 2 août 1791, âgé de moins de quarante-deux ans : il prévit avant de rendre le dernier soupir les maux qui devaient suivre sa mort. « J'emporte dans mon cœur, dit-il « à ses amis qui l'entouraient, j'emporte le deuil de

« la monarchie française, dont les débris vont être « la proie des factieux. » On lui fit de royales funérailles. Tout le peuple, toute l'Assemblée nationale le conduisit au Panthéon, désormais consacré aux grands hommes; on y déposa son corps à côté de celui de Descartes.

Le vide que laissa cette perte ne tarda pas à se faire sentir à l'Assemblée. Au milieu des discussions difficiles, des querelles interminables des partis, on tournait les yeux avec regret vers le siège vacant où avait retenti cette voix puissante, qui, d'un mot triomphant, aplanissait toutes les difficultés et entraînait tous les suffrages. Avec Mirabeau, toute modération sembla disparaître: le roi n'entendit plus que de pernicieux conseils. Le parti à la fois constitutionnel et monarchique, sur qui s'était appuyé le grand orateur, et qui gardait encore la majorité dans l'Assemblée, s'appauvrissait au profit des factions extrêmes, celle de l'aristocratie et celle du peuple, l'une à présent toute-puissante sur le roi, et l'autre créée et soutenue dans l'Assemblée, où elle était d'abord impuissante, par l'influence chaque jour croissante de la multitude sur les affaires publiques. « Mirabeau n'est plus ici, s'écriait un jour Maury

en montant à la tribune : personne ne m'empêchera de parler! » Et il se mit à attaquer les réformes avec plus de violence que jamais. On discutait encore les réformes relatives au clergé : déjà il avait cessé d'être propriétaire et de former une classe à part; le nombre des couvents avait été restreint à un de chaque ordre, dans chaque municipalité; les vœux monastiques avaient été suspendus, et la sanction de la loi avait été retirée aux vœux antérieurement émis. Le clergé ne se soumettait qu'en murmurant. Mais quand l'Assemblée, mettant à exécution un projet formé depuis longtemps, réduisit les évêchés ou archevêchés de 135 à 83, et décida que les hauts dignitaires de l'Eglise seraient nommés par les électeurs et que les curés eux-mêmes seraient choisis par leurs administrés, les prêtres, bien qu'il n'y eût là rien de contraire au dogme, protestèrent énergiquement au nom de la discipline ecclésiastique, de l'institution canonique et de la juridiction spirituelle (12 juillet 1790).

La Constitution civile du clergé, à laquelle tous les prêtres durent prêter serment sous peine d'être révoqués, rendait les évêques à peu près indépendants du pape; et, bien que conforme au dogme,

amoindrissait l'autorité du Saint-Siège. Sous l'influence de Mirabeau, l'Assemblée avait décrété le serment. Le roi, dominé par les idées religieuses, n'osa rien décider lui-même et en déféra à la cour de Rome, en suppliant le pape d'y consentir : l'archevêque d'Aix et quelques-uns de ses collègues les plus modérés joignirent leurs prières à celles du roi. Mais les émigrés et les évêques opposants écrivirent à Rome en sens contraire. Le pape différa sa réponse. L'Assemblée insista auprès du roi, qui refusa longtemps sa sanction. Quand le pape eut défendu le serment (13 avril 1791), la majorité des évêques le refusa; quelques prêtres y consentirent et formèrent le clergé assermenté, seul reconnu par l'État. Il y eut alors deux cultes : l'un public, l'autre privé, dans l'église des Théatins, que louèrent à cet effet les dissidents. Souvent même, on se cachait, on se retirait au fond des bois pour célébrer les cérémonies du culte. Le schisme une fois dans l'Église de France, les haines religieuses se ranimèrent avec leur ancienne vivacité. En vain quelques prêtres patriotes soutinrent dans un éloquent langage la vente des biens ecclésiastiques et la Constitution civile du clergé. Le roi avait opposé son *veto* au serment,

la lutte se déclara ouvertement entre les personnes pieuses jointes aux partisans de l'ancien régime, et la classe moyenne jointe au peuple des grandes villes. On a reproché à l'Assemblée d'avoir occasionné ce schisme, ajouté une division nouvelle à celles qui existaient déjà : à cela on peut répondre que l'assermentation ne fut pour le clergé déjà privé de ses biens qu'une occasion de révolte, de même que l'abolition des titres n'avait été qu'un prétexte pour la noblesse. Du reste, quand on supprimait tous les abus, l'Assemblée ne pouvait souffrir plutôt que les autres, ceux de l'ancienne organisation ecclésiastique.

Cependant le roi, cédant à une émeute, avait levé son *veto* (26 décembre 1790). Il ne pouvait plus résister au torrent qui l'entraînait; ennemi des idées nouvelles, il ne voyait plus de salut que dans la force armée et l'alliance des autres rois de l'Europe. La reine, de plus en plus ennemie de la France, l'y encourageait de toute sa funeste influence. La cour le poussait chaque jour à la fuite. Les souverains étrangers, sollicités secrètement par Marie-Antoinette, se trouvaient tout prêts à prendre en main sa cause. Les conseils des émigrés organisés à Worms et à Coblentz, et ceux

de leurs chefs, le prince de Condé et le comte d'Artois, finirent par triompher des hésitations et des répugnances du roi. Dès le mois de décembre 1790, il écrivit des lettres secrètes à plusieurs souverains.

Alors commença la lutte des peuples et des rois, soutenue d'abord par la nation française toute seule, contre tous les rois de l'Europe conjurés pour sa ruine. Le comte d'Artois et Condé présentaient la France comme impatiente de la Révolution et dévouée à l'ancien régime, ses finances comme perdues, ses troupes comme désordonnées. Ils parvinrent à obtenir le consentement du roi pour un traité d'alliance avec l'étranger. L'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, le Piémont, la Suisse, l'Espagne, s'engagèrent à attaquer à la fois nos frontières. Léopold promit 35,000 hommes pour les Pays-Bas. Les Cercles, dont faisait parti le roi d'Angleterre comme roi de Hanove, devaient envoyer 15,000 hommes, ainsi que la Suisse et le Piémont; enfin l'Espagne devait porter à 20,000 hommes son armée de Catalogne. La Russie entrait elle-même dans la ligue. Ce fut le traité de Mantoue (mai 1791).

Il ne restait plus au roi qu'à fuir en toute hâte

et à regagner l'armée de Bouillé, qui, malgré son serment de fidélité à la Constitution, avait, sous divers prétextes, établi des camps à Montmédy, à Châlons, et des postes sur la route que devait suivre la famille royale. Le peuple se défiait de Louis XVI et se doutait de son évasion. Néanmoins, trompant la vigilance des gardes, le roi quitta les Tuileries dans la nuit du 20 juin, avec la reine, le Dauphin, Madame Royale, sa fille, et Madame Elisabeth : il prit la route de Montmédy. Mais, reconnu à Sainte-Menehould, le roi fut précédé à Varenne par le fils du maître de poste, Drouet, qui ameuta le peuple et la garde nationale. Le roi fut ramené prisonnier à Paris par trois membres de l'Assemblée nationale, Pétion, Latour-Maubourg et Barnave, envoyés comme commissaires à sa poursuite.

A Paris, l'Assemblée, sans se déconcerter, avait saisi le pouvoir, donné ses ordres aux ministres, envoyé aux puissances étrangères des protestations de paix, et fait voir au peuple, dit le marquis de Ferrières, que le monarque était étranger au gouvernement qui existait sous son nom. Elle avait en outre décrété que 300,000 gardes nationaux seraient sur-le-champ levés par toute la France pour défendre le territoire; puis elle avait repris

avec un calme stoïque ses discussions habituelles sur la Constitution. Louis XVI rentra dans Paris au milieu d'une foule silencieuse et indignée, qui se pressait sur son passage, curieuse de contempler un souverain traître à la patrie, ramené comme un captif dans sa royale demeure.

D'abord suspendu de ses pouvoirs et surveillé par la garde nationale, le roi fut mis en jugement dans l'Assemblée. Il avait à présent pour protecteur Barnave, qui essaya de reprendre le rôle de Mirabeau, et les deux Lameth, qui avaient abandonné le club des Jacobins à Pétion et à Robespierre pour fonder le club plus modéré des Feuillants. Sous leur influence, l'Assemblée ne décréta pas la déchéance du roi, mais décréta, en lui rendant sa prérogative, que, s'il rétractait à l'avenir son serment de fidélité et se mettait à la tête de ses armées pour entreprendre la guerre civile, il serait considéré comme ayant abdiqué et puni comme simple citoyen. Le peuple, dont l'effervescence ne connaissait plus de bornes, essaya de tenir tête à l'Assemblée. Sous l'influence des Jacobins et des Cordeliers, une pétition, rédigée en termes violents, sommait l'Assemblée de prononcer la déchéance de Louis et fut portée au Champ

de Mars, sur l'autel de la Patrie. La foule y courut de Paris et des environs pour la couvrir de signatures. Danton et Desmoulins ameutaient la foule (17 juillet). L'Assemblée résolut de faire respecter son pouvoir, dût-elle compromettre sa popularité. Lafayette et Bailly reçurent l'ordre de disperser le peuple. Ils entourèrent le Champ de Mars de gardes nationaux. Deux invalides avaient été massacrés par le peuple, qui se tourna en fureur contre la force armée et l'accabla d'une grêle de pierres. Lafayette ordonna une première décharge en l'air, qui resta sans effet. Obligé d'employer la violence, il ordonna une seconde décharge, le sol fut jonché de morts et de blessés. La multitude s'enfuit en toute hâte; mais le peuple n'oublia jamais ce premier sang versé pour le maintien de l'ordre, par ceux qu'il avait eus d'abord pour alliés et pour chefs.

Cependant la Constitution était presque terminée; l'Assemblée commençait à se fatiguer de ses travaux et de ses divisions; le peuple désirait une nouvelle représentation nationale. Les décrets constitutionnels furent réunis en un seul corps qui fut présenté au roi. Celui-ci l'accepta avec empressement et jura de nouveau fidélité. En revanche, l'Assemblée, malgré l'opposition du

peuple, exaspéré par la convention des princes et des puissances étrangères à Pilnitz, lui rendit tous ses pouvoirs (14 septembre 1791).

Ainsi la Constitution, résultat de tant de travaux et de luttes, était définitivement achevée. Elle donnait le pouvoir à l'Assemblée législative unique et permanente, qui se renouvelait tous les deux ans, laissait au roi le pouvoir exécutif et un *veto* valable pendant quatre ans, excepté pour les questions de finances, où rien ne pouvait entraver les décisions de l'Assemblée. Nous avons vu plus haut l'organisation du corps électoral, divisé en assemblées primaires qui nommaient les électeurs, et en Assemblées électorales qui nommaient les députés, les administrateurs et les juges. Les citoyens de vingt-cinq ans, inscrits dans la garde nationale, domiciliés au même lieu depuis un an, et payant une contribution directe égale à trois journées de travail, avaient seuls le droit de suffrage. Les propriétaires, usufruiters ou locataires d'un bien rapportant un revenu égal à cent cinquante ou deux cents journées de travail étaient seuls électeurs. Tous les citoyens étaient éligibles. Cette sage Constitution était cependant odieuse à la cour, comme trop révolutionnaire, et odieuse au peuple,

comme trop aristocratique. Prévoyant qu'elle ne serait pas de longue durée, l'Assemblée déclara que la France avait le droit de réviser sa Constitution, mais qu'il était prudent de ne pas user de ce droit pendant trente années.

Pour couronner noblement son œuvre, la Constituante déclara avant de se dissoudre une amnistie générale, pour chercher à rappeler les émigrés; et, le 29 septembre, « elle déclara devant le peuple que sa mission était achevée et qu'elle terminait ses séances. » Elle avait, par un désintéressement mal entendu, interdit la réélection de ses membres. Privée des lumières de tant d'hommes sages et habiles, l'Assemblée législative laissera l'œuvre de la Constituante périr sous les coups des factions.

Terminons par ce beau passage emprunté à l'un de nos plus illustres et plus profonds historiens :

« L'Assemblée constituante fut courageuse, éclai-
« rée, juste, et n'eut qu'une passion, celle de la
« loi. Elle accomplit en deux ans, par ses efforts
« et une infatigable persévérance, la plus grande
« révolution qu'ait jamais vue une seule généra-
« tion de mortels. Au milieu de ses travaux, elle
« réprime le despotisme et l'anarchie en déjouant
« les complots de l'aristocratie, et en maintenant

« la subordination de la multitude. Son unique « tort fut de ne pas confier la conduite de la Révo- « lution à ceux qui l'avaient faite; elle se démit du « pouvoir, comme ces législateurs de l'antiquité « qui s'exilaient de la patrie après l'avoir consti- « tuée. Une Assemblée nouvelle ne s'attacha point « à consolider son œuvre, et la Révolution, qu'il « fallait finir, fut recommencée..... La Consti- « tution de 1791 était l'œuvre de la classe « moyenne..... Mais la multitude fit sa révolu- « tion comme la classe moyenne avait fait la « sienne. Elle eut son 14 juillet, qui fut le 10 août; « sa Constituante, qui fut la Convention; son gou- « vernement, qui fut le comité de Salut public; « mais, comme nous le verrons, sans émigration, « il n'y aurait pas eu de République. »

CHAPITRE VI

LES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

SOMMAIRE. — Réunion de l'Assemblée législative (1er octobre 1791) : sa composition; premiers dissentiments entre l'assemblée et le roi. — Trois classes d'ennemis de la Révolution : mesures contre les prêtres et les émigrés. — Déclaration aux puissances étrangères ; ministère girondin. — Déclaration de guerre à la coalition (20 avril 1792) ; premiers revers; renvoi du ministère girondin. — Journée du 20 juin ; manifeste du duc de Brunswick; journée du 10 août. — Prise de Longwy et de Verdun; massacres de septembre. — Victoires de Valmy et de Jemmapes.

La Constitution de 1791 semblait ouvrir à la France une ère nouvelle d'ordre et de liberté. La bourgeoisie, dont elle était l'œuvre, l'accueillit avec enthousiasme. Cependant elle ne dura pas même un an, et l'Assemblée législative appelée à l'appliquer ne fut qu'une transition entre la royauté constitutionnelle et la république. La révolution était sociale autant que politique. La Constitution

de 1791 n'avait terminé que la révolution politique. Restait à accomplir la révolution sociale, qui demeurait inachevée, tant que les classes privilégiées ne renonçaient pas à leurs sentiments et à l'espoir de recouvrer leur puissance perdue.

L'assemblée législative se composait de 745 députés choisis presque tous dans les classes moyennes et dévoués aux principes de 89. Ceux de la droite, désignés du nom de *Feuillants*, croyaient la constitution suffisante pour sauver la Révolution. L'extrême droite n'était distinguée de la droite elle-même que pour son attachement plus prononcé pour le roi. Les députés de la gauche étaient décidés à faire triompher la Révolution même aux dépens de la constitution. Les principaux chefs étaient Vergniaud, Guadet et Gensonné, élus par le département de la Gironde, orateurs entraînants et enthousiastes, le publiciste Brissot et Condorcet. A l'extrême gauche siégeaient les Montagnards, représentants de la multitude et des clubs. Le centre, composé d'hommes indécis et timides, se rendit bientôt méprisable, et reçut le nom trivial de *ventre*.

L'esprit de l'Assemblée nouvelle se manifesta dès le début, par un décret relatif au cérémonial. L'Assemblée abolit les titres de Sire et de Majesté ; elle ordonna en outre que, le jour de la séance d'ouverture, le roi s'assiérait sur un fauteuil semblable à celui du président. L'orgueil de Louis XVI en fut cruellement blessée. Pour se soustraire à un cérémonial qu'il considérait comme une humiliation, il chargea ses ministres d'ouvrir la séance. L'Assemblée, se repentant de cette première hostilité, révoqua son décret le lendemain. De plus graves objets attiraient son attention. Trois grands dangers menaçaient la Révolution ; elle allait avoir à combattre trois classes d'ennemis : les prêtres non assermentés, les émigrés et les puissances étrangères.

Les premiers répandaient des instructions destinées surtout au peuple des campagnes, pour le soulever contre les prêtres qui avaient prêté le serment civique. Ces écrits produisirent leur effet : des troubles éclatèrent, particulièrement en Bretagne et dans le Poitou. Les paysans, plus soumis dans ces provinces à l'influence de la noblesse et du clergé, se portèrent à des actes de violence contre les prêtres constitutionnels et les

chassèrent des églises. La guerre civile devint imminente.

A l'extérieur, la conduite des royalistes était encore plus hostile : les émigrés continuaient leurs apprêts de guerre à Coblentz. Les frères du roi avaient protesté contre l'acceptation de la Constitution par Louis XVI, et cette protestation avait singulièrement activé le mouvement de l'émigration. Les journaux royalistes se vantaient imprudemment des 2,000 officiers qui avaient déjà quitté les rangs de l'armée, des 15,000 gentilshommes réunis sur les bords du Rhin, des 400,000 hommes étrangers prêts à les soutenir. Enfin, les puissances coalisées avaient hautement dévoilé leur intention de rétablir le roi dans ses droits, par la fameuse déclaration de Pilnitz, signée du roi de Prusse et de l'empereur d'Allemagne.

L'Assemblée constituante n'avait employé contre ses trois ennemis d'autres armes que des menaces : la Législative résolut de les frapper. Brissot proposa d'arrêter l'émigration par des mesures sévères. Isnard demanda qu'on bannît du royaume le clergé réfractaire. Le 30 octobre, un décret de l'Assemblée requit Louis-Stanislas-Xavier, frère du roi, de rentrer en France dans le terme de

deux mois. Le 9 novembre, on déclara que, si le 1er janvier 1792 les émigrés étaient encore à l'étranger, ils seraient déclarés comme conspirateurs, condamnés à mort par contumace, et privés des revenus de leurs biens, « sans préjudice toute« fois des droits de leurs femmes, de leurs enfants « et de leurs légitimes créanciers. » Le 29 novembre, ce fut le tour du clergé : les ecclésiastiques réfractaires durent prêter le serment civique, sous peine d'être privés de leur traitement et étroitement surveillés ; toute tentative de révolte devait être sévèrement punie. Le roi sanctionna le premier décret et mit son *veto* sur les deux autres ; et il écrivit aux émigrés pour les engager à rentrer dans le royaume.

La cour, dans ses inutiles intrigues, favorisait les Girondins et espérait s'en faire un point d'appui contre les constitutionnels. Pétion fut élu maire de Paris, bien que Lafayette fût sur les rangs. Le parti républicain prenait chaque jour une force nouvelle. Il se crut assez fort pour attaquer les ministres, pour protester contre la politique extérieure du gouvernement. On voulait amener le roi à prendre un engagement solennel et à signifier à la diète de Ratisbonne les fermes

intentions de la France. Cette mesure, proposée par Isnard, fut acceptée avec enthousiasme. Une députation fut envoyée au roi ; Vaublanc prit la parole : « C'est à vous, Sire, dit-il, de tenir aux « puissances étrangères le langage qui convient au « roi des Français ! Dites-leur que, partout où « l'on souffre des préparatifs contre la France, la « France ne peut voir que des ennemis ; que nous « garderons religieusement le serment de ne faire « aucune conquête ; que nous leur offrons le bon « voisinage, l'amitié inviolable d'un peuple libre « et puissant ; que nous respecterons leurs lois, « leurs usages, leurs constitutions ; mais que nous « voulons que la nôtre soit respectée. Dites-leur « enfin que, si des princes d'Allemagne conti- « nuent de favoriser des préparatifs contre les « Français, les Français porteront chez eux, non « pas le fer et la flamme, mais la liberté ! C'est « à eux de calculer quelles peuvent être les suites « de ce réveil des nations. » Louis XVI répondit quelques jours après, qu'il ferait déclarer à l'électeur de Trèves et aux autres électeurs que si, avant le 15 janvier, toutes dispositions hostiles de la part des Français réfugiés ne cessaient point dans leurs Etats, il les regarderait comme enne-

mis. Il ajoutait qu'il écrirait à l'empereur pour l'engager à faire droit à ces demandes.

En même temps, on faisait de grands préparatifs militaires : le ministère de la guerre fut donné à Narbonne, l'un des Feuillants, qui se rendit aux frontières, fit mettre en réquisition 150,000 hommes et voter 20 millions. Trois armées furent formées sous le commandement de Rochambeau, de Luckner et de Lafayette. Monsieur, le comte d'Artois et le prince de Condé furent justement accusés de trahison et leurs biens séquestrés.

L'électeur de Trèves s'engagea à dissiper les rassemblements de troupes. Mais le ministre de Léopold, Kaunitz, déclara « la légitimité de la ligue des souverains réunis pour la sûreté et l'honneur des couronnes ». — Là encore, on retrouve la funeste influence de la reine. — En même temps, 30,000 hommes arrivaient de Bohême; 6,000 étaient réunis dans le Brisgau ; 50,000 stationnaient aux Pays-Bas. La guerre était imminente. L'Assemblée s'en occupa sérieusement. Les Girondins commencèrent par renverser le ministère. Bertrand de Molleville et Delessart furent mis en jugement. Lacoste entra à la marine, Clavières aux finances, Dumouriez aux relations extérieures, Duranton à

la justice, Degrave, bientôt remplacé par Servan, à la guerre, Roland à l'intérieur. Dumouriez et Roland étaient des hommes de valeur. Tour à tour courtisan, constitutionnel, girondin, Dumouriez manquait de principes ; mais il avait un caractère entreprenant, une activité infatigable, un coup d'œil prompt et juste, une hardiesse, un esprit, une habileté inimaginables. Mais l'inconstance, ou plutôt l'absence de ses idées politiques, balançait tant de qualités. Roland était l'opposé de Dumouriez ; homme simple, austère, laborieux, enthousiaste de la liberté, il était éclairé, actif, mais ne savait pas manier les hommes. Tout ce qui lui manquait, sa femme, qui a mérité une place parmi les grands noms de la Révolution, l'avait et l'employait pour lui ; force, élévation, prévoyance, rien ne manquait à cette femme supérieure ; aussi fut-elle l'un des principaux chefs du parti girondin.

La cour nomma ce ministère le ministère sans-culotte, et se consola de son échec par une pauvre plaisanterie. Pendant ce temps, la position de la France devenait de plus en plus critique. En Autriche, Léopold venait de mourir. François II, son jeune successeur, ne gardait plus guère aucun ménagement. Il fit déclarer, par le baron

de Cobentzel, qu'il ne se départirait pas des conditions suivantes : rétablissement de la monarchie sur les bases de la séance du 23 juin; restitution des biens du clergé, des terres de l'Alsace aux princes allemands, d'Avignon au pape. Accepter un pareil ultimatum, c'était détruire l'œuvre de la révolution. On déclara la guerre à l'Autriche.

Le 20 avril 1792, le roi se présenta à l'Assemblée : Dumouriez lut un rapport sur la situation politique de la France et conclut à la guerre. Le roi confirma la proposition de son ministre; après une délibération solennelle, l'Assemblée décida la guerre à la presque unanimité : « Ainsi « fut entreprise cette guerre, qui s'est prolongée « un quart de siècle, qui a affermi la Révolution « victorieuse et changé la face même de l'Europe. »

La France entière en reçut la nouvelle avec joie. Partout on leva des hommes, on forgea des piques; mais il fallait du temps pour que les nouvelles levées se formassent. Dumouriez crut l'armée régulière assez forte pour prendre l'offensive. Une invasion rapide fut dirigée sur la Belgique. Théobald Dillon et Biron reçurent l'ordre de se porter, l'un avec 4,000 hommes sur Tournai, l'autre avec 10,000 hommes sur Mons; en

même temps, Lafayette partait de Metz et se dirigeait sur Namur. Ce début fut malheureux. Les soldats n'avaient pas assez de discipline, et les chefs pas assez d'autorité pour faire réussir un plan aussi audacieux. Deux corps d'armée prirent la fuite. Le 28 avril, Dillon avait à peine rencontré l'ennemi, que ses troupes furent saisies d'une terreur panique. Il fut entraîné dans leur fuite par les siens, qui, le regardant comme un traître, le massacrèrent. Biron fut également obligé de se retirer en désordre sur ses anciennes positions de Valenciennes. Le maréchal de Rochambeau divisa alors la frontière en deux commandements généraux; l'un fut confié à Lafayette, l'autre à Luckner; ils prirent pour lieutenants Arthur Dillon et Biron.

Cependant l'agitation était grande dans Paris; la cour avait porté la garde du roi à 6,000 hommes, contre-révolutionnaires déclarés, et ne cachait pas sa joie. L'Assemblée se mit en permanence, licencia la garde du roi, vota la formation d'un camp de 20,000 hommes près de Paris. En même temps, malgré l'opposition des constitutionnels, elle chercha à exciter le peuple par des fêtes révolutionnaires. Elle porta ensuite un décret d'exil

contre les prêtres réfractaires. Louis XVI, qui s'appuyait maintenant sur les derniers constitutionnels, commença à se brouiller avec ses ministres. Une lettre sévère de Roland l'aigrit encore davantage. Soutenu par Dumouriez, Duranton et Lacoste, il prit sur leur conseil le parti de renvoyer Roland, Servan et Clavières, et de sanctionner en même temps les décrets pour essayer de se populariser; mais il se rétracta aussitôt, renvoya bien les ministres le 13 juin, et opposa son *veto* aux décrets le 29. Scipion Chambonnas entra aux affaires étrangères, Terrier Monteil à l'intérieur, Baulieu aux finances, Lajarre à la guerre : c'étaient tous des Feuillants. Vergniaud fit déclarer par l'Assemblée que les ministres emportaient les regrets de la nation et accusa le roi avec trop de justice de s'entendre avec les Autrichiens. Malheureusement, Louis XVI, qui sentait la faiblesse des Feuillants contre la Législative, envoya Mallet-Dupan auprès des coalisés avec une mission secrète. On parlait d'un comité autrichien formé autour de la reine. Le roi trop comprimé ne pouvait plus détruire les méfiances en se mettant lui-même à la tête de la Révolution.

Le parti des *monarchiens*, qui réunissait alors

Lally, Malouet, Duport, Lameth, Barnave et Lafayette, qui en était le principal chef, s'efforçait en vain de réprimer les violences des clubs et de maintenir l'ordre. Pétion, maire de Paris, laissait se déchaîner les passions populaires. Les journaux sanguinaires que s'arrachait le peuple le poussaient à agir par lui-même. Souvent la multitude présentait des pétitions à la barre de l'Assemblée ; Chabot, Saint-Hurugues, Legendre, Gouchon, Santerre, préparèrent une démonstration qui fut un acte de la plus insigne violence. Sous prétexte d'une fête civique, le 20 juin ils animèrent la foule, l'armèrent et la conduisirent aux Tuileries ; ils entrèrent d'abord à l'Assemblée, qui promit de prendre leurs demandes en considération. De là, ils partirent aux cris de : Vive la nation ! et, chantant le fameux *Ça ira !* ils se précipitèrent dans les appartements du roi.

Louis XVI fit ouvrir les portes, que les insurgés ébranlaient à coups de hache. Le peuple, en fureur, entra et remplit la salle. Le roi, réfugié dans une embrasure de fenêtre, entouré de quelques serviteurs et d'une petite troupe de gardes nationaux qui lui faisaient un rempart de leur corps, fit preuve d'une noble constance. La dignité l'obli-

geait à résister aux demandes du peuple. Chaque fois qu'on réclamait de lui la sanction des décrets : « Ce n'est ni la forme ni le moment de l'obtenir de moi, » répondait-il avec courage, et il restait immobile sur son siège, décidé à opposer une résistance passive aux fureurs de la multitude. Enfin, presque suffoqué par la chaleur, il monta sur une table pour respirer. Un homme du peuple lui tend un bonnet rouge au bout d'une pique. Il accepte ce vain signe et met le bonnet sur sa tête; aussitôt la salle retentit d'applaudissements. Un insurgé lui présente un verre de vin, il le boit ; et le peuple, satisfait, cédant aux vives sollicitations de l'Assemblée et du maire Pétion, qui était accouru à la défense de Louis XVI, se retire sans rien obtenir.

Lafayette vint à Paris demander justice pour cette violation de la demeure royale. Mais il ne put rien obtenir et rejoignit son armée après avoir perdu ce qui lui restait encore d'influence et de popularité. Deux mois après, il partait pour l'exil : avec lui tombèrent les dernières espérances du parti constitutionnel, et les républicains voyaient désormais leur triomphe assuré. Alors l'Assemblée revint à la situation de la

France. Jean Debry proposa que, quand la crise serait imminente, l'Assemblée le déclarât par ces mots : « La patrie est en danger. » La discussion s'ouvrit sur cette proposition. Ce fut alors que Vergniaud peignit, dans un discours qui ébranla profondément les représentants, les périls qui menaçaient le royaume. Selon lui, c'était le roi qui était coupable, puisque les émigrés s'étaient rassemblés en son nom, que les puissances étrangères s'étaient confédérées, que leurs armées marchaient sur nos frontières. Il accusa Louis XVI d'arrêter par ses refus l'élan national et de livrer la France à la coalition. C'était vrai. Puis, citant l'article de la Constitution qui déclarait le roi privé de sa prérogative s'il ne s'opposait par un acte formel aux entreprises des partisans de l'ancien régime, il dénonçait l'intention du roi de s'unir à l'étranger, et sous la forme hypothétique lui adressait une accusation éloquente, où l'on voulut voir la demande nettement formulée de la déchéance de Louis XVI. Brissot alla plus loin encore. Enfin l'Assemblée proclama, le 5 juillet, « la patrie en danger. » Aussitôt tous les citoyens en état de porter les armes furent mis en activité, et l'on forma un camp à Soissons. Les fédérés accourus

des départements pour l'anniversaire du 14 juillet formèrent un camp sous Paris. Les Marseillais, qui formaient tout un régiment, se firent remarquer par leur violence. Des rixes journalières ensanglantaient Paris. Les derniers soutiens du parti constitutionnel étaient renversés ; le club des Feuillants était fermé. Les Cordeliers et les Jacobins, Danton, Marat, Robespierre, Fabre d'Eglantine, Camille Desmoulins, s'apprêtaient à livrer une bataille. Un manifeste du duc de Brunswick vint à point pour servir leurs desseins. Général de l'armée prussienne, et subissant la funeste influence des émigrés établis en Belgique et sur le Rhin, Brunswick était décidé à accélérer les évènements. Il avait sous ses ordres 70,000 Prussiens et 68,000 Autrichiens, Hessois ou émigrés. En face de lui se trouvait l'armée, maintenant docile et aguerrie, de Lafayette, Luckner et Dumouriez. Il comptait marcher sur Paris. En partant de Coblentz, il publia, le 25 juillet, un manifeste au nom de l'empereur et du roi de Prusse. Il reprochait « à ceux qui avaient usurpé les rênes de l'administration en France » d'avoir troublé le bon ordre, renversé le gouvernement légitime, exercé des violences contre le roi, supprimé les

droits des princes allemands en Alsace, enfin déclaré une guerre injuste à la coalition. Il déclarait entrer en France *au nom du roi,* pour y faire cesser l'anarchie et rétablir Louis XVI dans ses droits. Il rendit les autorités responsables de tous les désordres, les somma d'obéir à l'autorité royale, menaça de brûler comme rebelles les villes qui oseraient se défendre, de faire fusiller les habitants en armes, d'anéantir Paris et de faire périr tous les membres de l'Assemblée nationale, du département, du district, de la municipalité et de la garde nationale, si les Tuileries étaient forcées et si le roi n'était mis en pleine et entière liberté ; en revanche, il promettait « ses bons offices » aux habitants qui obéiraient ponctuellement à ses ordres.

Cet audacieux manifeste perdit Louis XVI. Il n'y avait plus de doute possible; il avait conspiré avec la coalition. Un cri d'indignation retentit par toute la France. Le peuple accepta l'insultant défi que lui portait l'étranger. Les Girondins, menacés comme les autres, n'hésitèrent pas un seul instant. L'avis unanime fut qu'il fallait agir; soutenus cette fois par un décret de l'Assemblée, les chefs du parti extrême, qui depuis longtemps

ne cherchaient qu'une occasion de révolte, coururent aux armes. Les clubs avaient déclaré la déchéance; on demanda un décret formel à l'Assemblée. Malgré les menaces des sections, qui annonçaient qu'elles attaqueraient le château, les députés se séparèrent sans rien décider. Alors l'attaque fut fixée à la matinée du 10 août, le lendemain du jour où la pétition avait été présentée. Le chef-lieu du soulèvement fut au faubourg Saint-Antoine : les Jacobins s'y rendirent. On décida de casser les pouvoirs du maire et de la municipalité, pour les soustraire à toute responsabilité, et d'appeler à l'aide du peuple les fédérés marseillais et bretons. A minuit, le tocsin sonne : on tire le canon d'alarme; les bataillons se forment, et le matin toute une armée bien munie de canons, de fusils et de cartouches enveloppe les Tuileries. La cour, défendue par 900 Suisses et bon nombre de gentilshommes, voit arriver à son secours le général de la garde nationale, Mandat, avec plusieurs de ses bataillons les plus dévoués : on les poste dans les cours, dans les avenues ; la lutte semble s'annoncer d'une manière favorable au roi. Mais Mandat, appelé à l'hôtel-de-ville, y fut massacré par la

multitude, et la commune insurrectionnelle donna aussitôt son commandement à Santerre. La garde nationale, que la seule présence de son chef retenait auprès de Louis XVI, passa au peuple en grande partie. 20,000 insurgés se précipitent sur le Carrousel. De tous côtés les canons sont braqués sur les Tuileries. Le procureur-syndic du département, Rœderer, cherche en vain à les retenir. Alors le roi se décide à se réfugier avec toute sa famille au sein de l'Assemblée. Vergniaud, qui occupait le fauteuil, l'accueillit avec respect. Comme l'Assemblée ne pouvait légalement délibérer en présence du roi, Louis XVI se retira avec les siens dans la loge du logographe, où il resta deux jours.

Depuis le départ du roi, les défenseurs des Tuileries ne résistaient que mollement. Déjà les agresseurs pénétraient sous le vestibule, et les Suisses allaient capituler, quand la lutte se ranima : elle fut courte, mais sanglante. D'abord dispersé, le peuple revint en force, envahit le château et exerça de cruelles représailles. On tua partout, dans les appartements royaux, dans le jardin, dans les rues voisines ; il y eut 2,000 morts. Les Tuileries furent saccagées de fond en comble.

Cependant l'Assemblée était dans les plus vives alarmes : elle se crut un instant perdue ; les cris de victoire du peuple la décidèrent. Elle reconnut les pouvoirs de la municipalité nouvelle, qui exigea des députés deux conditions impérieuses : la déchéance du roi et une Convention nationale. Elle prit pour devise ces trois mots : Liberté, égalité, fraternité.

Vergniaud en fit la proposition avec douleur : l'Assemblée l'adopta sans hésiter. Cependant elle se contenta, d'après l'avis de son président, de suspendre le roi et de rappeler les ministres girondins. Elle laissa la multitude consommer elle-même l'acte vigoureux qu'on voulait lui arracher. Louis XVI sortit enfin de l'Assemblée ; mais ce fut pour être conduit à la prison du Temple, d'où il ne devait plus sortir que pour monter sur l'échafaud.

L'Assemblée législative était vaincue ; elle prononçait elle-même sa destitution, et la royauté venait de tomber avec elle, bien que par un reste de vénération elle se fût bornée à suspendre la prérogative royale. Le 10 août commençait la période arbitraire de la Révolution. L'Assemblée de 1789 avait accompli la révolution de

la classe moyenne ; l'Assemblée législative n'avait été qu'une transition ; la Convention accomplira la révolution populaire, sanglante, souvent dictatoriale, aussi violente que celle de la bourgeoisie avait été modérée. La question changea de nature : le but proposé au peuple ne fut plus la liberté, mais le salut public. C'était l'œuvre de l'émigration, des résistances de la cour. Les départements adhéraient au 10 août ; l'armée commençait à se joindre au peuple ; le seul Lafayette essayait de former à Sedan un centre d'opposition constitutionnelle, qui ne fut d'aucun secours à la royauté. A Paris, la commune était toute-puissante. Sous son influence, le ministère, que dirigeait à présent Danton, entrait absolument dans les voies démocratiques. L'ouverture de la Convention nationale et la dissolution de la Législative furent fixées au 23 septembre.

On était au 19 août ; les coalisés, partis de Coblentz le 30 juillet, remontaient la Moselle. L'armée, en présence du danger, rentra sous l'obéissance de l'Assemblée ; Lafayette sentit qu'il n'y avait plus d'espoir et quitta son armée avec Latour-Maubourg, Alexandre Lameth et quelques autres officiers.

Les Prussiens venaient de prendre Longwy; le bruit se répand qu'ils sont dans Verdun, qu'ils assiégent depuis quelques jours. On voulait se retirer derrière la Loire. L'alarme était dans Paris. Le Conseil exécutif est appelé à prendre une décision rapide. L'énergique Danton s'écrie que livrer Paris, c'est livrer la France. Mais il expose en revanche un plan d'une sauvage barbarie. Que faut-il pour sauver la patrie? De l'audace : il faut exterminer à l'intérieur les ennemis de la Révolution pour les vaincre à l'extérieur. En un mot, il faut faire peur aux royalistes, comme la coalition étrangère voulait faire peur à la France. Danton se concerta avec la Commune; le Comité de surveillance se laissa gagner, et la terreur commença.

Déjà l'Assemblée avait été contrainte de nommer un tribunal criminel extraordinaire, et le sang avait coulé sur l'échafaud. Mais cela ne suffisait pas pour les fanatiques sanguinaires dont le règne était arrivé. Des visites domiciliaires, des incarcérations préventives, signalèrent chacune de leurs journées. Tous les citoyens en état de porter les armes furent enrégimentés et partirent pour la frontière. On battit la générale, on sonna le

tocsin. « Le canon que vous entendez, s'écria Danton devant l'Assemblée, ce n'est pas le canon d'alarme, c'est le pas de charge sur nos ennemis. » La nouvelle de la prise de Verdun arriva la nuit suivante.

Les 2, 3, 4, 5 et 6 septembre, 4 à 500 égorgeurs soudoyés par la Commune coururent aux prisons, qui regorgeaient. Tous les prisonniers subirent une sorte de jugement sommaire, honteux simulacre de la justice, où les juges et les bourreaux étaient les mêmes. Après quelques questions, ils étaient mis en liberté ou déchirés à coups de sabre, de pique et de hache. Tous les prêtres non assermentés, tous les Suisses, tous les gardes du corps périrent : ni les enfants, ni les femmes, ni les vieillards ne furent épargnés. Ivres de sang, les meurtriers insultèrent les cadavres de leurs victimes. Après les prisonniers politiques, ce furent les détenus de tout genre : les hôpitaux de fous, les hospices de pauvres eurent le même sort. Le total des morts fut de 966. A Reims, à Meaux, à Lyon, à Orléans, à Versailles, on imita l'horrible exemple de Paris. Le maire Pétion avait été suspendu pour faciliter le massacre. L'Assemblée, impuis-

sante depuis le 10 août, s'épuisa en vaines protestations. Le 10 août, où le peuple avait pris pour devise les grands noms de liberté, d'égalité et de fraternité, avait pour résultat immédiat un des évènements les plus horribles d'une époque féconde en crimes. Cependant le Conseil exécutif, où le général Servan avait reçu la direction des opérations militaires, faisait avancer les troupes vers la frontière. Il s'agissait du choix d'un général. Kellermann, Custine, Biron, Labourdonnaye, étaient des soldats pleins de mérite, mais peu propres au commandement suprême. Il ne restait plus que Dumouriez, qui fut élu, malgré les méfiances des Girondins. A la tête de 90,000 hommes, il conçut un projet plein de hardiesse et de génie. Il vit qu'il fallait se porter sur la forêt de l'Argonne pour arrêter l'ennemi, dont les forces étaient presque doubles. Il se porta avec son armée aux environs de Grandpré et attendit l'ennemi avec une ferme confiance. Du reste, la lenteur de Brunswick justifiait l'audace de son adversaire. Verdun venait de se rendre, malgré le beau dévouement de son commandant Beaurepaire, qui se tua en plein Conseil sur le refus que faisait le Conseil municipal de prolonger plus longtemps

la défense (2 septembre). Brunswick s'étendit lentement derrière la Meuse, tandis que Dumouriez formait trois camps retranchés à Reims, à Châlons et à Meaux, et augmentait chaque jour ses forces de 2,000 volontaires sortis du sein de la capitale. Enfin les Prussiens passèrent la Meuse sur trois colonnes; une imprudence de Dumouriez, qui se laissa tourner par l'ennemi, fut réparée par une marche habile qui concentra l'armée au camp de Sainte-Menehould. L'armée prussienne avait suivi ses mouvements. Le 20 septembre, elle attaqua Kellermann à Valmy, pour lui couper la route de Châlons. Une canonnade très-vive s'engagea entre les deux armées. Brunswick profita de l'explosion de quelques caissons des batteries françaises pour lancer son infanterie en colonnes. Kellermann l'attend sans tirer un coup de feu et le charge lui-même à la baïonnette au cri de : « Vive la nation! » Les Prussiens, étonnés, reculent : le canon français laboure leurs colonnes. Brunswick tente une nouvelle attaque; il est également repoussé et commence son mouvement de retraite. Décimés par les maladies et le manque de vivres, les Prussiens se retirèrent lentement devant Dumouriez et commencèrent des

négociations. Déjà ils ne demandaient plus que le rétablissement du roi sur le trône constitutionnel. Mais la Convention, qui, le lendemain de la victoire de Valmy, venait de s'assembler et de proclamer la République, fit aux propositions des alliés une inflexible réponse : « La République « française ne peut entendre aucune proposition « avant que les troupes ennemies aient évacué le « territoire français. » L'armée de Brunswick se hâta d'obéir. Les troupes françaises rentrèrent à Verdun et à Longwy. Partout le drapeau tricolore était victorieux : en Flandre, où le duc de Saxe-Terchen avait inutilement bombardé Lille pendant sept jours et détruit la moitié de la ville, sans venir à bout de sa résistance ; sur le Rhin, où Custine avait pris Trèves, Spire, Mayence ; sur les Alpes, où Montesquiou avait conquis la Savoie, et Anselme envahi le comté de Nice (20 septembre, 7 octobre) ; les Prussiens repassèrent le Rhin à Coblentz (fin octobre 1792). Dumouriez, qui était revenu à Paris, dirigea la même année une expédition sur la Belgique ; la victoire de Jemmapes (6 novembre) lui ouvrit les Pays-Bas : au bout de sept jours, il entra dans Bruxelles. Ainsi nos armées encore inexpérimen-

tées n'avaient remporté que des victoires. Sur tous les points, l'invasion était repoussée, et la France avait même fait des conquêtes. La campagne de 1792 avait sauvé la Révolution. L'ère républicaine s'ouvrait par des triomphes. Heureuse la France si elle n'avait pas ensanglanté sa gloire !

LIVRE II

LA CONVENTION

CHAPITRE PREMIER

PROCÈS DE LOUIS XVI

SOMMAIRE. — Composition de la nouvelle Assemblée; les Girondins et la proclamation de la République (21 septembre); procès de Louis XVI. — Mort du roi (21 janvier 1793).

Depuis la réunion de l'Assemblée nationale, Paris avait dirigé la Révolution; et les départements avaient accepté, en la bénissant, sa courageuse initiative. La journée du 10 août et les massacres de septembre y jetèrent l'épouvante et la colère. Aussi les élections à la Convention s'accomplirent-elles sous l'empire d'un sentiment d'hostilité contre Paris, avec le ferme désir d'échapper à son influence tyrannique.

La nouvelle Assemblée se réunit le 21 septembre 1792. Elle était composée de 749 mem-

bres, dont 75 avaient siégé à la Constituante et 174 à la Législative. La Gironde en forma le côté droit. Elle se croyait sûre de la victoire : elle avait pour elle le nombre, le talent, l'appui de la bourgeoisie; son but était d'arrêter l'anarchie par une Constitution républicaine modérée, sage et conservatrice ; ils voulaient le développement régulier et homogène de la pensée dont nous avons suivi le mouvement admirable depuis les plus lointains soulèvements de l'esprit humain. La Montagne forma le côté gauche : elle se composait d'hommes tels qu'Hébert, Paçhe, Chaumette, etc., qui, voulant consacrer un système de démocratie absolue, érigeaient en moyen de gouvernement les traditions de la Commune et, proclamant l'égalité des droits, jetaient aux masses populaires l'appât grossier de l'égalité des conditions. Se servant avec un dangereux talent déclamatoire des mots de liberté, de république et de patrie, pour fanatiser le peuple toujours si prompt à se payer de phrases sonores, ils avaient pour eux Paris, exalté jusqu'au délire, et où les Girondins se trouvaient isolés.

Nourris des idées de Rousseau, les Montagnards rêvaient pour la France les austères vertus de l'an-

cienne Rome et songeaient à réaliser l'égalité la plus chimérique, au risque de voir la patrie périr dans cette tentative insensée. Par une étrange aberration, ils érigent, au nom de la liberté, la délation en devoir, tuent la liberté de la presse et rétablissent deux fois le principe des religions d'Etat. Cette faction violente mit en avant tous les hommes de son choix : Robespierre, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Eglantine, Legendre, Panis, Sergent, Billaud-Varennes, Manuel, Robespierre jeune, Collot d'Herbois, enfin le duc d'Orléans, qui, abdiquant ses titres, s'appelait Philippe-Egalité, et qu'il faut nommer à côté de Marat.

Entre ces deux partis se trouvait le centre, qu'on appelait la Plaine ou le Marais, composé d'hommes probes mais timides, qui appuyèrent tour à tour les Girondins et les Montagnards jusqu'au jour où la peur les livra au parti le plus énergique, dont ils sanctionnèrent par des lois les crimes les plus odieux.

Les Girondins, derniers et chevaleresques défenseurs de la liberté, ne s'accordaient que sur un point avec les Montagnards : la haine de l'invasion étrangère appelée par la reine et la cour. Dès le premier jour, ils s'entendirent pour proclamer

sans discussion et avec des applaudissements unanimes l'abolition de la royauté et l'établissement de la République (21 septembre) : à vrai dire, l'Assemblée ne faisait que sanctionner un fait accompli ; la République existait depuis le 10 août. Les Montagnards prirent ensuite les mesures les plus violentes contre les ennemis de la Révolution, à l'intérieur et au dehors : réélection de tous les corps administratifs, judiciaires et municipaux ; bannissement à perpétuité des émigrés ; peine de mort contre ceux qui rentreraient en France ou seraient pris les armes à la main dans le camp des étrangers. Les Girondins acceptèrent ces mesures extrêmes ; mais, en même temps, ils hâtaient le travail de la Constitution nouvelle, pour désarmer leurs adversaires par le prompt rétablissement de l'ordre légal. La Montagne, au contraire, cherchait à prolonger l'état révolutionnaire, et, pour entretenir le feu des esprits, elle mit en avant, pour empêcher la Gironde de fonder la République par la sagesse et la modération, une question qui devait soulever les passions les plus ardentes : le sort de l'infortuné Louis XVI.

Le roi était enfermé au Temple depuis la journée du 10 août, sans avoir aucune communication

avec l'extérieur, attendant d'un jour à l'autre la terrible sentence qui allait tomber sur sa tête. Pendant ce temps, Paris retentissait d'invectives contre lui; les clubs des départements se joignaient à ceux de Paris pour demander vengeance contre *Louis Capet*. La découverte de quelques pièces qui prouvaient ses relations avec les mécontents, et d'une armoire de fer qui en contenait de plus importantes, augmenta la colère populaire. Depuis longtemps, on parlait de sa condamnation; d'après la loi, le prince était inviolable : la seule peine qu'on pût prononcer contre lui était la déchéance; or, étant déchu depuis le 10 août, il ne pouvait plus être poursuivi. Aussi l'on se jeta dans de fausses interprétations du droit d'inviolabilité; et ici allait se livrer la dernière lutte entre les idées sagement démocratiques de la Constituante, et les idées violentes et impolitiques de la Convention. Le Comité de législation affirma que le roi pouvait être jugé. Le député Mailhe se servit d'arguments captieux pour en donner la preuve et conclut à ce que Louis XVI fût traduit devant l'Assemblée. Robespierre était du même avis; la seule raison qu'il fit valoir fut la raison d'Etat. La droite protesta par l'organe

du député Morisson, qui soutint que la République devait se borner pour le roi au bannissement et à la captivité. Le centre était de l'avis du Comité et voulait juger le roi comme simple citoyen. Mais la Montagne voulait remplacer une sentence par un coup d'État et tout ramener à des considérations d'inimitié et de politique.

« Citoyens, s'écria Saint-Just, si le peuple ro-
« main, après six cents ans de vertu et de haine
« contre les rois, si la Grande-Bretagne, après
« Cromwell mort, vit renaître les rois malgré son
« énergie, que ne doivent pas craindre parmi nous
« les bons citoyens amis de la liberté, en voyant la
« hache trembler dans nos mains, et un peuple,
« dès le premier jour de sa liberté, respecter le
« souvenir de ses fers ? Quelle République voulez-
« vous établir au milieu de nos combats particu-
« liers et de nos faiblesses communes ?..... Je ne
« perdrai jamais de vue que l'esprit avec lequel on
« jugera le roi sera le même que celui avec lequel
« on établira la République..... La mesure de votre
« philosophie, dans ce jugement, sera aussi la
« mesure de votre liberté dans la Constitution ! »

« Louis fut roi, dit à son tour Robespierre ; la République est fondée ; la question fameuse qui

vous occupe est décidée par ces seuls mots : Louis ne peut être jugé ; il est déjà jugé : il est condamné, ou la République n'est pas absoute. » (Séance du 15 novembre.)

La multitude soutenait ces avis sanguinaires. Lorsque des députés du côté droit s'efforçaient de se placer dans des rapports plus vrais, et tâchaient d'amener l'Assemblée à considérer les choses sous un point de vue plus juste, « les tribunes les menaçaient, faisaient pleuvoir sur eux les injures, même les crachats [1]. »

« Voyez, avait dit Rouzet [2], la véritable situa-
« tion du roi dans la Constitution de 1791. Il était
« placé en présence de la représentation nationale
« pour rivaliser avec elle. N'était-il pas naturel qu'il
« cherchât à se couvrir le plus possible du pouvoir
« qu'il avait perdu ? N'était-ce pas vous qui lui
« aviez ouvert cette lice et qui l'aviez appelé à
« lutter avec la puissance législative ? Eh bien !
« dans cette lice, il a été vaincu ; il est seul, dé-
« sarmé, abattu aux pieds de vingt-cinq millions
« d'hommes, et ces vingt-cinq millions d'hommes
« auraient l'inutile lâcheté d'immoler le vaincu !

1. Madame Roland. *Mémoires*, t. II, p. 162.
2. Collection de l'*Officiel*, séance du 15 novembre.

« D'ailleurs, cet éternel penchant à dominer qui « remplit le cœur de tous les hommes, Louis XVI « ne l'avait-il pas réprimé dans le sien, plus « qu'aucun souverain du monde ? N'a-t-il pas fait, « en 1789, un sacrifice volontaire d'une partie de « son autorité ? N'a-t-il pas renoncé à une partie « des droits que ses prédécesseurs s'étaient permis « d'exercer ? N'a-t-il pas aboli la servitude dans « ses domaines ? N'a-t-il pas appelé dans ses con- « seils les ministres philosophes, et jusqu'à ces « empiriques que la loi publique lui désignait ? « N'a-t-il pas convoqué les états généraux et rendu « au tiers état une partie de ses droits ? »

Malgré sa minorité, la Montagne allait triompher par sa violence même et la protection toute-puissante du peuple. Robespierre, en demandant « que la Convention déclarât Louis XVI traître envers les Français, criminel envers l'humanité, et le condamnât sur-le-chanp en vertu de l'insurrection, » prononçait une sentence de mort.

« Le 3 décembre, la Convention nationale déclare que Louis XVI sera jugé par elle. » Le 4, on met en discussion les formes du procès. On dresse l'acte énonciatif des faits imputés à Louis XVI, et Pétion, avec l'aide de la majorité, fait décider que, contre

l'avis de Robespierre, qui demandait de nouveau que le jugement soit prononcé sur-le-champ, le jugement ne sera pas instantané, et que l'Assemblée s'en occupera tous les jours, toute affaire cessante, de onze à six heures du soir. Les jours suivants furent employés à l'examen des pièces trouvées au château dans cette armoire secrète, connue depuis sous le nom d'*armoire de fer*. Roland y trouva des pièces relatives aux communications de la cour avec les émigrés, et aussi des transactions de Mirabeau. L'acte énonciatif, une fois rédigé, devait être approuvé par l'Assemblée. Louis XVI devait ensuite comparaître en personne devant la Convention et être interrogé par le président sur chaque article de l'acte énonciatif. Deux jours lui étaient accordés pour se défendre, après sa comparution, et, le lendemain de sa défense, le jugement devait être prononcé par appel nominal.

L'acte énonciatif fut présenté à l'Assemblée le 10 décembre, et la comparution du roi à la barre de la Convention fut arrêtée pour le lendemain.

Toutes les sections étaient armées par ordre de la Commune; la garde de tous les lieux publics, caisses, dépôts, etc., était augmentée depuis le

matin; des réserves nombreuses et de l'artillerie, placées sur plusieurs points, dès le 11 au matin. Des troupes entouraient le Temple. Le maire de Paris, le procureur de la Commune arrivèrent au Temple et communiquèrent à Louis XVI l'arrêt de la Convention, qui le mandait à sa barre sous le nom de *Louis Capet*. Le roi hésita un instant, puis : « Ceci est encore une violence; il faut y céder! » Une escorte d'élite accompagnait la voiture. Elle était précédée de trois pièces de canon et suivie de trois autres. Une nombreuse cavalerie formait l'avant-garde et l'arrière-garde. Dès qu'on fut rendu aux Feuillants, on le déposa dans une salle, en attendant les ordres de l'Assemblée.

Un fauteuil fut préparé pour le roi à la barre, sur la demande de Defermont. Enfin Santerre annonce l'arrivée de Louis XVI. Barrère est président. « Citoyens, dit-il, l'Europe vous regarde. La « postérité vous jugera avec une sévérité in- « flexible; conservez donc la dignité et l'impas- « sibilité qui conviennent à des juges. Souvenez- « vous du terrible silence qui accompagna Louis, « ramené de Varennes. » Un silence profond règne dans l'Assemblée. La contenance du mo-

narque déchu est digne et majestueuse ; elle touche tout le monde ; les Girondins sont émus. Robespierre, Saint-Just, Marat eux-mêmes, sentent défaillir leur fanatisme.

« Asseyez-vous, dit Barrère, et répondez aux questions qui vont vous être adressées. » Louis s'assied et entend la lecture de l'acte énonciatif, article par article. Là, toutes les fautes de la cour étaient rappelées et rendues personnelles à Louis XVI. A chaque article, le président s'arrêtait en disant : *Qu'avez-vous à répondre ?* Le roi répondit avec calme et dignité à ce long interrogatoire : ses répliques furent souvent victorieuses ; il nia toutes les fautes qu'on lui imputa, désavoua toutes les pièces qui lui furent présentées, et contesta l'existence de l'armoire de fer. Cette dénégation produisit un effet défavorable ; le fait était démontré. Il demanda une copie de l'acte d'accusation, ainsi que des pièces, et un conseil pour l'aider dans sa défense. Après lui avoir fait prendre quelques rafraîchissements, on le fit remonter en voiture et on le reconduisit au Temple. Il demanda à voir sa famille ; mais les ordres de la Commune étaient formels : on lui refusa cette consolation.

Pendant ce temps, l'Assemblée était livrée au

tumulte. Treilhard et Pétion insistaient avec force pour que le conseil demandé par Louis XVI lui fût accordé. Tallien, Chabot, Billaud-Varenne, Meclin, s'y opposaient. Enfin l'Assemblée accorda un conseil. Une députation fut chargée d'aller l'annoncer à Louis XVI et de lui demander sur qui tomberait son choix. Il désigna Target et Tronchet. Il demanda en outre qu'on lui permît de voir sa famille et qu'on lui donnât de l'encre, des plumes et du papier, pour travailler à sa défense. La Convention décida sur-le-champ qu'on ferait droit à ses demandes.

Target n'eut pas le courage d'accepter la mission dont le chargeait Louis XVI. Tronchet écrivit qu'il était prêt à accepter la défense qu'on lui confiait. Tandis que l'on cherchait à remplacer Target, on reçut une lettre d'un vieillard de soixante-dix ans, le vénérable Malesherbes, ami et collègue de Turgot, le magistrat le plus respecté de France. Il écrivait au président : « J'ai « été appelé deux fois au conseil de celui qui fut « mon maître, dans le temps que cette fonction « était ambitionnée par tout le monde : je lui « dois le même service lorsque c'est une fonction « que bien des gens trouvent dangereuse. »

Il priait d'avertir le roi qu'il était prêt à se dévouer pour sa défense.

Le temps accordé à Louis XVI pour préparer sa défense était insuffisant. Malesherbes et Tronchet demandèrent qu'on leur adjoignît le jeune avocat Desèze, qui, plus jeune et plus actif, rédigerait et prononcerait la défense. La Convention, ayant accordé la défense, ne refusa pas un nouveau conseil. Enfin, M. Desèze ayant terminé sa défense en y travaillant nuit et jour, Louis XVI en prit connaissance et voulut qu'il se tînt à la simple discussion des moyens qu'il avait à faire valoir.

Le 26, à neuf heures et demie du matin, on ramena Louis XVI du Temple aux Feuillants, dans le même ordre et le même appareil que lors de sa première comparution. Comme la première fois, il était calme et digne. L'Assemblée accueillit sa défense avec un morne silence et ne témoigna aucune improbation. Elle se terminait par ces paroles si justes, où il ne fut question que des vertus de Louis XVI :

« Louis était monté sur le trône à vingt ans, et « à vingt ans il donna sur le trône l'exemple des « mœurs ; il n'y porta aucune faiblesse coupable « ni aucune passion corruptrice ; il y fut économe,

« juste, sévère, et il s'y montra toujours l'ami « constant du peuple. Le peuple désirait la des- « truction d'un impôt désastreux qui pesait sur « lui, il le détruisit; le peuple demandait l'aboli- « tion de la servitude, il commença par l'abolir « lui-même dans ses domaines; le peuple sollicitait « des réformes dans la législation criminelle pour « l'adoucissement du sort des accusés, il fit ces « réformes; le peuple voulait que des milliers de « Français, que la rigueur de nos usages avait « privés jusqu'alors des droits qui appartiennent « aux citoyens, acquissent ces droits ou les recou- « vrassent, il les en fit jouir par ses lois; le peuple « voulut la liberté, et il la lui donna. Il vint même « au-devant de lui par ses sacrifices, et cependant « c'est au nom de ce même peuple qu'on demande « aujourd'hui..... Citoyens, je n'achève pas....... « Je m'arrête devant l'histoire : songez qu'elle « jugera votre jugement, et que le sien sera celui « des siècles! »

Mais rien ne pouvait arrêter les Montagnards dans leurs fatales violences. Ils acceptaient la question telle que la posait Desèze. Peu soucieux de savoir si les accusations étaient fausses ou vraies, ils réclamaient la mort du roi comme une mesure

de salut public. Les Girondins, qui désiraient le sauver, craignaient l'imputation de royalisme que leur adressaient les Montagnards. Pendant tout le procès, leur conduite fut fort équivoque. N'osant se prononcer en faveur de l'accusé, n'osant se joindre à ses ennemis, ils se perdirent sans le sauver. Ils proposèrent timidement qu'on en appelât au peuple. L'Assemblée avait décidé à l'unanimité que Louis était coupable; lorsque cette question fut posée, 284 voix votèrent *pour* 484 *contre*, 10 se récusèrent. Le président déclare, au nom de la Convention nationale, que le jugement de Louis Capet ne sera pas envoyé à la ratification du peuple.

Vint alors la terrible question de la peine. La mort fut votée à la majorité de 26 voix : des Girondins avaient voté la mort, des Montagnards le bannissement. Le duc d'Orléans, pour se rendre supportable aux Jacobins, vota la mort. Il retourna à son banc au milieu du trouble et de l'agitation causés par son vote. De nombreux incidents se produisirent. Duchastel, député des Deux-Sèvres, quoique malade, s'arracha de son lit pour venir voter le bannissement. Le ministre des affaires étrangères vint communiquer une note de l'am-

bassadeur d'Espagne, qui offrait la neutralité et la médiation de l'Espagne auprès de toutes les puissances, si on laissait la vie à Louis XVI. Les Girondins et ceux qui voulaient sauver Louis XVI ne savaient plus quels moyens employer. Kersaint donne sa démission. Il ne peut plus, dit-il à l'Assemblée, « supporter la honte de s'asseoir dans son « enceinte avec des hommes de sang, alors que « leur avis, précédé de la terreur, l'emporte sur « celui des gens de bien, alors que Marat l'em- « porte sur Pétion. » Cette démission cause une rumeur extraordinaire. Gensonné prend la parole. « Ce n'était rien, s'écrie-t-il, que d'avoir puni les « attentats de la tyrannie, si l'on ne punissait d'au- « tres attentats plus redoutables. On n'avait rempli « que la moitié de la tâche, si l'on ne punissait « pas les forfaits de septembre et si l'on n'ordon- « nait pas une instruction contre leurs auteurs. » A cette proposition, la plus grande partie de l'Assemblée se lève avec acclamation. Marat et Tallien s'opposent à ce mouvement. « Si vous punissez les auteurs de septembre, disent-ils, punissez aussi les conspirateurs qui étaient retranchés au château dans la journée du 10 août. »

Aussitôt l'Assemblée en tumulte ordonne au

ministre de la justice de poursuivre tout à la fois les auteurs des massacres des premiers jours de septembre, les individus trouvés en armes au château dans la nuit du 9 au 10, et les fonctionnaires qui avaient quitté leur poste pour venir à Paris conspirer avec la cour.

Louis XVI était définitivement condamné, malgré les nobles efforts de ses défenseurs, et de Vergniaud, le plus grand orateur des Girondins. Aucun sursis ne pouvait retarder le moment de la fatale sentence. Garat, comme ministre de la justice, fut chargé d'aller signifier à Louis XVI les décrets de la Convention. Il était accompagné de Santerre, d'une députation de la Commune et du Tribunal criminel, et de Grouvelle, secrétaire du Conseil exécutif. Le 20 janvier, à deux heures, ils se rendirent au Temple. Grouvelle fit au roi la lecture de la sentence. Il l'entendit sans changer de visage et se prépara chrétiennement à la mort : le lendemain, 21 janvier 1793, on le conduisit à l'échafaud au milieu d'une foule immobile et muette, de 40,000 hommes armés et rangés sur son passage. Il voulut parler à la foule ; un roulement de tambour commandé par Santerre couvrit sa voix ; deux minutes après, il avait cessé de vivre.

CHAPITRE II

SUITE DE LA CONVENTION

SOMMAIRE. — La première coalition; soulèvement de la Vendée; défection de Dumouriez; énergie de la Convention; les Comités de sûreté générale et de salut public; la Terreur. — Lutte entre les Girondins et les Montagnards; procès de Marat; journée du 2 juin 1793; proscription des Girondins; soulèvement du Midi; victoire de la Convention : ses principales victimes; division de la Montagne; exécution des Hébertistes et des Dantonistes (mars et avril 1794); luttes entre Robespierre et les Comités; loi du 22 prairial. — Journées des 8 et 9 thermidor.

La mort de Louis XVI rendit à l'intérieur les partis irréconciliables, et augmenta à l'extérieur les ennemis de la Révolution. Les doctrines révolutionnaires de la Convention, la propagande républicaine qu'elle faisait dans toute l'Europe effrayaient le despotisme des souverains. Les victoires de la Révolution avaient fait entrer dans la coalition la plupart des gouvernements encore indécis ou neutres; la catastrophe du 21 janvier

acheva de brouiller la France avec l'Europe. L'Angleterre avait jusque-là témoigné de la sympathie pour une Révolution qui lui retraçait la sienne : mais quand, sur la proposition de Danton, l'Assemblée promit secours et fraternité à tous les peuples désireux de liberté (novembre 1792), l'opinion publique commença à s'éloigner de la France. En apprenant la mort de Louis XVI, le cabinet de Saint-James renvoya le ministre Chauvelin : désormais Pitt poussa tout à fait l'Angleterre du côté de la coalition. La Convention, menacée de toutes parts, déclara, le 1er février 1793, la guerre à la Grande-Bretagne. Le 9, elle envoya sa déclaration à la Hollande, entièrement subordonnée depuis un siècle à l'influence anglaise. Disposé depuis longtemps à une rupture, Pitt redoubla d'activité et, dans l'espace de six mois, conclut avec le Hanovre, la Russie, la Hesse, la Sardaigne, l'Espagne, les Deux-Siciles, la Prusse, l'Empereur, le margrave de Bade et le roi de Portugal, sept traités d'alliance et six traités de subsides. Il voulait profiter de notre Révolution pour assurer la prépondérance de la Grande-Bretagne, comme Richelieu et Mazarin avaient profité de la crise de l'Angleterre pour dominer l'Europe. En

même temps, l'Espagne, dirigée par Godoï, qui avait mis sa neutralité au prix de la vie du roi, rompait avec la République. L'Empire tout entier et l'Empereur adhéraient à la guerre et la déclaraient le 22 mars 1793. Naples prit le parti du pape. Venise, la Suisse, la Suède, le Danemark et la Turquie restèrent neutres. La Russie, occupée du partage de la Pologne, ne se déclara pas encore.

Menacée sur toutes ses frontières, la République eut à combattre 350,000 hommes. Pour faire face à tant d'ennemis, la Convention décréta une levée de 300,000 hommes. Cette mesure fut une occasion de révolte pour la Vendée : dans les provinces de l'Ouest, les ordres privilégiés, qui n'avaient pas à lutter contre la classe moyenne, avaient conservé sur les paysans encore grossiers et ignorants toute l'autorité féodale. Le Maine, l'Anjou, la Bretagne, la Vendée, étaient profondément royalistes et servaient de refuge au parti de l'ancien régime. Des troubles partiels avaient déjà eu lieu, quand la Convention recruta les 300,000 hommes. De toutes parts, les paysans battirent la gendarmerie. Leurs premiers chefs furent Cathelineau, Charrette et Stofflet. L'Angle-

terre leur fournit des secours; 900 communes se soulevèrent, les nobles en tête. Les troupes républicaines furent battues à plusieurs reprises, et les insurgés s'organisèrent en trois corps de 10,000 hommes sous le commandement de Bonchamps, de d'Elbée, de Charrette et sous la direction générale de Cathelineau.

Aux malheurs de la guerre civile vinrent bientôt se joindre les défaites extérieures. Dumouriez, suspect au gouvernement, qu'il avait le projet de détruire à main armée et de remplacer par une monarchie constitutionnelle, ne pouvait rendre à son armée la confiance qu'elle avait perdue depuis son dernier échec. Battu de nouveau à Neerwinde par le prince de Cobourg, il évacua la Belgique et recourut à la défection comme à une dernière ressource. Il échoua encore devant Lille, Condé, Valenciennes; mandé à la barre de la Convention, il refusa d'y paraître et voulut entraîner l'armée dans sa défection; mais elle l'abandonna. Dumouriez passa dans le camp autrichien, avec le duc de Chartres, le colonel Thouvenot et deux escadrons de cavalerie. Le reste de son armée alla se mettre sous le commandement de Dampierre : la perte de Dumouriez compromettait la frontière du Nord.

La Convention, privée de son meilleur général, ne se déconcerta point : elle le déclara traître à la patrie, autorisa tout citoyen à lui courir sus, bannit le duc d'Orléans et tous les Bourbons. Pour réprimer les insurrections intérieures, elle mit hors la loi les prêtres et les nobles qui participeraient à un attroupement, confisqua les biens des anciens émigrés, leur défendit de rentrer sous peine de mort, et établit tout un système de tribunaux et de comités qui devaient ensanglanter la France. En vain les Girondins s'élevèrent contre des institutions aussi anarchiques et aussi arbitraires : la Montagne créa un Comité de sûreté générale, contre les ennemis de l'intérieur, et un Tribunal révolutionnaire, composé de neuf membres, pour condamner et punir non-seulement les coupables, mais aussi les suspects. Un Comité de salut public, également composé de neuf membres, disposa souverainement de l'autorité publique (6 avril) et s'attribua un pouvoir sans bornes sur la vie et les biens des citoyens. L'Assemblée elle-même ne fut pas à couvert de ses coups. Tant que les modérés de la Montagne formèrent, sous la direction du timide Barrère, le Comité de salut public, la Convention ne trouva pas d'ennemi

acharné dans ce conseil dictatorial qui gouvernait maintenant la France. Mais quand Robespierre présida le Comité, quand Barrère, devenu cruel par crainte, Couthon, Collot d'Herbois, Saint-Just, partagèrent avec lui ce pouvoir sans limites, la Convention intimidée se laissa arracher les mesures les plus funestes; elle renonça même à l'inviolabilité de ses membres, pour que le tyran qui dominait la France pût exercer plus librement cette justice d'un nouveau genre, qui devait dépendre de l'intérêt et de l'ambition, plus encore que des passions révolutionnaires et du fanatisme des partis.

L'institution du Comité de salut public inaugura la Terreur, époque terrible où la France, poussée à bout par les ennemis du dehors et les ennemis du dedans, semblait chercher son salut dans l'horreur même qu'elle inspirait au monde.

A ce moment, la guillotine fut un moyen de gouvernement; tel, tranquille hier, montait aujourd'hui sur l'échafaud; depuis la reine Marie-Antoinette jusqu'à Danton, jusqu'à Robespierre, le bourreau lui-même, qui périt victime de son propre système, cinquante têtes tombèrent presque chaque jour sur les échafauds de la capitale,

tandis que des commissaires nommés par le Comité portaient jusqu'au fond des provinces la désolation et l'horreur. Tous les partis devaient payer leur dette à la guillotine. Royalistes, Girondins, Montagnards, Hébertistes ou Dantonistes, tous devaient subir la loi fatale de l'épuration de partis qui se soupçonnaient les uns les autres et prenaient à tour de rôle le pouvoir en main.

En effet, depuis la défection de Dumouriez, le soupçon était partout : Robespierre accusait les Girondins d'être ses complices et d'avoir voulu ouvrir la France aux étrangers ; les Girondins le soupçonnaient lui-même, et avec plus de raison, de n'avoir d'autre but que sa propre puissance. Mais, vaincus de toutes parts, il ne leur restait plus d'autre asile que l'Assemblée ; c'est de là que les Montagnards voulurent les chasser. C'est ce qu'ils commencèrent le 10 avril et ce qu'ils achevèrent le 2 juin.

Le décret qui effaçait l'inviolabilité des députés fut bientôt mis à exécution. Le 21 janvier n'avait fait qu'aigrir les haines entre les Girondins et les Montagnards. Ceux-ci avaient montré leur ferme résolution de précipiter le cours de la Révolution, ceux-là leur désir impuissant d'indulgence. Dans

cette lutte redoutable, tout le désavantage était du côté des Girondins, qui avaient proclamé la République malgré eux, et qui ne la voulaient qu'avec la bourgeoisie. Or la bourgeoisie, capable de gouverner la France, était incapable de la défendre contre les armées de la coalition. Les Jacobins, au contraire, en appelant le peuple à la défense de la patrie, l'appelaient aussi à la gouverner et prétendaient ne travailler que pour elle. La France entière était divisée entre ces deux partis. Les départements de l'Est et du Nord-Est, menacés plus directement de l'invasion étrangère, étaient généralement montagnards. Ceux du Midi étaient girondins. Le Sud-Ouest surtout était le centre de cette opinion, qui se manifestait quelquefois avec une vivacité imprudente. En attendant le moment de porter à leurs adversaires un coup décisif, les jacobins désignaient à la haine du peuple les riches, les marchands, les accapareurs. Ils faisaient décréter un versement de 7 millions, payables par les bourgeois, pour les subsistances de Paris. Le peuple continuant à souffrir à cause de la baisse des assignats et de la cherté croissante des denrées, Marat osa le convier à piller les magasins des riches. La multitude, docile à la voix de celui

qui s'intitulait l'*ami du peuple* et qui naguère avait réclamé la mort de 270,000 ennemis de la Révolution, se mit à piller quelques boutiques. La Gironde obtint sa mise en accusation; mais le Tribunal révolutionnaire le renvoya absout, et la populace le ramena en triomphe au sein de la Convention.

Cette attaque imprudente dévoila la faiblesse des Girondins. Danton seul pouvait les sauver; il inclinait secrètement vers eux. « Vingt fois je leur ai offert la paix, disait-il plus tard : ils ne l'ont pas voulue. » Les Girondins ne pouvaient lui pardonner les massacres de septembre : ils repoussèrent son alliance et le rejetèrent dans les rangs de la Montagne. Il les attaqua à son tour dans les journées du 31 mai et du 2 juin 1793.

Maîtresse de Paris par la Commune et les Jacobins, la Montagne voulait faire casser une Commission de douze membres, instituée pour examiner la conduite de la municipalité, et rechercher les auteurs des complots ourdis contre la représentation nationale. Ne pouvant vaincre la résistance de la Convention, elle résolut d'employer la force. Robespierre, Marat, Danton, Chaumette, Pache et Henriot organisèrent un complot : le

31, les Tuileries, où siégeait l'Assemblée, sont entourées de troupes, et les douze cassés sur-le-champ. Mais Robespierre ne s'en tint pas là : malgré de violentes invectives, il n'avait pu mettre les Girondins en accusation. De concert avec Marat et la Commune, il investit l'Assemblée avec 80,000 hommes pour demander la proscription de la droite. En vain l'intrépide Lanjuinais défendit la Gironde. Il fallut céder aux menaces et aux canons d'Henriot. Marat, vrai dictateur de l'Assemblée, dressa lui-même la liste de proscription. Trente et un Girondins furent décrétés d'arrestation : c'étaient Gensonné, Guadet, Brissot, Gorsas, Pétion, Vergniaud, Salles, Barbaroux, Chambon, Buzot, Birotteau, Lidon, Rabaud, Lasource, Lanjuinais, Grangeneuve, Lehardy, Lesage, Louvet, Valazé, Lebrun, Clavières, et presque tous les membres de la Commission des douze. En décrétant la mise en jugement de ses membres, la Convention nationale proclamait sa servitude.

Les Girondins, après leur proscription, auraient dû demeurer ou combattre ensemble : ils se séparèrent; les uns, comme Vergniaud, Gensonné, Ducos, Fonfrède, attendirent froidement leur

jugement; les autres, comme Pétion, Barbaroux, Guadet, Louvet, Buzot, Lanjuinais, s'évadèrent pour soulever les départements. Caen fut le centre de l'insurrection : ils y réunirent une assemblée de départements, formèrent une armée et disposèrent tout pour marcher sur Paris. C'est de là que partit une belle, jeune et courageuse fille, descendante du grand Corneille, Charlotte Corday d'Armans, qui, comme Mme Roland, voulait une république soumise aux lois et féconde en vertus. La guerre du Calvados commençait; elle crut que la mort du chef des anarchistes sauverait les Girondins; elle partit pour Paris, pénétra jusqu'à Marat, qu'elle frappa d'un coup de poignard pendant qu'il était au bain. Arrêtée et traduite devant le Tribunal révolutionnaire, elle fut condamnée à l'échafaud; elle mourut avec une inaltérable sérénité et un noble courage; mais Marat, assassiné, fut pour la multitude l'objet d'un enthousiasme plus grand encore : la Convention fut contrainte de lui accorder les honneurs du Panthéon. En même temps, Lyon, Marseille, Bordeaux prirent les armes, et plus de soixante départements allèrent à l'insurrection. Bientôt les royalistes entrèrent dans les rangs de la révolte;

dès qu'on est en insurrection, le parti dont l'opinion est la plus extrême l'emporte toujours sur les autres plus modérés. Les royalistes s'emparèrent partout du mouvement : Lyon, Marseille, Toulon, Nîmes, Montauban, les Cévennes s'allièrent au roi de Sardaigne. Sur quelques points, on arbora même le drapeau blanc. Les Vendéens redoublaient d'activité ; ils prenaient Saumur, Angers et marchaient sur Nantes. Toulon fut livrée aux Anglais avec toute la flottille de la Méditerranée (27 août). La Corse, où Paoli profita de l'occasion pour se révolter, faillit se jeter dans les bras de l'Angleterre. Dans le Nord, Dampierre, battu et tué à Namur, avait été remplacé par Custine. Valenciennes, Condé, tombèrent au pouvoir des Autrichiens. Après une défense héroïque, Mayence, pressée par la famine, capitula (25 juillet). Enfin le gouvernement anglais déclara tous les ports français en état de blocus et confisqua les bâtiments neutres qui chercheraient à y porter des vivres. Le Comité de salut public y répondit trois mois après par la loi odieuse du *maximum*. La République semblait prête à s'écrouler.

Les Montagnards, restés maîtres de la Conven-

tion, déployèrent une énergie redoutable. En quelques jours, une Constitution nouvelle fut adoptée et soumise aux assemblées primaires : elle établissait le gouvernement de la multitude. Une souveraineté sans bornes accordée au peuple, des magistratures fréquemment renouvelées, des élections immédiates et spontanées, sans convocation, une Assemblée nationale annuellement renouvelée : telle était la Constitution de 1793. Mais elle était impraticable au milieu des dangers qui menaçaient la France. On la suspendit aussitôt en renforçant le gouvernement révolutionnaire. En venant accepter la Constitution à la barre de l'Assemblée, les représentants des 44,000 municipalités demandèrent l'arrestation de tous les gens suspects et la levée en masse. Merlin rédigea alors la terrible loi des suspects, qui jeta dans les prisons plus de 300,000 personnes, et Barrère, au nom du Comité de salut public, proposa des mesures plus générales encore. « La liberté, dit-il, est devenue créan- « cière de tous les citoyens; tous lui doivent leur « sang...... Que chacun occupe son poste dans « le mouvement national et militaire qui se pré- « pare. Les jeunes gens combattront; les hommes

« mariés forgeront les armes, transporteront les « bagages, les subsistances ; les femmes travail- « leront aux habits des soldats, feront des tentes « et soigneront les blessés ; les enfants mettront le « vieux linge en charpie, et les vieillards, repre- « nant la mission qu'ils avaient chez les anciens, « se feront porter sur les places publiques ; ils « enflammeront le courage des jeunes guerriers, « ils propageront la haine des rois et l'unité de la « République..... La République n'est plus qu'une « grande ville assiégée ; il faut que la France ne « soit plus qu'un vaste camp. » Les mesures proposées par Barrère furent décrétées sur-le-champ.

Tous les Français de dix-huit à vingt-cinq ans prirent les armes ; les armées, refaites par des réquisitions d'hommes, furent nourries par des réquisitions de vivres. La République eut en quelques mois quatorze armées et 1,200,000 hommes. En même temps, on redoublait les arrestations ; bourgeois, commerçants de tout âge et de tout sexe, rejoignirent dans les prisons les nobles et les prêtres qu'on y avait oubliés. On créa une armée révolutionnaire pour l'intérieur : elle fut de 6,000 soldats et de 1,000 canonniers. On battit les insurgés du Calvados, qui se soumirent. On fit rentrer

dans le devoir Bordeaux, Marseille et Lyon, qui fut pris par Kellermann. Toulon, défendu par les Anglais et les Espagnols, tomba bientôt au pouvoir des républicains. On remarqua au siège de cette ville un jeune capitaine d'artillerie dont le sang-froid et l'énergie attirèrent tous les regards. C'était Bonaparte, à qui l'avenir réservait de si grandes destinées.

Les Vendéens avaient échoué au siège de Nantes, et leur généralissime, Cathelineau, y avait succombé ; ils abandonnèrent Saumur, n'essuyèrent plus que des défaites et furent massacrés à Savenay, dans une vaine tentative d'émigration. Il était parti 80,000 hommes, il ne rentra en Vendée que quelques débris ; la prise de Noirmoutiers et la mort de Larochejacquelein achevèrent leur désastre. Le général Thureau prit le commandement de douze colonnes, qui reçurent le nom de *colonnes infernales*, parcoururent le pays dans tous les sens, et mirent tout à feu et à sang. Dans le Nord, Houchard, qui avait remplacé le Girondin Custine, fut écarté à son tour au profit de Jourdan. Hoche et Pichegru sur la Moselle, Kellermann sur les Alpes, commencèrent ensemble la glorieuse campagne de 1793 et 1794. Carnot

avait déployé dans tous ces préparatifs, tous ces changements et toutes ces victoires, une activité et un talent de premier ordre. Il avait organisé avec des recrues une armée formidable, créé comme par enchantement une nouvelle artillerie, pourvu au manque de munitions et de vivres, ressuscité la puissance militaire de la France. Le Comité de salut public triomphait de toutes parts, et la France était sauvée. Mais elle devait payer de son sang ce réveil inespéré. Pendant que nos armées illustraient à l'extérieur le nom de la République, que de crimes et de déchirements au cœur même de la France ! Que de têtes immolées à la vengeance ou à l'ambition ! Que de jugements iniques et de meurtres déguisés sous l'apparence de la justice ! Les nobles et les prêtres avaient presque tous disparu du sol français. C'étaient maintenant les riches, les hommes populaires qui aspiraient à un ordre de choses plus tranquille, les ennemis du Comité, les rivaux de Robespierre et de Saint-Just, les derniers partisans de la justice, de la liberté, de l'humanité, qui fournissaient aux échafauds leur proie quotidienne. Une armée révolutionnaire ravage le territoire même de la France, traînant la guillotine après elle. « Pour réaliser

le bonheur des peuples, » les triumvirs satisfont toutes leurs haines et toutes leurs défiances. De tous côtés, ils envoient des commissaires, vrais bourreaux chargés des vengeances du Comité. Barrère propose que Lyon soit anéantie; Robespierre y envoie Collot-d'Herbois, Fouché et Couthon, trois monstres altérés de sang, qui mitraillent les habitants et démolissent la ville. Barras et Fréron à Toulon, Lebon à Arras, Carrier à Nantes, où il établit en grand ce qu'on appela les noyades, d'autres à Caen, à Marseille, à Bordeaux, luttaient de cruauté et de zèle pour la cause du salut public. Le Comité, qui travaillait, disait-il, à l'institution de la liberté, préludait à la démocratie par le plus horrible despotisme dont l'histoire ait gardé le souvenir.

Paris était le centre de ce hideux gouvernement; c'est là qu'il frappa dans ce qu'ils avaient de plus élevé tous les partis qui n'étaient pas le sien. La reine Marie-Antoinette mourut sur l'échafaud le 16 octobre; Mme Élisabeth y monta bientôt à son tour; Bailly, les 22 chefs des Girondins, Brissot, Vergniaud, Gensonné, Fonfrède, etc., tombèrent sous le couteau révolutionnaire : 73 de leurs collègues furent emprisonnés

(31 octobre). Salles, Guadet, Barbaroux, Pétion, Buzot, Rabaud Saint-Étienne, Roland, Condorcet montèrent sur l'échafaud ou se dérobèrent au supplice par le suicide. Le duc d'Orléans, Custine, Biron, Houchard, Lavoisier, Malesherbes vinrent grossir le nombre de ces illustres victimes. « La « Gironde avait péri; le couteau s'abaisserait-il, « insatiable, sur la tête de celle qui avait été « l'âme de la Gironde, son orgueil, sa gloire, sa « poésie ? La République aurait-elle la force d'im- « moler cette illustre républicaine, Mme Roland ? « Des hommes se rencontreront-ils capables de « tuer une femme, et une femme qui était un « grand homme? La Révolution n'avait-elle pas « assez du sang d'une reine, et peut-on concevoir « aujourd'hui qu'elle n'avait pas hésité à écraser « sous le même niveau..... quel niveau, grand « Dieu ! Mme Roland et Marie Antoinette ! Ah ! « il n'est pas une fibre du cœur qui ne tressaille à « ces souvenirs. Son procès ?..... mais on le con- « naît déjà : c'était celui de la Gironde. Elle mou- « rut comme l'aurait pu faire la mère, ou plutôt « une sœur des Gracques. Habillée de blanc, et « ses longs cheveux noirs épars jusqu'à la cein- « ture, elle descendit d'un air héroïque la rude

« pente au bas de laquelle on remonte vers l'im-
« mortalité. Arrivée sur la place de l'exécution,
« elle dit, suivant Toulongeon, à son compagnon
« Lamarche : « Passez le premier, vous n'auriez
« pas le courage de me voir mourir, » et, suivant
« Riouffe, elle s'écria : « O liberté, que de crimes
« on commet en ton nom ! » Était-ce un ana-
« thème ? Non, puisqu'en apostrophant ainsi la
« statue de la Liberté elle s'inclina en signe de
« respect devant l'austère déesse qui la tuait et
« la fera revivre à jamais[1] ! »

Trois échafauds toujours en exercice suffisaient à peine. Robespierre exerçait dans le Comité une sorte de dictature. Saint-Just, Couthon, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Carnot, Cambon, les deux Prieur, Barrère en étaient les principaux membres. Ils disposaient de tout sous le nom de la Convention, qui n'était qu'un instrument, payaient la multitude qui leur servait d'appui, et dominaient sans contrôle d'un bout de la France à l'autre.

Mais la Montagne ne resta pas longtemps unie ; il s'y forma trois partis : celui de Robespierre, qui

1. Louis Blanc. *Révolution française*, t. IX, liv. X, chap. XIII.

occupait le pouvoir exécutif et s'appuyait sur le Comité de salut public; celui d'Hébert, qui s'appuyait sur la Commune et formait la partie extrême de la Montagne; et enfin celui de Danton, qui maintenant représentait la modération et la clémence, tant la Révolution, à chaque convulsion nouvelle, faisait de chemin dans la voie de l'anarchie et du crime! Après le décret qui institua le nouveau calendrier révolutionnaire, la lutte se prononça entre la Commune et les Hébertistes, qui avaient pour organe *le Père Duchesne* et le Comité; c'était l'ancien parti de Marat rallié autour d'Hébert, de Chaumette, de Ronsin et de Clootz; il s'appuyait sur le club des Cordeliers, entièrement désorganisé au profit des anarchistes. Les vieux Cordeliers de Danton, qui formaient le troisième parti, n'étaient déjà plus que des indulgents, qu'on accusait de modérantisme.

La faction d'Hébert força l'évêque de Paris à abjurer le christianisme à la barre de la Convention et lui fit décréter que le catholicisme serait remplacé par le culte de la Nature et de la Raison. Robespierre s'alarma, fit décréter à son tour que toutes violences contraires à la liberté des cultes étaient défendues, et fit prévaloir

bientôt le culte de l'*Être suprême* sur celui de la Raison.

Cependant Danton, qui s'était retiré à Arcis-sur-Aube, crut le moment venu pour agir et reparut à Paris (décembre 1793). Camille Desmoulins, qui jusque-là avait coopéré à toutes les violences de la Révolution pour en assurer le triomphe, voyant qu'elle allait se perdre par trop d'excès, commença la publication du *Vieux-Cordelier*, où il attaqua tour à tour les anarchistes d'Hébert et le Comité de salut public, auquel il reprochait sa tyrannie. Robespierre eut quelque temps l'apparence de se rallier aux Dantonistes et de rejeter tous les crimes sur ses collègues. Il se séparait de Barrère, de Billaud et de Couthon, et corrigeait lui-même le journal de Camille Desmoulins. Mais c'était pour mieux accabler ses adversaires qu'il les flattait. Il s'entendit avec le Comité : ses collègues lui abandonnèrent les Hébertistes. Puis il les accusa les uns et les autres dans le sein de la Convention, Hébert de corrompre le peuple en propageant l'athéisme, Danton de donner le mauvais exemple et de conspirer avec l'étranger. Il les enveloppa dans la même proscription : d'abord Hébert, Ronsin, Klootz, Monmoro, Vincent, etc.,

montèrent sur l'échafaud (24 mars 1794). Douze jours après, Danton, Desmoulins, Lacroix, Philippeaux, abandonnés à Robespierre par la Convention, subirent le même sort (5 avril). « Ce furent « les tardifs, mais derniers défenseurs de l'huma- « nité et de la modération. Après eux, aucune « voix ne se fit plus entendre contre la dictature « de la Terreur; elle frappa, d'un bout de la France « à l'autre, des coups redoublés et silencieux. »

Robespierre comprit cependant qu'il était temps d'arrêter, ou du moins de ralentir l'effusion du sang pour établir sur les ruines du passé une société nouvelle. Carrier, qui noyait sans interruption à Nantes, fut rappelé à Paris. Quelques membres de la droite furent épargnés par ses ordres; après avoir gagné l'affection de la multitude, il voulait se faire regarder par tous les partis comme leur protecteur, et asseoir solidement sa dictature sur une popularité universelle. Mais les Comités s'unirent à la Montagne pour prévenir ses ambitieux desseins. Collot d'Herbois, Billaud, travaillèrent à sa ruine, de concert avec Tallien, Bourdon de l'Oise, Barras, Fouché. La Convention, blessée par l'appareil déployé par Robespierre, qu'elle venait d'élire président, à la fête de l'Être suprême, releva

un peu la tête. Le dictateur fit alors proposer par Couthon l'asservissement de l'Assemblée. Cette loi, qui effaçait jusqu'à l'ombre des formes légales et plaçait les représentants sous le couteau, fut adoptée, grâce à la crainte qu'il inspirait encore, mais avec quelques modifications. N'osant encore l'attaquer ouvertement, les ennemis de Robespierre le tournèrent en ridicule, en dénonçant une secte nouvelle qui le considérait comme un nouveau Messie. Alors il se retira aux Jacobins, où il concentra ses forces et voulut intimider la Convention par une recrudescence de terreur. En quarante-sept jours, 1400 personnes périrent, et, parmi elles, le Parlement tout entier de Toulouse, les maréchaux de Noailles et de Mouchy, André Chénier, Boucher, le général Beauharnais, des femmes, jusqu'à des enfants.

L'opinion publique éclata enfin à la vue de ces atrocités; on n'applaudissait plus aux exécutions; on se disait tout bas et bientôt même à haute voix que Robespierre aspirait à la dictature et voulait détruire l'Assemblée. Le 8 thermidor, ses ennemis l'attaquèrent en pleine Convention : il répondit par une apologie déclamatoire et d'orgueilleuses menaces, désignant comme traîtres Carnot, Cam-

bon, la plupart des membres du Comité, et demandant qu'on reconstituât le gouvernement. Barrère, que depuis longtemps les cruautés de Robespierre fatiguaient sans qu'il osât le dire, l'abandonna au milieu de la discussion ; cette défection entraîna la Plaine. Sur un refus de livrer son discours à l'impression, Robespierre se retira aux Jacobins, fit alliance avec la Commune et prépara, de concert avec elle, une vaste insurrection pour le lendemain. Mais le 9, les ennemis du tyran, comme on l'appelait depuis quelques jours, avaient eux-mêmes concerté une attaque décisive ; la Montagne et la droite s'étaient réunies dans cet effort suprême. Tallien et Billaud-Varennes accusèrent Robespierre, Couthon et Saint-Just. En vain il voulut essayer de reprendre l'influence dont la perte menaçait sa vie aussi bien que sa puissance. Les cris de : *A bas le tyran!* lui couvrirent la voix ; le président Thuriot lui refusa la parole, et son arrestation fut décidée. Lebas et Robespierre le jeune voulurent s'associer au sort des triumvirs. Mais le maire Henriot, l'agent national Pagan et le commandant Henriot, soulevèrent le peuple, délivrèrent les prisonniers et les ramenèrent en triomphe à l'hôtel de ville. La Convention, qui avait repris

toute son indépendance, répondit par des mesures vigoureuses. Robespierre et tous ses partisans furent mis hors la loi; les sections de la garde nationale, convoquées à la hâte, marchèrent sur l'hôtel de ville, dispersèrent la foule sans effusion de sang, et se saisirent une seconde fois des condamnés. Robespierre le jeune se jeta par la fenêtre sans se tuer. Son frère se tira un coup de pistolet, mais il ne fit que se briser la mâchoire; Lebas, plus heureux, se brûla la cervelle. Robespierre, après avoir été exposé toute la nuit aux outrages du peuple, fut conduit le lendemain à l'échafaud avec tous ses complices (10 thermidor, 28 juillet 1793). Henriot, Coffinhal, plusieurs représentants, en tout 103 personnes furent envoyées au supplice sans discussion, sans jugement, sur une simple constatation d'identité. C'était une digne fin de la Terreur. Robespierre, guillotiné le dernier, était mort au milieu des exécrations et des applaudissements prolongés de la multitude.

Ainsi se termina la tyrannie dans la personne de Robespierre et de ses complices. Ceux qui l'avaient renversé, étaient ceux mêmes qui avaient poussé la Terreur à ses dernières limites. Aussi coupables au moins que Robespierre, ils entendaient profiter de

sa mort pour continuer son système pour leur propre compte. Mais la nation ne vit dans la mort du dictateur que la fin de ses maux et imposa, par la seule force de l'opinion, sa volonté aux terroristes. Un peu de tranquillité revint dans Paris, où l'on ne vit plus que rarement des exécutions politiques. Les Comités furent considérablement affaiblis. La Convention s'attribua les pouvoirs de la Commune et ferma le club des Jacobins. Les massacreurs, Carrier le premier de tous, furent envoyés au supplice; Lebon, Fouquier-Tinville devaient périr l'année suivante. Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, Vadier, furent déportés à Cayenne, après la défaite définitive des Jacobins dans la journée du 1er prairial (20 mai 1795). Enfin, le désarmement du faubourg Saint-Antoine, affaiblissant le peuple, prévint désormais les révoltes.

CHAPITRE III

FIN DE LA CONVENTION

SOMMAIRE. — Résultats du 9 thermidor. — Guerre étrangère; système de Carnot. — Résultats de la défection de Dumouriez; perte de Condé, de Valenciennes et de Mayence; succès des Vendéens; leurs défaites au Mans et à Savenay (1793).
Campagne de 1794; victoire de Fleurus; campagne d'hiver de 1794; conquête des Pays-Bas (1795); invasion de l'Espagne; traité de Bâle avec la Prusse (1795). — Paix avec l'Espagne; débarquement des émigrés à Quiberon; revers sur mer. — Constitution de l'an III; journée du 13 vendémiaire 1795; fin de la Convention (26 octobre 1795).

Le 9 thermidor fut la première journée de la Révolution où ceux qui attaquaient succombèrent. On peut reconnaître à ce seul signe que le mouvement ascendant révolutionnaire était arrivé à son terme. Un mouvement contraire allait commencer et ne s'arrêter qu'au jour où l'unité du pouvoir serait reconstituée par le despotisme de Napoléon Bonaparte.

Tandis que la Convention se déchirait de ses propres mains, et que le sang coulait à flots sur les échafauds, les armées françaises luttaient avec un courage héroïque contre la coalition. Toutes nos frontières étaient menacées : au nord et au nord-est, par l'Angleterre et la Prusse ; à l'est, par l'Empire et l'Autriche ; au sud-est, par l'Autriche et le Piémont ; au midi, par l'Espagne. La Convention fit partout face à l'ennemi ; mais, pour sortir d'une situation périlleuse, il fallait un système de guerre approprié aux circonstances et aux hommes. Jusqu'alors nos généraux, issus de l'ancienne noblesse et formés à l'école de la guerre de Sept-Ans, avaient suivi les vieilles méthodes, opposant bataillon à bataillon, s'avançant pas à pas d'une ville à une autre, ne laissant derrière eux aucune position fortifiée aux mains de l'ennemi. Dans la grande guerre révolutionnaire que la France soutenait contre l'Europe monarchique, un pareil système ne pouvait amener aucun résultat. Il fallait concentrer les masses sur un point décisif, écraser l'ennemi par des coups d'éclat, et triompher à force de vigueur et d'audace. Pour cette guerre nouvelle, il fallait des hommes nouveaux ; il fallait proscrire les états-majors sortis de l'ancien

régime, élever au commandement des officiers jeunes, intelligents, résolus.

Ce système de guerre, admirablement approprié au génie de nos généraux improvisés et de nos jeunes conscrits, fut proposé par Carnot au Comité de salut public, qui l'adopta. Dès lors, la victoire n'abandonna plus guère nos drapeaux. Les résultats ne se firent pas attendre. Au moment de la défection de Dumouriez, la situation de la France paraissait désespérée. Quelques mois après, à la fin de décembre 1793, le salut du pays était assuré dans le nord, sur le Rhin, et en même temps à Lyon, à Toulon et dans la Vendée; l'année suivante, nos armées, partout victorieuses, reprenaient l'offensive et portaient la guerre sur le territoire ennemi. Toutefois, on aurait tort d'attribuer ce magnifique succès au régime de la Terreur. Il fut obtenu malgré ce régime, grâce au génie de Carnot, à l'enthousiasme de nos soldats, à l'habileté de nos généraux, et aussi, il faut l'avouer, à l'ineptie de nos ennemis.

Les coalisés n'avaient pas tiré de la défection de Dumouriez tout le parti qu'ils auraient pu. Les Anglais voulaient s'emparer de Dunkerque, les Autrichiens avaient emporté les places de l'Es-

caut; mais personne n'avait marché sur Paris. Dampierre, qui avait pris le commandement et rassemblé l'armée au camp de Famars, près de Valanciennes, voulut débloquer Condé; mais il périt dans cette entreprise (9 mars 1793). Le 23 du même mois, ils envahirent le camp et repoussèrent l'armée jusqu'à Bouchain. Condé et Valenciennes restèrent investis de toutes parts. Au mois d'avril, Custine, après une sortie imprudente du côté de Francfort, fit une retraite également imprudente sur Wissembourg. Les Prussiens assiégèrent Mayenne : 20,000 hommes, Kléber et les représentants Rewbell et Merlin de Thionville firent une magnifique défense, que Beauharnais, le successeur de Custine, ne sut pas soutenir avec son armée.

Les coalisés perdirent un mois encore en vaines opérations : les Prussiens remontèrent vers la Lauter et la Sarre; les Anglais marchèrent sur Dunkerque, et les Autrichiens assiégèrent Le Quesnoy. Pendant ce temps, la France avait préparé ses moyens de défense, et Houchard mit en œuvre un plan habile de Carnot. Il se porta en masse entre Dunkerque, que défendaient encore Souham et Hoche; il battit l'armée anglaise à Hondschoote

(8 septembre); mais le corps d'observation se réunit au corps de siège et évita de cette façon une destruction complète. Cinq jours après, les Hollandais ouvraient les portes de Menin. Les armes françaises soutenaient glorieusement la guerre, lorsqu'une panique ramena Houchard avec son armée en désordre jusque sous les murs de Lille. On le destitua, et le Comité de salut public le fit monter sur l'échafaud à la suite de Custine.

Les Autrichiens avaient pris Le Quesnoy. Maîtres du pays entre l'Escaut et la Sambre, ils menaçaient les lignes françaises. Sur les ordres de Carnot, Jourdan se porta sur la droite, battit le prince de Cobourg à Watignies et débloqua Maubeuge (15 et 16 octobre). Dans les Vosges, les Français, battus à Perimasens (14 septembre), furent chassés par Würmser des lignes de Wissembourg (13 octobre). Landau fut bombardée. Mais Hoche fut mis à la tête de l'armée de la Moselle, Pichegru à la tête de celle du Rhin; le Comité envoya Saint-Just et Lebas comme commissaires auprès des troupes. Le duc de Brunswick, général de l'armée prussienne, abandonna Würmser près de Strasbourg après une vaine tentative sur Bitche, et recula jusqu'à Kayserslautern,

près de Manheim. Hoche y fut d'abord battu (17 novembre) ; il prit sa revanche sur les Autrichiens, qu'il attaqua de concert avec Pichegru, en leur enlevant à son tour les lignes de Wissembourg (27 décembre). Les Prussiens reculèrent jusqu'à Mayence, et Hoche établit ses quartiers d'hiver dans le Palatinat.

Dans le Midi, les Français occupaient Nice, mais ne pouvaient avancer plus loin ; sur les Pyrénées, Ricardos les avait battus à plusieurs reprises ; l'armée républicaine s'était réfugiée sous les murs de Perpignan (décembre 1793).

En même temps, le Comité remportait de nombreuses victoires à l'intérieur : il reprenait Toulon et Lyon (octobre et décembre) ; il triomphait de l'insurrection vendéenne. La révolte avait commencé à Saint-Florent le 10 mars 1793. Appelés sous les drapeaux par la Convention, les jeunes gens se mutinèrent, chassèrent les gendarmes et pillèrent l'hôtel-de-ville. Le voiturier Cathelineau et le garde-chasse Stofflet se mirent à leur tête ; bientôt l'insurrection prit des proportions formidables. Les populations entières, guidées par les gentilshommes, fanatisées par leurs prêtres, s'armèrent pour la cause royaliste. Bonchamp, Lescure,

d'Elbée, la Rochejaquelein, Charette furent les principaux chefs. Les Vendéens prirent Saumur (9 juin), reçurent des secours de l'Angleterre et attaquèrent le port des Sables-d'Olonne; Boulard les repoussa. Ils se portèrent alors sur Nantes : Canclaux leur opposa une vigoureuse résistance, et leur généralissime Cathelineau fut tué (29 juin). Mais les victoires de Chatillon sur Westermann, et de Viliers sur un corps d'armée parti d'Angers, leur rendirent l'assurance, soutenus par les Chouans, qui dans la Bretagne et le Maine faisaient une guerre d'embuscades, de brigandages et de massacres.

L'indiscipline des Vendéens les perdit : 40,000 paysans furent battus complètement à Luçon par le général Tuneq et 6,000 hommes (14 août). Vainqueurs de Marceau à Chantonnay, ils rencontrèrent devant eux Kléber, qui arrivait de Mayence avec 20,000 hommes de troupes aguerries; le Comité de salut public divisa son armée en quatre corps qui devaient partir en même temps de Saumur, de Nantes, des Sables et de Niort, pour cerner les Vendéens. Mais la rivalité de Canclaux et de Rossignol, et des contre-ordres troublèrent leur évolution. Attaqué à Torfou par 20,000 Vendéens,

Canclaux ne dut son salut qu'au courage de son avant-garde, commandée par Kléber. Les trois défaites des Ponts-de-Cé, de Coron et de Montaigu le forcèrent à se replier sur Nantes.

La Convention déclare que la guerre doit être finie avant le 20 octobre : quatre victoires sont le résultat immédiat de cette déclaration. Les Vendéens sont battus le 6 octobre à Saint-Symphorien par Kléber, le 9 à Chatillon par Westermann ; ils perdent Lescure à Mortagne, sont écrasés à Saint-Christophe le 15 par Kléber et Marceau, enfin à Chollet, le 17, par Kléber seul ; d'Elbée, Bonchamps y périssent. 80,000 Vendéens passent la Loire à Varades, battent les républicains à Laval (27 octobre) et arrivent jusqu'à Granville, d'où ils veulent passer en Angleterre. Repoussés à Granville, ils marchent sur Angers, où la ligne de la Loire a été fermée d'avance ; rejetés sur le Mans, ils sont écrasés dans la ville même, et achevés dix jours après à Savenay. La guerre était terminée : Hoche, qui s'était vu avec désespoir condamné à une guerre civile, sans générosité, sans combinaisons et sans gloire, trouva pourtant dans ce poste, trop obscur pour son talent, l'occasion de déployer les qualités d'un homme d'Etat

autant que celles d'un général. « Ne perdons ja-
« mais de vue, écrivait-il à ses officiers, que la poli-
« tique doit avoir beaucoup de part à cette guerre.
« Employons tour à tour l'humanité, la vertu, la
« probité, la force, et toujours la dignité qui con-
« vient à des républicains. » Il avait conçu les idées les plus justes sur le pays et sur la manière de le purifier. Il y fut habilement secondé par Canclaux.
« Il faut des prêtres à ces paysans, écrivait Hoche ;
« laissons-les-leur, puisqu'ils en veulent. Beaucoup
« ont souffert et soupirent après leur retour à la vie
« agricole ; qu'on leur donne quelques secours pour
« réparer leurs fermes. Quant à ceux qui ont
« pris l'habitude de la guerre, les rejeter dans leur
« pays est impossible ; ils le troubleraient par leur
« oisiveté et leur inquiétude. Il faut en former des
« légions et les enrôler dans les armées de la Ré-
« publique. Ils feront d'excellents soldats d'avant-
« garde ; et leur haine de la coalition, qui ne les
« a pas secourus, nous garantit de leur fidélité.
« D'ailleurs, que leur importe la cause ? il leur faut
« la guerre. Souvenez-vous, ajoutait-il, des bandes
« de Duguesclin allant détrôner Pierre le Cruel, et
« du régiment levé par Villars dans les Cévennes. »

Pichegru prit le commandement de l'armée du

Nord au commencement de l'année 1794. Hoche, accusé par son collègue, venait d'être destitué et jeté en prison par Saint-Just. Après deux mois de vains efforts sur l'Escaut et sur la Sambre, et deux victoires inutiles à Moncroën et à Tourcoing (avril et mai), il fut rejoint par Jourdan et 45,000 hommes que Carnot avait fait sortir de ses lignes de la Moselle. Après quatre attaques infructueuses sur la Sambre, Jourdan commençait à se décourager : Lebas et Saint-Just lui firent tenter une cinquième bataille ; le résultat en fut heureux ; Charleroi capitula. Cobourg, battu à Fleurus (26 juin), laissa Pichegru pousser les Anglais en Hollande, tandis que lui-même reculait rapidement jusque derrière la Meuse, poursuivi par Jourdan. Aux Pyrénées, Dugommier força le camp du Boulon, où il prit 140 canons ; aux Alpes, Damerbion et Bonaparte forcèrent celui de Saorgio, qui leur fermait le col de Tende (avril 1794). La campagne était heureuse sur tous les points.

L'hiver n'arrêta point nos généraux. Vainqueur des Autrichiens sur l'Ourthe et sur la Roër, Jourdan les poussa au delà du Rhin (octobre) ; les Prussiens quittèrent le Palatinat et se réfugièrent également derrière le Rhin. Alors quatre

armées françaises s'établirent le long du fleuve. Les rigueurs de l'hiver n'arrêtèrent pas l'élan de nos troupes, bien qu'elles manquassent de toutes les choses nécessaires à leur subsistance. Sans souliers, sans habits, sans paye, l'armée s'avança courageusement vers le Nord; et, à la faveur de la glace qui couvrait les canaux et les fleuves, Pichegru entra dans Amsterdam, le 20 janvier 1795. Les hussards coururent au Texel s'emparer de la flotte hollandaise; les Pays-Bas furent constitués en République batave, et l'Allemagne, ouverte à nos soldats, vit avec terreur nos merveilleuses victoires.

En même temps, Dugommier prenait Bellegarde et se faisait tuer en forçant à la Monga le passage des Montagnes (novembre 1794). Figuières ouvrit ses portes, et Moncey envahit l'Espagne par le Guipuscoa.

Effrayées, la Prusse et l'Espagne demandèrent la paix à la convention : elles l'obtinrent. Les traités de Bâle (5 avril et 22 juillet) enlevèrent à la Prusse les provinces rhénanes, à l'Espagne une partie de Saint-Domingue. Le grand-duc de Toscane avait traité dès le mois de février. La République française, reconnue par plusieurs de ses

ennemis, prenait déjà une haute position parmi les nations de l'Europe. L'Angleterre, l'Autriche, la Sardaigne et l'Empire restaient en armes. Pitt voulut relever en Vendée le parti royaliste. Mais deux bataillons d'émigrés débarqués à Quiberon (21 juillet 1795) furent entièrement détruits par les troupes de Hoche.

L'enthousiasme de la nation et le génie de nos généraux avaient suppléé sur terre à la discipline et à l'expérience. Sur mer, la France éprouva des défaites glorieuses, mais elle n'éprouva que des défaites. Villaret-Joyeuse, devenu amiral de simple capitaine, attaqua une flotte anglaise avec vingt-six vaisseaux mal montés, pour protéger un convoi de blé. Le convoi passa, mais la flotte fut détruite (1er juin 1794). La Martinique, la Guadeloupe, la Corse furent enlevées par les Anglais. Nos corsaires maintenaient encore leur supériorité et prenaient quatre cent dix bâtiments à l'Angleterre, qui ne nous en prenait que trois cent seize. Cette perte, bien que moins considérable, nous était rendue plus sensible par le mauvais état de notre marine.

La Convention approchait du terme de sa session; avant de se dissoudre elle abolit la Constitution de 1793. Elle attribua le pouvoir législatif

à deux Assemblées : l'une, le conseil des Cinq-Cents, devait proposer la loi ; l'autre, le conseil des Anciens, devait l'accepter. Le pouvoir exécutif fut mis entre les mains de cinq directeurs dont le pouvoir était de cinq années et qui se renouvelaient tous les ans par cinquième ; le Directoire, nommé par le Conseil exécutif, fut déclaré responsable. Il y avait loin de cette Constitution à l'unité démocratique de 1793.

Cependant le parti royaliste commençait à relever la tête; Pichegru s'était vendu à lui un million comptant et une pension de 200,000 livres. Les prochaines élections s'annonçaient d'une manière favorable aux partisans de l'ancien régime. Pour éviter une contre-révolution subite, la Convention outrepassa ses pouvoirs : elle décida que la prochaine Assemblée serait prise pour les deux tiers parmi ses propres membres. Les royalistes se soulevèrent, les sections de la garde nationale prirent les armes, et 40,000 hommes entourèrent les Tuileries. Barras, chargé de les défendre, en chargea à son tour un officier d'artillerie disgracié depuis le 9 thermidor, Napoléon Bonaparte. Avec 6,000 hommes, il forma un camp retranché et repoussa en quelques minutes la garde

nationale (13 vendémiaire). Le reste fut désarmé. Enfin, le 4 brumaire (26 octobre 1795), la Convention abdiqua ses pouvoirs, et le président en prononça la clôture : « La Convention nationale déclare que sa mission est remplie et que sa session est terminée. » Les cris mille fois répétés de : *Vive la République !* accompagnèrent ces dernières paroles.

Au milieu de ses dissensions intérieures et de l'affreux régime qu'elle fit peser sur la France, la Convention créa des institutions utiles, entre autres l'École normale, les écoles centrales et primaires, l'Institut, le Muséum d'histoire naturelle, l'unité des poids et mesures. Mais, en même temps, elle émettait quarante-quatre milliards d'assignats, ce qui ruinait les fortunes ; et décrétait la loi du *maximum*, ce qui perdait le commerce. En revanche, la création du grand livre de la dette publique mettait l'ordre dans les finances. L'une de ses dernières mesures, en contradiction absolue avec ses actes, prouve que cette Assemblée n'était point cruelle par inclination, mais par timidité. La Convention, qui avait fait tomber tant de têtes, décréta l'abolition de la peine de mort.

« Son souvenir est demeuré terrible ; mais, pour « elle, il n'y a qu'un fait à alléguer, un seul, et

« tous les reproches tombent devant ce fait im-
« mense : elle nous a sauvés de l'invasion étran-
« gère ! Les précédentes Assemblées lui avaient
« légué la France compromise ; elle légua la
« France sauvée au Directoire et à l'Empire. Si
« en 1793 l'émigration fût rentrée en France, il
« ne restait pas trace de la Constituante et des
« bienfaits de la Révolution ; au lieu de ces admi-
« rables institutions civiles, de ces magnifiques
« exploits qui signalèrent la Constituante, la Con-
« vention, le Directoire, le Consulat et l'Empire,
« nous avions l'anarchie sanglante et basse que
« nous voyons aujourd'hui au delà des Pyrénées.
« En repoussant l'invasion des rois conjurés contre
« notre République, la Convention a assuré à la
« Révolution une action non interrompue de trente
« années sur le sol de la France, et a donné à ses
« œuvres le temps de se consolider et d'acquérir
« cette force qui leur fait braver l'impuissante
« colère des ennemis de l'humanité.

« Aux hommes qui s'appellent avec orgueil patriotes de 89, la Convention pourra toujours dire :

« Vous aviez provoqué la lutte, c'est moi qui
« l'ai soutenue et terminée [1]. »

1. M. Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. VII, p. 388.

LIVRE III

LE DIRECTOIRE

CHAPITRE PREMIER

CAMPAGNES D'ITALIE

SOMMAIRE. — Plan de Carnot; les armées du Mein et du Danube; l'armée d'Italie; arrivée de Bonaparte; état du nord de l'Italie.

Première campagne d'Italie contre Beaulieu; défaite des Piémontais; armistice de Cherusco. — Cession de la Savoie; conquête du Milanais; siège de Mantoue.

Campagne contre Würmser; reprise du siège de Mantoue.

Campagne contre Alvinzy; prise de Mantoue.

Revers en Allemagne; arrivée de l'archiduc Charles en Italie (1797). — Quatrième campagne de Bonaparte. — Expulsion des Autrichiens d'Italie; préliminaires de Léoben; victoires et mort de Hoche. — Traité de Campo-Formio (1797).

Maîtresse des Pays-Bas et de la Hollande, en paix avec la Prusse, qui venait de lui céder ses possessions sur la rive gauche du Rhin; et avec l'Espagne qui lui avait livré ses établissements de Saint-Domingue, la France songeait à porter la

guerre en Allemagne, pour contraindre sa plus ancienne ennemie à traiter à son tour. Carnot avait conçu pour la campagne de 1796 un plan gigantesque. Pénétrer au cœur de l'Autriche en marchant simultanément sur Vienne par les trois vallées du Mein, du Danube et du Pô, tel fut le plan qu'il forma et dont il confia l'exécution à trois généraux déjà célèbres, Jourdan, Moreau et Bonaparte. Les deux premiers, ayant chacun de 70 à 80,000 hommes, devaient s'avancer en Allemagne et pénétrer dans les États héréditaires, que Bonaparte allait menacer à son tour à la tête des 35,000 hommes de l'armée d'Italie.

L'armée d'Italie n'était pas restée inactive pendant la campagne de 1795. Commandée par Scherer ou plutôt par Masséna, elle occupait les sommets des Alpes et venait de s'illustrer par la glorieuse, mais stérile victoire de Loano. Elle se composait de 29,000 fantassins et de 6,000 cavaliers ou artilleurs. Les soldats n'avaient ni pain, ni solde, ni habits, ni souliers. Mais c'étaient presque tous des volontaires du Midi, intelligents, audacieux, braves, habitués depuis quatre ans à la rude guerre des montagnes. Bonaparte n'avait que vingt-sept ans lorsqu'il vint prendre le commandement de

cette troupe d'élite. Masséna, Augereau, Serrurier, dont la réputation militaire était alors bien supérieure à la sienne, accuellirent froidement le nouveau venu. Il les réunit, leur exposa les instructions qu'il avait reçues du Directoire et qui, rentrant dans la vieille routine des guerres de conquête, allaient donner dans la République une force prépondérante à l'élément militaire. En sortant du conseil, Masséna dit à Augereau : « Nous avons trouvé notre maître. » Aux soldats, il adressa une proclamation restée célèbre, dans laquelle on ne fait plus appel à leur patriotisme, mais à leur ambition. « Soldats, vous êtes mal « nourris et presque nus ; le gouvernement vous « doit beaucoup, mais ne peut rien pour vous ; « votre patience, votre courage vous honorent, « mais ne vous procurent ni gloire ni avantage ; je « vais vous conduire dans les plus fertiles plaines « du monde ; vous y trouverez de grandes villes, « de riches provinces ; vous y trouverez honneur, « gloire et *richesses*. Soldats d'Italie, manqueriez- « vous de courage ? »

Langage nouveau, dans lequel Bonaparte se révèle tout entier. Il ne parlait pas de tyrannie à détruire, de liberté à venger ; il montrait l'Italie

comme une proie à conquérir, et il conduisait au pillage ces fiers soldats de la République, qui ne s'étaient fait connaître jusque-là que par leur désintéressement et leur héroïque patriotisme.

Le nord de l'Italie était alors partagé entre le royaume du Piémont, qui s'étendait depuis le lac de Genève et le Rhône jusqu'au lac Majeur et au Tessin, les duchés de Milan et de Mantoue, qui appartenaient à l'Autriche et qui étaient compris entre le Tessin et l'Adda; à l'est de l'Adda commençait le territoire de Venise, qui observait à notre égard une neutralité malveillante. D'après le plan qu'il avait communiqué à Carnot, Bonaparte avait résolu de percer les lignes des alliés par le centre, de prendre à revers les Piémontais et de les contraindre à sortir de la coalition, de poursuivre ensuite les Autrichiens en Lombardie, et de conquérir cette province pour en faire un équivalent à la cession de la Belgique, que la France entendait garder. Arrivé en Italie par la vallée de Savone, Bonaparte trouva devant lui une armée de 65,000 hommes commandés par Beaulieu, qui s'apprêtait à prendre l'offensive et à le jeter sur le Var. Cette grande armée fut dispersée en quelques jours par des prodiges de courage. A Mon-

tenotte, Bonaparte culbute le centre ennemi et s'avance dans les plaines du Piémont. Les Piémontais sont mis en déroute à Millesimo; les Autrichiens, à Dego, laissent deux mille prisonniers aux mains des Français. Bonaparte est alors maître de la route de Turin, sur laquelle les Piémontais opèrent leur retraite, et de celle de Milan, où se retirent les Autrichiens (12, 13 et 14 avril 1796).

Les Piémontais, après la défaite de Millesimo, s'étaient retirés sur Ceva. Bonaparte oppose Laharpe aux Autrichiens, joint les trois divisions Augereau, Masséna et Serrurier, et marche à leur tête sur le camp du roi de Sardaigne; à son approche, l'ennemi se retire derrière le Tanaro et ne s'arrête qu'à Mondovi. Il le poursuit encore, lui tue 4,000 hommes, le rejette derrière la Stura (21 avril), arrive à Cherasco (25 avril), rouvre ses communications avec Nice et la France, et menace Turin, d'où il n'était plus qu'à dix lieues.

Le Piémont, consterné, demanda la paix. Bonaparte, qui avait hâte de se mettre à la poursuite des Autrichiens, accorde l'armistice de Cherasco (28 avril). Le roi de Sardaigne promettait que son armée serait dispersée dans les places, que les trois villes de Ceva, de Tortone et d'Alexandrie

resteraient aux mains de Bonaparte jusqu'à la conclusion définitive de la paix, et qu'à cette époque la Savoie, Nice et le comté de Tende seraient cédés à la France. Les conditions étaient dures; mais Charles-Emmanuel n'eut garde de les refuser : les populations piémontaises étaient prêtes à se révolter, et l'armée française n'avait que dix lieues à faire pour le bloquer dans sa capitale. Le 3 juin, l'armistice de Cherasco fut converti en traité définitif.

A la nouvelle de cette campagne si rapide suivie d'une paix glorieuse, la France fut étonnée; l'Italie sentit renaître son désir d'indépendance, et l'Autriche commença à trembler. Cependant Bonaparte n'avait que 30,000 hommes, et pas un allié; le Piémont n'était pacifié qu'à demi; Rome, Naples, soutenues par l'Empereur, allaient faire tout ce qu'elles pourraient contre la France. Mais l'audacieux général, qui avait conçu ce plan gigantesque avec de si faibles ressources, savait qu'elles ne pouvaient rien et qu'une victoire sur les Autrichiens arrêterait les hostilités. Du Piémont, il se retourna sans perdre de temps contre l'armée allemande et reprit sa marche par Alexandrie.

Beaulieu avait passé le Pô; fortifié entre la Sesia

et le Tessin, il attendait que Bonaparte traversât le fleuve à Valenga. Mais Bonaparte déjoue toutes les combinaisons; il court à Plaisance, passe le Pô, bat à Fombio la gauche de l'ennemi, qui s'efforçait d'arrêter les vainqueurs, la rejette sur Pizzighettone et remonte l'Adda jusqu'à Lodi. Beaulieu s'était porté de l'autre côté de la rivière; le pont de Lodi était défendu par trente canons et le centre de son armée, tandis que la droite s'était enfermée dans Milan. Une colonne de 6,000 grenadiers, conduite par Masséna, s'élance au pas de course, tue les canonniers sur leurs pièces et culbute l'infanterie ennemie (10 mai). Pavie, Crémone, Pizzighettone, Milan, tombent l'une après l'autre au pouvoir de Bonaparte, qui organise la Lombardie, équipe son armée, lève des contributions de guerre sur le pays conquis, de façon à pouvoir payer la moitié de la solde en argent. Et, tandis que dans ses proclamations il s'écriait, en s'adressant à la nation : « Peuples « d'Italie, l'armée d'Italie vient pour *rompre vos* « *chaînes ;* le peuple français est l'ami de tous « les peuples; venez avec confiance au-devant « d'elle! » il écrivait à Faypoult, notre ministre à Gênes : « Envoyez-moi une note sur les ducs

« de Parme, de Plaisance, de Modène, les forces « qu'ils ont sur pied, et en quoi consistent les « richesses de ces pays-là. Surtout envoyez-moi « une note des *tableaux*, *statues* et *objets de curiosité* « qui se trouvent à Milan, Parme, Plaisance, « Bologne, etc. » Et le 6 mai il abordait le même sujet avec le Directoire : « Il serait utile que vous « m'envoyassiez trois ou quatre artistes connus « pour choisir ce qu'il *convient de prendre pour en-* « *voyer à Paris*. »

L'esprit de convoitise, que Bonaparte avait si imprudemment éveillé dans l'armée, pour lui donner le goût des conquêtes, allait se traduire par le pillage le plus honteux, des actes de spoliation inouïe, et soulever les peuples contre nous.

Le duc de Parme obtient une trêve moyennant deux millions, des chevaux, des grains et vingt tableaux pour le Musée de Paris ; le duc de Modène subit des conditions analogues ; la Lombardie fournit vingt millions ; dix sont envoyés au Directoire ; un, à Moreau pour l'aider à organiser ses troupes. Le Directoire s'alarma de l'influence si rapide d'un général de vingt-sept ans : on lui écrivit de ne rien faire sans l'avis de ses commissaires, et, ne pouvant le blâmer de l'armistice de

Cherasco, on lui envoya, tout en le félicitant, des instructions qui renversaient ses plans. Bonaparte offrit sa démission, qui fut refusée, et continua sa campagne après un repos de huit jours. Il passa l'Oglio sans combat, entra à Brescia, qui appartenait aux Vénitiens, et leur demanda le passage sur leur territoire; l'aristocratie vénitienne, également ennemie de l'Autriche et de la France, prit le parti de la neutralité; ce fut ce qui causa sa ruine. Pour n'avoir voulu se déclarer en faveur de personne, elle fut regardée comme ennemie par les deux adversaires.

Cependant Beaulieu s'était emparé de Peschiera et fortifié derrière le Mincio ; Bonaparte le trompe encore, force le passage à Borghetto (30 mai) et rejette les Autrichiens sur la route du Tyrol. Peschiera est emportée de vive force ; Vérone et Legnago sont prises aux Vénitiens, et la ligne de l'Adige est bordée par l'armée française. Alors Bonaparte se retourne sur Mantoue, qui est rapidement investie.

Mais toutes ces victoires n'avaient fait que rendre plus critique encore la situation des Français : isolée entre le Piémont, la république de Gênes, les duchés de Parme et de Modène, dont

la bienveillance n'était plus douteuse, Rome et Naples, qui faisaient des armements, Venise, irritée des dépenses que lui imposait Bonaparte, et les Autrichiens, qui s'apprêtaient à redescendre en Lombardie, l'armée française avait encore à craindre les Anglais, maîtres de Livourne et de la Corse. Le génie d'un seul homme conjura le danger; 15,000 hommes restèrent devant Mantoue, 20,000 sur l'Adige, et Bonaparte marcha vers le sud avec 7 à 8,000 soldats. Naples se soumit la première, retira ses troupes de la coalition et chassa les Anglais de ses ports. Gênes consentit à tout ce qu'on voulut exiger d'elle. Reggio, Modène, Bologne reçurent les Français avec enthousiasme. Enfin, le pape Pie VI demanda un armistice. Il l'obtint moyennant la cession des légations de Bologne, de Ferrare et de la citadelle d'Ancône, une contribution de vingt et un millions, cent tableaux et cinq cents manuscrits (2 juin). En même temps, une division détachée entrait dans Livourne et jetait en Corse des munitions et des armes; les Anglais évacuèrent bientôt l'île, et Bonaparte revint assiéger Mantoue.

Cependant Würmser, le meilleur des généraux autrichiens, amenait 40,000 hommes des armées

du Rhin, leur adjoignait les dernières troupes de Beaulieu et partait de Trente avec 60,000 hommes. Aussitôt le pape rompt l'armistice, Naples fait marcher ses troupes, Gênes et Venise commencent à s'armer. Bonaparte ne pouvait opposer à tant d'ennemis qu'un effectif de 30,000 hommes, le reste de son armée se trouvant dispersé depuis le Piémont jusqu'à l'Adige dans une multitude de garnisons; encore ne pouvait-il pas les présenter tous en ligne de bataille. Il fallait maintenir le blocus de Mantoue en même temps qu'on arrêterait Würmser au passage. Sauret fut posté à Salo avec 8,000 hommes; Masséna, à Rivoli et à Vérone avec 15,000; Augereau, à Legnago avec 8,000.

Würmser partagea son armée en deux corps : 20,000 hommes commandés par Quasdanowich, débouchèrent sur la Chiesa en tournant le lac de Garde; 40,000 hommes, dirigés par le général en chef lui-même, descendirent le long des deux rives de l'Adige jusqu'à Vérone : il voulait surprendre les Français devant Mantoue et les écraser sans peine. Quasdanowich s'empare de Brescia, chasse Sauret de Salo; Würmser repousse Masséna sur Rivoli et marche sur Mantoue. Bonaparte

n'hésite plus : il évacue Vérone et Legnago, lève le siège de Mantoue, abandonne tout le matériel de l'armée, se concentre derrière le Mincio et marche contre Quasdanowich. Salo et Brescia sont dégagées (30 juillet) ; accablés à Lonato, les Autrichiens sont rejetés sur Gavardo. Puis, laissant Masséna devant Quasdanowich, Bonaparte oppose Augereau à Würmser : lui-même se tient prêt à les soutenir; Masséna remporte une seconde victoire à Lonato (2 août) ; Augereau bat Würmser à Castiglione (3 août) et le repousse sur le Mincio (3 août). Puis Quasdanowich est écrasé encore une fois à Gavardo et rejeté sur la chaussée de Trente (4 août). Le lendemain, Würmser est battu une seconde fois à Castiglione et repasse le Mincio. Masséna court à Peschiera et va couper la route du Tyrol. Würmser se retire alors vers Roveredo. Vérone et Legnago sont reprises, Mantoue assiégée de nouveau. En six jours, Bonaparte avait tué ou pris 20,000 hommes à l'ennemi et regagné toutes ses positions. Après vingt jours de repos, il s'avance vers le Tyrol, d'où Würmser, qui vient de se refaire une armée de 50,000 hommes, descend par la vallée de la Brenta pour enfermer les Français entre son armée et celle de

Davidowich. 3,000 hommes restent à Vérone et à Legnago, 8,000 devant Mantoue. Le reste remonte l'Adige, culbute les Autrichiens dans les gorges de Roveredo et de Calliano (3 septembre) et arrive à Trente. Vaubois reste avec 8,000 hommes devant Davidowich ; le reste se jette dans la vallée de la Brenta à la suite de Würmser, l'atteint, le bat à Bassano (8 septembre), lui prend 4,000 hommes et l'enferme entre son armée et l'Adige. Le vieux maréchal se réfugie du côté de Vicence, profite d'un pont oublié à Villa Impenta et arrive à Mantoue, dont la garnison se trouve alors portée à 25,000 hommes. Mais, furieux de voir sa proie échappée, Bonaparte arrive, l'attaque dans le faubourg de Saint-Georges et le force à se renfermer dans la place (15 septembre).

Ainsi Würmser voyait son armée une seconde fois détruite ; lui-même était bloqué dans Mantoue. Laissant Vaubois devant Davidowich, Masséna à Bassano, Augereau à Vérone, Kilmaine devant Mantoue, Bonaparte attendit que la famine eût réduit cette place. Il ne pouvait plus songer à pénétrer dans le Tyrol ; les revers de Jourdan et de Marceau avaient fait manquer le plan de Carnot.

Au contraire, ce furent les Autrichiens qui redescendirent une quatrième fois en Italie. Bonaparte demanda des troupes : depuis le commencement de la campagne, il n'avait reçu que 6,000 hommes de renfort. « On nous compte, écrivait-il ; le prestige de nos forces se dissipe ! » Ces inquiétudes n'étaient cependant pas sincères, et seulement un moyen de préparer le Directoire à la grave initiative qu'il allait prendre, sous prétexte de se créer des alliances pour notre sécurité en Italie.

On ne put rien lui donner, ni secours ni renforts ; mais le Directoire diminua le nombre de ses ennemis, en signant avec le Piémont, Gênes et Naples, trois traités qui assurèrent leur neutralité, le libre passage des troupes françaises et l'exclusion des Anglais ; il contint Rome et Venise par des menaces et des promesses, et approuva, quoique à contre-cœur, la formation par Bonaparte du duché de Modène en République cispadane, seulement pour opposer une barrière momentanée aux envahissements possibles de l'Italie méridionale. Bonaparte, en déposant de sa propre autorité le duc de Modène, avait accompli toute une révolution ; c'était tout simplement la con-

quête déguisée sous des formes républicaines, et préparer les voies au régime impérial.

Le Directoire permit aux Milanais une République lombarde, et signa avec l'Espagne un traité d'alliance par lequel les deux Etats se prêtaient mutuellement 24,000 hommes et 40 vaisseaux (28 août). L'Angleterre, menacée en Irlande, fut effrayée. Pitt envoya un plénipotentiaire à Paris; c'était seulement pour se maintenir au ministère.

Alvinzy avait remplacé Würmser dans le commandement de l'armée d'Italie; il réunit 40,000 hommes, Davidowich en rassembla 20,000; et ils partirent, l'un du Frioul, l'autre du Tyrol, pour accabler Vérone. Davidowich entra à Trente, rejeta Vaubois sur Calhiano et Rivoli. Alvinzy entra à Bassano, repoussa Masséna sur Vérone et se porta en face de cette ville, à Caldiero, dans une position formidable. Repoussé à Caldiero, Bonaparte, désespéré, risque le tout pour le tout. Laissant 2,000 hommes dans Vérone, il prend la route de Milan. Tout à coup il tourne à gauche, longe l'Adige, le passe à Ronco et trouve devant lui un pays de marais coupé de chaussées étroites, où la supériorité du nombre devient inutile, puisque les têtes de colonnes pouvaient seules

être engagées. Masséna longe l'Adige et attaque Alvinzy du côté de Vérone. Augereau traverse l'Alpon à Arcole, et se dirige vers la route de Vérone à Vicence. Mais il rencontre une vive résistance. Deux jours de suite, les Français, repoussés au pont d'Arcole, malgré des prodiges de valeur, se retirent la nuit derrière l'Adige. En vain Bonaparte et Augereau chargent à la tête des colonnes : Arcole, défendu par une nombreuse artillerie, résiste à tous leurs efforts. Le lendemain, en regagnant leurs quartiers, ils trouvent Vaubois battu par Davidowich, chassé de Rivoli et se maintenant avec peine à Castel-Novo. Il fallait en finir avec Alvinzy ou battre en retraite, sous peine de se trouver enveloppé. Le troisième jour, on repasse l'Adige. Augereau prend Arcole à revers. Masséna attaque de front, et les Autrichiens sont enfoncés. Alvinzy se retire sur Montebello, laissant 12,000 morts et 6,000 prisonniers. Bonaparte, sorti de Vérone par la porte de l'ouest, rentra du côté de l'est, au milieu de l'enthousiasme des habitants, toujours prêts à saluer le vainqueur (15, 16 et 17 novembre). Vaubois s'était replié derrière le Mincio ; Masséna court à son aide, et Augereau tente de couper la

retraite à Davidowich; mais celui-ci remonte l'Adige en toute hâte et ne s'arrête qu'à Roveredo.

Bonaparte, à peine victorieux, se mit en marche contre le pape. Arrivé à Bologne, il fut rappelé sur l'Adige par une nouvelle expédition d'Alzinvy, qui avait reparu avec 60,000 hommes. 40,000 devaient descendre l'Adige jusqu'à Rivoli, en attaquant par les montagnes, pendant que 20,000, sous Provera, devaient attaquer Vérone et Legnago. En même temps, Würmser devait sortir de Mantoue, rallier l'armée papale, se joindre à Provera et attaquer les derrières des Français. Ceux-ci étaient partagés en quatre divisions. Serrurier était devant Mantoue, Augereau à Legnago, Masséna à Vérone, Joubert à La Corona. Rey se tenait à Castel-Novo avec une réserve. Chassé de La Corona, Joubert s'établit à Rivoli. Attaqué de toutes parts, il appela du secours. Bonaparte et Masséna avaient battu Provera (13 janvier); laissant Augereau sur le bas Adige, ils se portèrent au secours de Joubert, qui commençait à battre en retraite. Les bataillons d'infanterie autrichienne, qui descendaient de Monte-Baldo, allaient opérer leur jonction avec la longue colonne

d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie qui s'approchait par la route en terrasse d'Incanale (14 janvier). Il fallait l'empêcher à tout prix. Bonaparte ramène au combat les troupes de Joubert, y joint celles de Masséna et oppose 16,000 hommes à 40,000. La colonne d'Incanale est écrasée dès qu'elle débouche sur le plateau. Les colonnes de Monte-Baldo sont à leur tour chargées, mises en déroute, jetées dans les précipices. Enfin les 6,000 hommes qui arrivaient par la route de Castel-Novo sous les ordres de Lusignan sont repoussés jusque sur la réserve de Rey et mettent bas les armes. Alvinzy se retirait en désordre sur La Corona : on pouvait l'écraser encore. Bonaparte se voit forcé de l'abandonner pour défendre le bas Adige. Pendant qu'il mettait en déroute les 40,000 hommes d'Alvinzy, Provera a passé l'Adige avec 20,000 hommes à Anghiari et marche sur la division isolée de Serrurier. Tandis que Joubert et Rey poursuivent Alvinzy dans le Tyrol, Bonaparte court à Mantoue avec la division de Masséna, qui depuis deux jours courait de bataille en bataille sans goûter un instant de repos. Elle s'était battue le 13 devant Vérone, avait marché toute la nuit jusqu'à Rivoli, s'était battue le 14, et allait mar-

cher toute la nuit et la journée du 15 pour remporter le 16 une nouvelle victoire.

Provera marchait plus lentement. Retardé par Augereau, qui inquiétait son arrière-garde, il était cependant arrivé devant Mantoue avant Bonaparte. 1,500 hommes établis dans le faubourg de Saint-Georges repoussèrent toutes ses attaques. Le lendemain, il se porta sur le faubourg de la Favorite, tandis que Würmser tentait une sortie. Mais Bonaparte, avec les divisions Masséna et Augereau, le rejette dans la place. Serrurier, cerné par les trois divisions, mit bas les armes à la Favorite le 16 janvier. En même temps, Joubert tournait Alvinzy, lui coupait la retraite et l'enfermait dans un défilé à La Corona; 3,000 Autrichiens furent tués, 5,000 se rendirent; le reste se noya dans l'Adige ou s'enfuit sur Roveredo, poursuivi par le vainqueur, qui ne s'arrêta que sur le Luvis. Les Français reprirent leurs anciennes positions depuis Trente jusqu'à Trévise.

Les Autrichiens avaient perdu dans les trois dernières batailles 24,000 prisonniers, 12,000 morts, 60 canons, 24 drapeaux. Ils perdirent encore Mantoue; Würmser, réduit par la famine aux dernières extrémités, se rendit avec 13,000

hommes et 300 canons (2 février 1797). Ainsi, en dix mois, la seule armée d'Italie avait battu plus de 200,000 Autrichiens, pris plus de 80,000 hommes et tué près de 30,000.

La prise de Mantoue était un fait immense, qui changeait complètement notre situation militaire : de défensive, la guerre pouvait devenir offensive; nous pouvions aller au-devant de l'enneni désormais et l'attaquer sur son propre terrain. Avant, il fallait en finir avec la cour de Rome.

La connivence avec l'Autriche était flagrante. On avait intercepté une lettre du cardinal Busca, secrétaire d'État du pape, où se trouvaient révélés dans le plus grand détail les plans du gouvernement romain et les principales conditions de son alliance avec l'Autriche. « Nous ferons des *Romagnes* une Vendée, » écrivait le cardinal Busca. La mise en scène était d'ailleurs la même que chez nous, moins l'héroïsme.

Bonaparte commença par marcher sur Rome, dispersa l'armée pontificale sur le Senio, traversa la Romagne, prit Ancône et arriva à Tolentino. Pie VI demanda la paix : elle lui coûta trente millions, Avignon, Bologne, Ferrare, Ancône, et les objets d'art qu'il avait promis l'année précédente

à Bologne (19 février 1797). Ancône fut occupée par une garnison française; Ferrare, Bologne, la Romagne furent jointes à la République cispadane, déjà fondée dans les États du duc de Modène.

Le traité de Tolentino fut signé le 19 février 1797. Ce qu'il laissait subsister du pouvoir temporel n'était qu'une ombre. Bonaparte, par un calcul habile, s'était abstenu de paraître à Rome. Il envoya au pape l'aide de camp Marmont, avec une lettre remplie de cette respectueuse déférence qu'il avait adoptée comme règle de conduite dans ses rapports avec l'Église. Mais, tandis qu'il écrivait au pape : « Toute l'Europe connaît les intentions pacifiques et les vertus conciliantes de « Votre Sainteté. J'envoie mon aide de camp pour « exprimer à Votre Sainteté l'estime et la vénération parfaite que j'ai pour sa personne, et je la « prie de croire au désir que j'ai de lui donner « dans toutes les occasions les preuves de respect « et de vénération avec lesquelles j'ai l'honneur « d'être, etc. (19 février); » la veille il écrivait au général Joubert : « L'armée est à trois jours de « Rome; *je suis à traiter avec cette prêtraille*, et, « pour cette fois-ci, saint Pierre sauvera encore le

« Capitole, en nous cédant ses plus beaux États et « de l'argent; et, par ce moyen, nous sommes en « mesure pour exécuter la grande tâche de la « campagne prochaine. » Le même jour, il écrivait encore, cette fois au Directoire :

« Mon opinion est que Rome, une fois privée « de Bologne, de Ferrare, de la Romagne et des « 30 millions que nous lui ôtons, ne peut plus « exister; cette vieille machine se détraquera toute « seule. »

C'est là ce que, dans ses proclamations, Bonaparte appelait la délivrance de l'Italie!

Jourdan et Moreau n'avaient été ni si heureux ni si habiles en Allemagne. Le manque d'argent, de vivres et de munitions avait retardé jusqu'au mois de juin leur entrée en campagne. Cependant leurs premiers efforts furent couronnés de succès. Jourdan avec 50,000 hommes, Moreau avec 70,000, se trouvaient en face de l'archiduc Charles d'Autriche et de 110,000 hommes, cantonnés à Bâle. D'après le plan de Carnot, ils devaient passer le Rhin, s'avancer, l'un le long du Mein, l'autre le long du Necker, en entourant le prince Charles. Puis Jourdan rejetterait l'ennemi sur la Bohême, Moreau le repousserait derrière le Da-

nube, donnerait la main à Bonaparte par-dessus les Alpes, prendrait à revers l'armée de Vürmser et, de concert avec l'armée d'Italie, écraserait en même temps les deux généraux autrichiens. Ce plan ne valait rien; il rassemblait les armées ennemies et dispersait les armées françaises : il ne pouvait amener que des revers.

Jourdan franchit le fleuve le premier, battit les Autrichiens à Alterkichen, mais recula bientôt devant des forces supérieures. Moreau passa à son tour le Rhin à Strasbourg, prit Kehl, remporta des victoires à Renchen et à Rastadt. Battu une troisième fois à Ettlingen, l'archiduc se retira sur le Danube, entre Ulm et Ratisbonne (juillet 1796). Presque aussitôt Jourdan, laissant 25,000 hommes au siège de Mayence, poussa Wartensleben le long du Mein. Francfort, Wurtzbourg, Bamberg tombèrent successivement, et Jourdan, posté sur la Naab, envoya une division pour joindre Moreau. Mais celui-ci, vainqueur à Neresheim, avait atteint le Danube et ne songeait plus qu'à rejoindre Bonaparte. L'archiduc tenta alors la manœuvre qui avait si bien réussi à Bonaparte contre Beaulieu. Laissant 36,000 hommes devant Moreau, il marcha avec 25,000 sur la Naab pour se réunir à

son lieutenant et écraser Jourdan; arrêté à Neumark et à Amberg, Jourdan battit lentement en retraite.

A Wurtzbourg, il livra bataille, fut défait complètement et rejeté sur la Lahn (septembre). Moreau périt dans cette retraite. Enfin, Jourdan fut forcé de repasser le Rhin. Si l'archiduc s'était retourné vivement contre Moreau, il l'aurait probablement accablé de toutes ses forces réunies. Mais il perdit un temps précieux. Moreau, qui courait sur Munich et poussait une division dans le Tyrol, battit en retraite dans le plus grand ordre et remporta quelques avantages signalés, au milieu de sa retraite même. A Biberach, il accabla les Autrichiens en les acculant sur la Riss (2 octobre); puis il traversa la Forêt-Noire par le val d'Enfer et, après une marche de vingt-six jours, reparut sur le Rhin. Il y trouva les avant-gardes de l'archiduc, qui venaient de débloquer Mayence, les battit et entra en Alsace par Brisach et Huningue, sans être autrement inquiété par l'ennemi (26 octobre 1796). Cette campagne fut non seulement inutile, mais dangereuse, car elle avait engagé Bonaparte jusque dans les vallées du Tyrol. Maintenant il se trouvait isolé au milieu de ses

conquêtes, et l'Autriche lui opposait une partie de son armée victorieuse sur le Rhin.

Pendant la campagne de Bonaparte contre Alvinzy, l'armée de Jourdan, portée à 70,000 hommes, commandés par Beurnonville, était restée immobile devant 35,000 Autrichiens, tandis que celle de Moreau défendait Kehl contre l'archiduc, qui la prit après deux mois de siège (janvier 1797).

Le Directoire avait relevé la marine française, grâce à l'habile administration du ministre Trugnet; ses alliées l'Espagne et la Hollande ne pouvaient lui être d'un grand secours; la France devait se suffire à elle-même. On prépara une grande expédition contre l'Angleterre; une flotte de 27 vaisseaux montée par Hoche et 18,000 hommes se dirigea sur l'Irlande. Elle fut dispersée par une tempête et regagna les côtes de France (décembre 1796).

L'Autriche, vaincue en Italie dans trois campagnes, prescrivit à son armée du Rhin de rester sur la défensive et envoya l'archiduc Charles au delà des Alpes, avec ordre de couvrir les trois routes qui mènent à Vienne. Landon avec 15,000 hommes garda le col de Brenner, Lusignan avec

8,000 hommes le col de Tarwis, l'archiduc lui-même avec 25,000 soldats le col d'Adelsberg et la route de Trieste. Bonaparte, qui voulait marcher sur Vienne, obtint du Directoire que les divisions Delmas et Bernadotte fussent détachées de l'armée du Rhin et jointes à l'armée d'Italie. Le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse fut donné à Hoche, qui, réuni à Moreau, put disposer de 140,000 hommes, et de tous côtés les Français prirent l'offensive. Bonaparte avait 70,000 hommes; il s'avança entre le Tyrol et l'État de Venise. Laissant Kilmaine et 20,000 hommes en Lombardie et en Vénétie, il dirigea Joubert à gauche contre Landon, en lui ordonnant, ou bien de descendre dans le bassin de l'Inn, ou bien de le rejoindre dans la vallée de la Drave. Masséna fut envoyé contre Lusignan par Feltre et Bellune; enfin lui-même se porta avec 25,000 hommes au-devant de l'archiduc, qui, posté sur le Tagliamento, essaya de se défendre à Valvasone; le passage fut forcé le 16 mars; Bonaparte s'empara de Palma-Nova. En même temps, Masséna prenait Oropo et s'emparait de Tarwis, avant que le prince Charles eût couru au secours de son lieutenant; Bonaparte se mit à la poursuite de l'aile droite

autrichienne. Coupé de son aile droite, l'archiduc revint en toute hâte au col d'Adelsberg, poursuivi par Bernadotte. De là, il gagna Laybach, rejoignit à Villach deux divisions venues du Rhin, les porta sur le col de Tarwis pour chasser Masséna; il fut repoussé après une lutte furieuse. L'aile droite, attaquée à la fois par Masséna et Bonaparte, commença à plier; elle fut enfin enfoncée, perdit 6,000 hommes et laissa les Français entrer à Villach, à Klagenfürth, à Trieste et à Laybach.

Pendant ce temps, Joubert, vainqueur des Autrichiens à Lavio, à Newmarkt et à Clausen, les avait rejetés sur le Brenner. Mais les paysans prirent les armes de toutes parts et menacèrent de l'envelopper. Il marcha sur Villach par le col de Toblach. Landon descendit alors à Trente, souleva les campagnes contre les villes, qui se déclaraient pour la France, signa un traité d'alliance avec l'aristocratie vénitienne, massacra les Français isolés et mit garnison dans Venise.

Bonaparte menaça le sénat de Venise d'un prompt châtiment et continua sa marche; il battit dans les gorges de Newmarkt l'archiduc, qui voulait l'empêcher de pénétrer dans le bassin

de la Müra (1er avril). Le 7, il entra à Léoben, où il se réunit à Joubert; son avant-garde s'empara du Semmering; il n'est plus qu'à vingt-cinq lieues de Vienne. La cour d'Autriche ne songe plus qu'à traiter. L'archiduc demande une suspension d'armes. Bonaparte l'accorde et, bien que sans pouvoirs pour faire la paix, en signe les préliminaires à Léoben (18 avril). M. de Merfeld et le marquis de Gallo, ambassadeurs de Naples, avaient les pleins pouvoirs de l'empereur d'Autriche.

Les plénipotentiaires autrichiens stipulaient par l'article premier que l'empereur reconnaissait la République française. « Effacez cela, s'écria « Bonaparte : la République française est comme « le soleil sur l'horizon; tant pis pour qui ne veut « pas le voir! »

La France obtient la Belgique et la rive gauche du Rhin; la Lombardie devient un Etat indépendant, sous la protection du Directoire. L'Autriche est dédommagée par une indemnité prise sur le territoire vénitien.

Bonaparte, après avoir brièvement exposé au Directoire l'état des négociations, se répandait en plaintes amères sur Hoche et sur Moreau, rejetant sur eux les torts de sa conduite.

Le jour même où il signait ces préliminaires, les armées du Rhin, immobiles depuis un mois faute d'argent, pénétraient en Allemagne. Hoche déboucha par Neuwied à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse et battit les Autrichiens à Hedelersdorf; Moreau franchit le Rhin près de Kelh et, vainqueur à Diersheim, envahit la Forêt-Noire. Ils allaient se joindre sur le Mein, et Hoche remportait victoire sur victoire, passait la Lieg et la Lahn, enveloppait l'armée autrichienne et allait lui couper la retraite, quand arriva de Leoben la nouvelle que les préliminaires venaient d'être signés. La guerre, qui s'annonçait si heureusement en Allemagne, fut interrompue aussitôt. Les actes illégaux de Bonaparte furent ratifiés par le Directoire. Les négociations s'ouvrirent à Udine entre le général français et les envoyés de l'Autriche.

Pendant ce temps, 20,000 Tyroliens et 10,000 Esclavons entraient dans Vérone (15 avril); partout les Français étaient massacrés. La division Kilmaine livrait un combat sanglant sous les murs de cette ville, et la république de Venise bombardait un vaisseau français. A la nouvelle de la paix, le Sénat se soumit sans dignité aux dures condi-

tions de Bonaparte, qui ne voulut accepter aucune des satisfactions qu'on lui offrait. « Je serai un Attila pour Venise, » répondit-il. Et 4,000 hommes entrèrent dans la ville, que leur ouvrit la bourgeoisie (16 mai). Les forts, les vaisseaux et les troupes capitulèrent; un gouvernement démocratique fut provisoirement établi. A Gênes, le Sénat avait comprimé les mouvements du peuple. Le retour de Bonaparte à Milan rendit l'avantage aux démocrates; et le Sénat abdiqua. Gênes, sous le nom de République ligurienne, devint l'alliée soumise de la France.

Tant de triomphes consécutifs effrayèrent l'Angleterre; le peuple demanda la paix à grands cris; la flotte menaça de se révolter. On parlait avec terreur d'une expédition nouvelle en Irlande, qui, disait-on, devait y créer une République nouvelle. Pitt fut forcé de céder. Il fit des propositions de paix, et des négociations commencèrent à Lille (juillet 1797).

Mais, pendant que le Directoire faisait trembler l'Europe, l'intérieur même du pays était plein d'agitation et de souffrances. Une des premières mesures du conseil des Cinq-Cents avait été de substituer aux assignats les mandats territoriaux,

qui représentaient une valeur fixe des biens nationaux; c'était une reproduction des assignats avec une valeur déterminée (mars 1798); en en créant pour deux milliards quatre cents millions, on retirait tous les assignats et l'on bénéficiait de 1,600 millions. Mais bientôt ce nouveau papier tomba dans le même discrédit. L'emprunt forcé décrété en 1796 n'avait produit que 300 millions. Les conseils déclarèrent alors que les transactions auraient lieu, soit en numéraire, soit en papier au cours réel, et que les impôts seraient perçus de même. Le gouvernement n'en fut pas moins obligé de recourir à une foule d'expédients funestes : on emprunta à des taux usuraires, on anticipa sur les recettes, on vendit à vil prix les biens nationaux. L'agiotage était scandaleux, et toutes les malversations financières imputées au Directoire tout entier, bien que Barras seul en fût coupable, déshonoraient aux yeux de la nation son propre gouvernement. Faute de 100,000 francs, Moreau entra trop tard en campagne; un prêt de 300,000 francs fut reconnu par une inscription de 12 millions. Il se faisait là des gains scandaleux; tous ces pillards dont Barras était le chef, non contents de tout accaparer en France,

volaient encore les pays conquis. L'insurrection vendéenne était éteinte, grâce à l'habileté du général Hoche; Charette et Stofflet étaient fusillés, la Vendée et la Bretagne pacifiées, malgré une flotte anglaise et l'apparition du comte d'Artois sur nos côtes. Mais d'autres conspirations s'élevaient de toutes parts : le communiste Gracchus Babeuf en avait formé une des plus terribles, de concert avec Amar et Vadier. Ce complot comptait jusqu'à 17,000 affidés; le but que se proposaient les conjurés était le partage égal des terres et des fortunes. Babeuf fut trahi et arrêté (mai 1796). 7 à 800 conjurés essayèrent en vain de soulever Paris et le camp de Grenelle; on les reçut à coups de sabre et à coups de pierres. Trente-huit conjurés, dont trois conventionnels, furent fusillés. Babeuf et un de ses complices furent condamnés à mort et exécutés. Mais le meurtre et la corruption s'étaient enracinés en France. Les royalistes, qui participaient plus que personne à la corruption, s'en réjouissaient comme d'un signe de contre-révolution. Les émigrés rentraient en foule, demandant vengeance et richesse. Les prêtres prêchaient le désordre et la guerre civile. Les Jacobins blancs,

les compagnons de Jehu et les enfants du Soleil, dévastaient le pays sous prétexte de royalisme; les Chauffeurs, armés sous le même prétexte, épouvantaient l'Ouest. Il semblait que l'Etat allait tomber en dissolution et la France devenir une Vendée générale. Deux grandes agences royalistes, soutenues par l'argent de l'Angleterre, se flattaient du rétablissement de la royauté. Celle de Paris fut découverte; ses chefs ne furent condamnés qu'à la prison.

La Convention, en décrétant que les deux tiers de la nouvelle Assemblée seraient pris dans son sein, avait violé la Constitution, mais sauvé la République, du moins pour quelques années. Tous les membres des Cinq-Cents étaient royalistes; à leur tête, Pichegru, Villot, Imbert-Colomès conspiraient avec le prétendant et correspondaient avec les émigrés. Pichegru fut nommé président des Cinq-Cents par une imposante majorité; Barbé-Marbois, président des Anciens (mai 1796); ensuite on remplaça Letourneur, que le sort faisait sortir du Directoire, par le négociateur des traités de Bâle, Barthelemy, homme sans énergie, et aussi royaliste. Alors la réaction se fit mieux sentir; la loi qui excluait les parents d'émigrés des fonctions

publiques fut abrogée; les Toulonnais reçurent une amnistie; la peine de la déportation pour les prêtres réfractaires fut abolie, le Directoire censuré pour n'avoir pas demandé l'avis des Conseils sur la guerre d'Italie; tout moyen de répression contre les brigands lui fut refusé; « le nom de républicain, prononcé avec respect à l'étranger, n'était en France qu'un terme de mépris, un titre de proscription. » Il était évident que la République allait s'écrouler; chacun croyait que sa ruine ferait renaître la royauté; elle s'écroula en effet, par des chutes successives, et non pas au profit des Bourbons, comme on devait s'y attendre, mais au profit d'un simple général, de ce même Bonaparte qui venait de faire triompher la France à l'extérieur et qui, par l'audace de son caractère, employant tour à tour la violence et la ruse, les victoires à l'étranger, et les coups d'Etat à l'intérieur, en faisant oublier à la France son asservissement par sa gloire militaire, allait s'élever insensiblement sur un trône nouveau, et fonder le despotisme le plus absolu sur les ruines mêmes de la Révolution.

Le Directoire était privé de tout moyen d'action pour résister aux royalistes. Barras le déshonorait;

Carnot se laissait persuader par les *monarchiens*. Deux hommes médiocres, Rewbel et La Revellière-Lepeaux, résolurent de recourir à la violence; ils acceptèrent l'appui de Barras. Toute voie légale étant interdite, on recourut à un coup d'Etat. Bonaparte et l'armée d'Italie pressaient le Directoire de se servir d'eux contre le royalisme. Mais les Directeurs aimèrent mieux employer Hoche, plus sincèrement républicain et dont l'armée partageait les opinions. Hoche mit 15,000 hommes en mouvement vers Paris; les Conseils le décrétèrent d'accusation. Hoche demanda alors un général à Bonaparte, qui lui envoya Augereau; le Directoire lui donna le commandement de Paris et changea le ministère. Augereau introduisit dans Paris 12,000 hommes, qui cernèrent le lieu des séances. Pichegru et les royalistes se défendirent mollement; Carnot s'enfuit; Barthelemy fut conduit au Temple.

Les deux minorités des deux Conseils convoqués à l'Ecole de médecine décrétèrent que les élections de 53 départements étaient annulées, autorisèrent le Directoire à prendre les mesures qu'il jugerait convenables et condamnèrent à la déportation cinquante-trois députés, entre autres Pichegru, Por-

talis, Barbé-Marbois, Boissy d'Anglas, Camille Jourdan; Carnot et Barthelemy s'enfuirent, l'un en Allemagne, l'autre en Angleterre. On les remplaça par Merlin de Douai et François de Neufchâteau. Un grand nombre de royalistes furent déportés, les uns à Cayenne, les autres à Oléron. Au 18 fructidor, l'armée sauva le Directoire en détruisant l'Assemblée; au 18 brumaire, elle détruisit à la fois et l'Assemblée et le Directoire pour donner à un seul homme l'autorité suprême.

A la nouvelle du 18 fructidor, Moreau envoya à Paris les preuves de la trahison de Pichegru, qu'il cachait pour sauver son ami. Il n'en fut pas moins destitué, et les deux armées du Rhin furent réunies sous le commandement de Hoche. Il aurait peut-être balancé la fortune de Bonaparte; mais il mourut au bout de peu de jours, empoisonné, dit-on, laissant à vingt-neuf ans une des plus grandes et des plus pures renommées de la Révolution.

Les troubles de l'intérieur avaient failli renouveler la guerre européenne; l'espoir d'une contre-révolution rendait les étrangers plus exigeants. Pitt demandait à conserver la Trinité, le Cap et l'île de Ceylan. Le Directoire aurait dû accéder à ces conditions; mais il voulait indemniser avec

ces colonies l'Espagne et l'Angleterre, et rompit les conférences de Lille.

Le Directoire voulait que l'Italie fût affranchie jusqu'à l'Isonzo, et que l'empereur s'indemnisât en sécularisant les biens ecclésiastiques en Allemagne. Le négociateur français voulait la paix, qui, pensait-il, lui donnerait plus de gloire que toutes les victoires du monde. Il déclara que les conditions fixées dans les préliminaires étaient irrévocables, et, pour mieux le prouver, fit des deux Républiques Lombarde et Cispadane une seule république qu'il appela Cisalpine : il y joignit en outre les provinces de Mantoue, Bergame, Brême, Brescia, Modène, Ferrare, Bologne et la Romagne ; en sorte qu'elle eut l'Adige pour limite, quatre millions d'habitants, et Milan pour capitale (9 juillet 1797). Il lui donna une constitution pareille à celle de la France, organisa la garde nationale, l'armée et les finances du nouvel Etat. Aux ordres du Directoire, qui le pressait d'offrir son ultimatum à l'Autriche, il répondit en se plaignant d'être traité comme un nouveau Pichegru et en offrant sa démission. Elle fut une seconde fois refusée, et Bonaparte fut autorisé à traiter à sa guise, pourvu pourtant qu'il épargnât

Venise. Il traita en effet à Campo-Formio (17 octobre 1797), mais en sacrifiant absolument les Vénitiens à l'Autriche. L'empereur céda la Belgique, la rive gauche du Rhin, les îles Ioniennes à la France. Il promit à la France sa voix dans le Congrès qui s'assemblerait à Rastadt pour régler les intérêts des princes de la rive gauche du Rhin; il délivra Lafayette et ses compagnons de captivité. En revanche, il reçut Venise, le Frioul, l'Istrie et la Dalmatie.

Les troupes françaises évacuèrent Venise, après avoir enlevé tout ce qui restait dans les magasins, coulé les bâtiments qu'on ne pouvait emmener, et brûlé le Bucentaure, ce vieux témoin des beaux jours de la république. Cela fait, Serrurier remit la place aux Autrichiens.

L'ex-doge Marin dut prêter le serment au nom de ses compatriotes. Mais, au moment où il s'avançait pour prononcer la fatale formule, il tomba foudroyé sous la douleur patriotique. Ainsi finit la république de Venise, après une glorieuse et longue existence.

Bonaparte revint à Paris le 5 décembre. Toute la gloire des autres généraux, ses subordonnés ou ses émules, retombait sur lui seul, grâce à la paix

qu'il venait de conclure. On oubliait ceux qui avaient sauvé la France pour celui qui la faisait dominer en Europe; et ce traité, conclu par un calcul d'égoïsme, par une désobéissance flagrante aux ordres de son gouvernement, ce traité où il consommait un crime ineffaçable en livrant à l'Autriche la république de Venise, mettait pour ainsi dire la France à ses pieds; non-seulement le Directoire ratifia une paix qu'un simple général avait faite, au mépris de ses volontés, mais il nomma Bonaparte plénipotentiaire au Congrès de Rastadt et général en chef de l'armée d'Angleterre. Après avoir mis la dernière main aux affaires de l'Italie, il y laissa 20,000 hommes sous le commandement de Berthier. A Paris, on lui fit une réception magnifique (10 décembre). L'enivrement était universel; personne n'avait plus d'applaudissements que pour ce général qui avait rendu de grands services à la République, et qui allait bientôt s'en prévaloir pour l'anéantir. Déjà Bonaparte représentait à lui seul la Révolution et la France : tous se jetaient dans ses bras, sans se douter qu'il ne les couvrait de gloire que pour pouvoir bientôt les couvrir de chaînes !

CHAPITRE II

CAMPAGNE D'ÉGYPTE

SOMMAIRE. — Puissance de la République; projet de débarquement en Angleterre; plan de Bonaparte; embarquement à Toulon (10 mai); prise de Malte (12 juin); débarquement à Alexandrie (1er juillet); combat de Chebreiss; bataille des Pyramides (21 juillet); occupation de la basse Égypte; désastre d'Aboukir, déclaration de guerre de la Turquie; expédition en Syrie (1799); bataille du mont Thabor (16 avril 1799); siège de Saint-Jean-d'Acre; retour en Égypte; victoire d'Aboukir (24 juillet). — Retour en France (8 octobre 1799).

La première coalition était dissoute. L'Autriche avait signé la paix; et l'Angleterre, inattaquable dans son île, ne pouvait laisser la France jouir paisiblement des avantages dus au traité de Campo-Formio. Elle renforçait ses escadres et sollicitait l'empereur de rompre les conférences ouvertes à Rastadt et de se placer à la tête d'une nouvelle coalition; la guerre continua donc entre la France et l'Angleterre. Le Directoire faisait des prépa-

ratifs immenses; 100,000 hommes se rassemblaient sur nos côtes; l'Irlande se soulevait et implorait notre secours; notre marine se relevait; Bonaparte voulut faire en personne l'inspection de nos préparatifs contre l'Angleterre, avec le soin minutieux qu'il apportait dans les détails d'organisation, mais avec l'arrière-pensée secrète de faire servir le matériel de l'expédition projetée par le gouvernement à celle qu'il méditait en Egypte.

Dans l'Inde, Typoo-Saïb, sultan de Mysore, avait été contraint, par l'abandon de Louis XVI et de la Convention, de céder aux Anglais la moitié de ses Etats. A la nouvelle des victoires de l'armée d'Italie, il reprit les armes et sollicita notre appui.

Le gouvernement français n'eût secouru ni l'Irlande ni l'Inde; c'était à Londres même qu'il voulait frapper la puissance anglaise. Mais Bonaparte déclara que les moyens n'étaient pas en rapport avec le but; il fit renoncer le Directoire à l'entreprise et lui proposa la conquête de l'Egypte. Ne se sentant pas encore assez fort pour s'emparer du pouvoir, il voulait, à l'exemple de César partant pour la Gaule, laisser des hommes médiocres s'user à Paris dans de mesquines intrigues, comme

il l'avoue lui-même dans ses Mémoires. « Pour « qu'il fût maître de la France, *il fallait que* le « Directoire éprouvât des revers en son absence, « et que son retour rappelât la victoire sous nos « drapeaux, » pendant qu'il fixerait les regards du monde entier par une guerre lointaine et merveilleuse. L'Egypte n'appartenait plus que nominalement aux Turcs; c'étaient les Mamelucks, appelés par le Sultan à sa défense, qui la dominaient, et tenaient les anciennes conquêtes arabes dans une sorte de servitude. En occupant cette riche contrée, on menaçait la puissance des Anglais dans l'Inde, soit qu'on en fît l'entrepôt du commerce de l'Asie et de l'Europe comme au temps d'Alexandre, soit qu'on en fît une station militaire pour attaquer les Indes. On pouvait y créer d'ailleurs une colonie française, la plus florissante du globe, et par elle régner sur la Méditerranée. Leibnitz avait en 1672 proposé le même projet à Louis XIV. Le duc de Choiseul avait repris cette idée et songé un instant à la réaliser. Bonaparte eut sous les yeux les études qui avaient été faites pour cet objet, et le Directoire, séduit par la grandeur de l'entreprise, consentit à le mettre à exécution.

Les préparatifs de l'expédition furent accomplis dans le plus profond secret ; et, pour mieux tromper le cabinet britannique, on donna aux troupes réunies sur la Méditerranée le nom d'aile gauche de l'armée d'Angleterre. Malgré les menaces de guerre avec l'Autriche et l'alliance imminente entre l'Angleterre et la Russie, le Directoire et Bonaparte persistèrent dans leur projet : 36,000 hommes, presque tous soldats de l'armée d'Italie, 10,000 marins, 14 vaisseaux de ligne et un grand nombre de bâtiments de transport avaient été réunis à Toulon, à Gênes, à Civita-Vecchia, à Ajaccio. Bonaparte emmenait, outre les généraux de division Kléber, Desaix, Régnier, Menou, Bon, Vaubois, plusieurs de ses anciens compagnons d'Italie, Berthier, Lannes, Murat, Marmont ; les savants Monge, Berthollet, Fourier, Desgenettes, Larrey, Geoffroy Saint-Hilaire, des artistes, des ingénieurs et jusqu'à des laboureurs, furent adjoints à l'expédition. Comme au temps de saint Louis, à la conquête devait succéder la colonisation.

L'escadre, commandée par Brueys, partit de Toulon le 10 mai 1798, rallia les convois de Gênes, d'Ajaccio, de Civita-Vecchia, et se dirigea

vers Malte. Bonaparte regardait cette île comme une possession de la plus haute importance. Son imprenable forteresse, qui dominait la Méditerranée, une fois aux mains des Français, les Anglais ne pouvaient y être les seuls maîtres. Les chevaliers de Malte, que l'on regardait pourtant comme les derniers débris de la chevalerie, ne firent qu'un simulacre de défense. Le grand maître de l'ordre, le comte de Hompesch, gagné à prix d'or, leur en ouvrit les portes, et la formidable place de la Valette capitula (10 juin 1798). Bonaparte donna un gouvernement aux Maltais, emmena avec lui leurs milices et quelques chevaliers, et en revanche leur laissa Vaubois avec 3,000 hommes. Si l'ordre de Saint-Jean avait résisté, toute la campagne aurait probablement été arrêtée.

Dix jours après, la flotte arriva en vue d'Alexandrie (30 juin) sans avoir rencontré la flotte anglaise, qui errait à sa poursuite à travers la Méditerranée. Nelson, incertain du but de l'expédition, croyait que les Français allaient à Constantinople. Plusieurs fois il avait failli les rencontrer en pleine mer; mais l'heureuse fortune de Bonaparte le conduisit sans obstacle jusqu'en Egypte; il dé-

barqua sur la plage à quatre lieues d'Alexandrie, le 1er juillet. Il marcha ensuite avec Kléber et 4,000 hommes sur la ville, qui fut prise d'assaut après un violent combat. Kléber, blessé, y resta avec 3,000 hommes, et Bonaparte continua sa route vers le Caire, où il importait de pénétrer avant les inondations annuelles du Nil. Les munitions et les vivres remontèrent le fleuve sur une flottille de petits bâtiments, tandis que l'armée traversait le désert de Damanhour. Les soldats eurent à souffrir pendant la route des privations de toute sorte; le manque d'eau les fit surtout murmurer, et les chefs, partageant leur découragement, se répandaient en plaintes amères. Enfin l'armée et la flottille se réunirent à Ramanieh, et l'on se remit en marche dans un pays plus facile.

Les Mameluks, alors vrais maîtres de l'Egypte, formaient sous la suzeraineté nominale de la Porte une aristocratie nombreuse et guerrière, qui remontait à l'époque de Saladin, et attachée uniquement aux vingt-quatre chefs ou beys qui la gouvernaient. Au moment de l'entrée de Bonaparte en Egypte, ils s'étaient réunis au nombre de 9 à 10,000 sous les ordres de Mourad et d'Ibrahim-Bey. Ibrahim ne tenait qu'à conserver ses trésors

et restait sur la rive gauche du Nil. Mourad, au contraire, aussi intrépide que l'autre était lâche, courut au-devant des Français avec 1,200 Mameluks, 4 à 5,000 Arabes et des chaloupes canonnières.

Bonaparte, fidèle à son système de corruption, avait dans ses proclamations stimulé l'ardeur de nos soldats en excitant leur rapacité, et en faisant appel à toutes les passions qu'il croyait propres à agir sur l'esprit des populations qu'il prétendait défendre contre l'oppression des Mameluks.

« Nous aussi, leur disait-il, nous sommes de « vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons « détruit les chevaliers de Malte, parce que ces « insensés croyaient que Dieu voulait qu'ils fissent « la guerre aux musulmans? Trois fois heureux « ceux qui seront avec nous! ils prospéreront « dans leur fortune et leur sang. Heureux ceux « qui seront neutres! Ils auront le temps de nous « connaître, et ils se rangeront avec nous! Mais « malheur, trois fois malheur à ceux qui s'armeront pour les Mameluks et combattront contre « nous; il n'y aura pas d'espérance pour eux, ils « périront! » (2 juillet 1798.)

On se rencontra à Chébreiss. Bonaparte forma

ses cinq divisions en carrés, la brillante cavalerie des Mameluks vint se briser sur nos baïonnettes. Repoussé, Mourad-Bey se retira au Caire pour y faire ses préparatifs de défense. Les Mameluks morts furent dépouillés; ils avaient des armes de grand prix, et, comme ils portaient sur eux toute leur fortune, on trouva dans leurs vêtements des sommes d'or considérables. Les Français reprirent leur marche en avant dans une contrée presque déserte, avec d'immenses fatigues, et arrivèrent aux pyramides de Giseb, en vue du Caire (20 juillet). Mourad les attendait sur la rive gauche du Nil avec 6,000 Mameluks et 20,000 Arabes. Ibrahim, sur la rive droite, protégeait le Caire avec une flottille du côté du fleuve. Le spectacle merveilleux de la grande ville, que l'on supposait remplie d'immenses richesses, des pyramides, de cette cavalerie étincelante d'or et de pierres précieuses, remplit l'armée d'admiration et de courage. Les Arabes, établis au camp d'Embaleh, ne formaient pas corps avec les Mameluks. Bonaparte, pour les isoler complètement, disposa ses carrés en appuyant sur la droite. Mourad chargea la division Desaix puis la division Regnier, toutes deux sans succès;

la division Dugua le mit en pleine déroute. Aussitôt les divisions placées à gauche, Bon et Menou, se jettent sur le camp d'Embaleh et culbutent ses défenseurs dans le Nil. Mourad-Bey, blessé grièvement, se retire avec les débris de son armée dans la haute Égypte. Ibrahim incendie la flottille qu'il commande et se retire du côté de la Syrie. 2,000 Mameluks, 4,000 fellahs, 50 canons, 400 chameaux restèrent sur le champ de bataille. Une partie des Mameluks fut poussée dans le Nil, où elle se noya. D'après le rapport de Bonaparte, nous n'eûmes dans cette fameuse bataille des Pyramides que « de vingt à trente tués et cent « vingt blessés. » Pendant plusieurs jours, disent les Mémoires de Bonaparte, « l'armée ne fut « occupée qu'à repêcher les cadavres des Mame-« luks. » Il n'en était presque pas un sur lequel on ne retrouvât une grosse somme en or. Le Caire et la basse Égypte tout entière furent le prix de cette victoire (21 juillet 1798).

Bonaparte établit son quartier général dans cette riche cité ; et, en entrant dans la ville, il déclara aux habitants qu'il n'était venu en Égypte que comme allié de la Porte ottomane, pour les délivrer de la domination des Mameluks. L'ancien

évêque d'Autun, Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères, avait dû se rendre à Constantinople pour expliquer l'expédition de la même manière à « nos bons amis les Turcs », comme les appelait Bonaparte (lettre du 23 décembre 1797).

En attendant, le général français organisait le pays à sa guise ; affichant plus que jamais un respect sans bornes pour la religion de Mahomet et se faisant appeler le favori du grand Allah, il assistait à la fête du Nil, à la fête du Prophète, et, pour donner aux cheiks un gage de ses intentions de restaurer la domination turque, il les constitua en une sorte de municipalité centrale sous le nom de divan. Il établit dans un palais du Caire le fameux Institut d'Égypte, dont les membres Monge, Berthollet, Dolomieu et une foule d'autres devaient conquérir à la science cette contrée fertile en merveilles. Desaix fut envoyé à la poursuite de Mourad, Ibrahim rejeté dans la Syrie; et le delta occupé par deux divisions françaises.

Mais, pendant que Bonaparte cherchait à consolider ses victoires par une administration habile, un grand désastre vint le surprendre et ruiner

d'un seul coup tout l'avenir de l'expédition. La flotte avait reçu l'ordre d'entrer dans le port d'Alexandrie ou de cingler vers Corfou, pour éviter les Anglais, qui espéraient l'atteindre dans la rade d'Aboukir. Brueys ne pouvait partir pour Corfou, le manque d'approvisionnements le paralysait à tel point qu'il ne pouvait envoyer croiser deux frégates faute de vivres, observer l'ennemi. « Si j'avais des vivres, écrivait-il à Bonaparte « le 26 juillet, j'aurais détaché deux bonnes fré- « gates qui auraient parfaitement rempli cette « mission; et j'empêcherais les curieux de venir « sur nos côtes, à moins qu'ils ne fussent en bon « nombre; mais, sans subsistance ni moyens de « remplacer le gréement, on reste paralysé, et « cette inaction rend malade [1]. » Nelson eut le temps d'arriver : la flotte française, forte de treize vaisseaux et quatre frégates, était embossée en demi-cercle, parallèlement au rivage; Nelson avait quatorze vaisseaux et trois frégates; quoique ce fût le soir, il attaqua Brueys sur-le-champ. Cinq vaisseaux anglais pénétrèrent par une passe qui n'était

1. Correspondance de Brueys, citée par l'amiral Jurien de La Gravière, dans son *Histoire maritime sous la République et l'Empire*.

pas défendue, entre la flotte et la côte; Brueys se trouva pris entre deux feux ; son centre et sa gauche, qui comptaient huit vaisseaux, furent entourés : au bout d'une demi-heure, trois de ses vaisseaux et deux de Nelson étaient hors de combat. Brueys fit signal à sa droite, composée de ses cinq meilleurs navires et commandée par Villeneuve, de se rabattre extérieurement sur la ligne de l'ennemi ; soit que le signal ne fût pas compris, soit que le vent ne permît pas d'exécuter ce mouvement, Villeneuve resta immobile. Brueys, grièvement blessé, résista jusqu'à ce qu'il fût emporté par un boulet. La bataille continuait malgré l'obscurité de la nuit, mais tout le reste de la flottille fut pris ou brûlé (1er août). Bonaparte, dans un long compte rendu de cette catastrophe, au Directoire, rejeta sur l'amiral qui n'était plus là pour lui répondre tous les torts dont lui seul était responsable. L'expédition d'Égypte était ruinée : elle devait nous donner l'empire de la Méditerranée, et bien que Toulon, Malte, Corfou et Alexandrie fussent encore entre nos mains, l'Angleterre nous les ravissait par la victoire d'Aboukir. Les Français étaient maintenant enfermés dans leur conquête, devenue inu-

tile; on pouvait les y attaquer de toutes parts; aucun renfort ne pouvait plus leur arriver; découverts du côté de la mer, il ne leur restait plus qu'à mourir ou à capituler. L'expédition d'Égypte n'était plus qu'une grande aventure. Bonaparte le comprit. « Il faut mourir ici, dit-il à ses « soldats, ou en sortir grands comme les an« ciens. » En même temps, il écrivait à Kléber : « Nous voilà obligés à faire de plus grandes choses « que nous n'en voulions faire; tenons-nous « prêts. »

Il n'y avait pas trop du courage de nos troupes et du génie de leur général pour tenir tête à tant de dangers. La Porte ottomane, poussée par les Anglais, se déclarait contre nous et faisait alliance avec la Russie et l'Angleterre (21 septembre). Une flottille russe partait de Sébastopol et bloquait les îles Ioniennes. L'Angleterre, grâce à l'alliance de la Turquie, détruisait à son profit tout le commerce de la France en Orient. Ainsi, par la défaite d'Aboukir, le résultat de l'expédition d'Égypte était de livrer l'empire ottoman et la Méditerranée à deux puissances redoutables, de favoriser dans l'Europe méridionale l'influence d'un souverain résidant sur les bords glacés de la Néva,

et de développer dans le Levant la puissance maritime et commerciale de l'ennemie séculaire de la France.

Pour déjouer tant d'ennemis, Bonaparte voulut d'abord s'affermir en Égypte. Il fortifia les places et les bouches du Nil, établit des manufactures, une imprimerie arabe et française, afin que l'armée pût avoir son journal; il recruta son armée avec les débris de la flotte et quelques indigènes. Ne négligeant aucun artifice, il avait adopté le langage imagé et sentencieux de l'Orient; il se vantait à tout propos d'avoir « détruit le pape et « renversé la croix. » Le Delta était devenu une province florissante et soumise. Desaix, avec 3,000 hommes, avait occupé toute la haute Égypte. En vain Mourad lui avait opposé 1,200 Mameluks et 10,000 Arabes; accablé à Sédinan, à Keneh, à Thèbes, à Bersoult, il venait de trouver un refuge en Nubie. Desaix, maître de la Thébaïde, campait aux cataractes de Syène et administrait le pays. Mais chrétiens et musulmans ne pouvaient s'accorder longtemps. Un violent manifeste de la Porte excita les habitants à la révolte : une insurrection terrible éclata au Caire (21 octobre) et dura trois jours. Bonaparte,

par des ordres impitoyables, changea la répression en boucherie. « Vous voudrez bien, citoyen gé-« néral, écrivit-il au commandant de la place, « faire couper le cou à tous les prisonniers qui « ont été pris les armes à la main. Ils seront con-« duits cette nuit au bord du Nil, entre Boulak « et le vieux Caire ; leurs cadavres sans tête seront « jetés dans la rivière. » Quelques jours plus tard, cette exécution ne lui ayant pas encore paru suffisante, il disait à Regnier : « Toutes les nuits, « nous faisions couper une trentaine de têtes et « tuer beaucoup des chefs : cela leur servira, je « crois, de bonne leçon. » Les insurgés perdirent deux mille à deux mille cinq cents des leurs ; et, de notre côté, il y eut une cinquantaine de tués environ.

Cependant les Turcs rassemblaient deux armées, l'une à Damas, l'autre à Rhodes. Les deux généraux résolurent de les prévenir en marchant sur la Syrie ; Bonaparte voulait s'établir dans ce pays, qui fut de tout temps la porte de l'Orient ; de là, il comptait ou menacer Constantinople, ou peut-être s'ouvrir comme Alexandre un chemin jusqu'aux Indes, dans ces contrées où se fondent si facilement les grands empires. Il partit avec

13,000 hommes (février 1799), s'empara en passant d'El-Arish, traversa le désert, prit Gaza, emporta d'assaut Jaffa et la livra pendant trente heures au plus horrible pillage. On fit deux mille cinq cents prisonniers. Leur sort resta en suspens pendant deux jours. Bonaparte donna l'ordre de les fusiller, « en prenant ses précautions *de façon qu'il ne s'en échappe aucun* ». Plusieurs officiers, entre autres le colonel Boyer [1], refusèrent de se charger de l'exécution. Bonaparte (9 mars 1799) donna l'ordre de les former en colonne, on les plaça au centre d'un carré commandé par le général Bon, qui les dirigea vers les bords de la mer : on les divisa par petits pelotons et on les tua à coups de fusil et de baïonnettes.

Dans son rapport au Directoire, le général en chef dit pour toute réflexion : « J'ai été sévère envers la garnison, qui s'est laissé prendre les armes à la main. » L'armée française partit de Jaffa avec les germes de la peste et marcha sur Saint-Jean-d'Acre. Défendue par le pacha Djezzar, une escadre anglaise et quelques émigrés, la ville résista à deux attaques. Bonaparte, sans artillerie

1. *Mémoires* du prince Eugène.

de siège, puisque les Anglais la lui avaient prise avec trois frégates, ne put suppléer aux moyens matériels. Pour comble de malheur, l'armée turque de Damas, forte de 24,000 hommes, s'avança sur le Jourdain. Kléber courut à sa rencontre avec 2,000 hommes; enveloppé près du mont Thabor, il résista près de six heures; enfin Bonaparte arriva avec 3,000 hommes et mit les barbares en déroute (16 avril). On revint au siège de Saint-Jean-d'Acre, dont la garnison s'élevait maintenant à 20,000 hommes. Sans munitions, sans canons, les Français livrèrent huit assauts consécutifs; dans l'un de ces assauts, ils pénétrèrent dans les rues mêmes de la ville. Mais tout fut inutile; tous nos officiers étaient morts ou blessés; les soldats traînaient la peste avec eux. Il fallut se retirer après soixante jours de tranchée ouverte (20 mai). Bonaparte abandonna tous les rêves qu'il avait formés sur l'Orient. Il revint avec une armée découragée, amoindrie de 4,000 hommes, découragé lui-même, jouer un rôle amoindri sur la scène bornée de l'Egypte. Deux révoltes, promptement réprimées, y avaient signalé son absence. A peine revenu au Caire, il eut encore à combattre Mourad-Bey et l'armée de Rhodes, fort

de 18,000 janissaires, protégée par une flotte anglaise qui venait d'aborder et de se retrancher dans la presqu'île d'Aboukir : Bonaparte part avec 6,000 hommes, précipite les janissaires dans la mer : 12,000 se noient, 3,000 sont tués, le reste se disperse. L'Egypte restait à l'armée française, mais elle n'en pouvait rien faire. Pendant les négociations pour l'échange des prisonniers, l'amiral Sidney Smith fit parvenir un paquet de journaux à Bonaparte, qui ne savait rien de ce qui se passait en Europe. Dès qu'il connut les nouveaux désastres de la France, la perte de l'Italie, la seconde coalition, l'anarchie intérieure, sa résolution fut prise. Il fait préparer en secret deux frégates, *la Carrère* et *la Maison,* dispose tout pour son départ, et, pour mieux tromper Kléber, dont il redoutait les reproches, il répand le bruit d'un prochain voyage dans la haute Egypte et lui assigne un rendez-vous auquel il savait ne pouvoir se trouver.

Laissant à Kléber des instructions dans lesquelles il l'autorisait à traiter de l'évacuation de l'Egypte « s'il venait à perdre quinze cents hommes de la peste », il se décharge sur lui par une indigne manœuvre d'une responsabilité pleine de

dangers et s'enfuit comme un déserteur. Le 8 octobre, il débarquait à Fréjus avec Berthier, Lannes et Murat, après avoir franchi toute la Méditerranée en dépit des croisières anglaises.

CHAPITRE III

LE 18 BRUMAIRE

SOMMAIRE. — Faiblesse du Directoire; journée du 22 floréal (1798); le tiers consolidé; seconde coalition (mars 1799); massacre des plénipotentiaires français à Rastadt; conquête de Naples; conquête du Piémont; revers en Allemagne; bataille de Stockach; revers en Italie; défaites de Magnano, de Cassano, de la Trébia et de Novi. — Perte de l'Italie; victoires de Brune à Bergen (1799); victoire de Masséna à Zurich (1799).
Lutte entre le Directoire et les Conseils; journée du 30 prairial (1799); retour de Bonaparte; le 18 brumaire 1799.

Pendant l'absence de Bonaparte, le Directoire avait lutté péniblement contre les deux partis qui aspiraient à le renverser. Au 18 fructidor 1797, il avait cassé les élections royalistes : au 22 floréal 1798, il avait frappé les députés patriotes (ou Jacobins). Il avait perdu tout caractère légal et ne se maintenait plus que par des coups d'Etat. En même temps, il s'était déconsidéré par la banqueroute déguisée du tiers consolidé. Deux mesures

tyranniques avaient porté au comble l'irritation publique : un emprunt forcé de 100 millions, et la loi des otages, dirigée contre les parents des émigrés, qui frappait 150,000 familles. Le spectacle de notre désorganisation intérieure, joint à l'éloignement de notre meilleure armée, que l'on croyait perdue dans les sables de l'Egypte, détermina les puissances du continent à entrer dans la seconde coalition. Le traité de Campo-Formio n'avait été qu'une trêve entre l'Europe monarchique et la Révolution française; tous les souverains désiraient s'en affranchir. La guerre leur paraissait l'unique moyen d'échapper à la propagande républicaine du Directoire. La Russie, Naples et l'Autriche prêtèrent l'oreille aux sollicitations du cabinet anglais. La nouvelle du désastre de notre flotte dans la rade d'Aboukir acheva de les décider à se réunir contre nous.

La Russie, entièrement occupée du soin d'anéantir la Pologne, n'avait pris qu'une part nominale à la première coalition. Devenue puissance européenne par la conquête de ce royaume, elle crut le moment venu de montrer l'Italie et la France aux barbares disciplinés du Nord. A Catherine II avait succédé, en 1796, son fils Paul Ier, prince

emporté, bizarre, avide de gloire militaire. Il accueillit les émigrés, donna asile au prétendant à Mittau, et offrit sa médiation au Congrès de Rastadt, tandis qu'il armait 100,000 hommes.

A Naples, la noblesse et la bourgeoisie, imbues des idées françaises, désiraient un changement et détestaient la cour, vendue aux Anglais. Le roi Ferdinand était incapable de régner; le pouvoir était aux mains de sa femme, la reine Caroline, sœur de Marie-Antoinette, princesse sanguinaire et débauchée, qui haïssait les Français. Elle venait d'accueillir avec des transports d'enthousiasme le vainqueur d'Aboukir, et sollicitait la Toscane et le Piémont de se joindre à elle pour délivrer l'Italie.

La cour de Vienne, loin de licencier ses armées après la signature de la paix à Campo-Formio, les avait mises sur le pied le plus formidable : elle réclamait impérieusement de nouvelles indemnités pour les provinces qu'elle avait perdues, et, sur le refus du Directoire, elle se préparait à la guerre et s'efforçait d'y entraîner la Prusse et l'empire.

Pendant que les plénipotentiaires français négociaient encore à Rastadt les conditions de la paix

avec les princes de l'empire, les Russes pénétraient en Allemagne, et l'armée autrichienne se mettaient en campagne. Nos envoyés, pris au dépourvu, furent sommés de se retirer dans les vingt-quatre heures. Ils obéirent sur-le-champ et partirent avec des sauf-conduits délivrés par les généraux ennemis. Mais, à quelque distance de Rastadt, ils furent arrêtés par les hussards autrichiens et assassinés. Cette violation inouïe du droit des gens excita en France une horreur générale. Le Directoire déclara la guerre aux gouvernements complices de cet odieux attentat et s'apprêta à lutter à la fois contre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, une partie de l'Allemagne, le Portugal, et jusqu'à la Turquie et aux Etats barbaresques, que l'expédition d'Egypte avait tournés contre nous.

L'Italie était alors dans une sorte de fièvre révolutionnaire; Rome surtout, d'où le pape avait été chassé l'année précédente, avait reçu une Constitution de la France, et était devenue une République comme Gênes, les Duchés et la Lombardie. La Suisse, révoltée contre la domination bernoise, avait été soutenue par une armée française, et la République helvétique

avait été proclamée avec une Constitution unitaire modelée sur la nôtre. Mais, en étendant son influence, le Directoire devenait plus faible. Les Républiques qu'il établissait autour de la France, pillées par ses agents, dominées par ses généraux, qui souvent refusaient de reconnaître son autorité, étaient mécontentes et indociles. La France, sans argent, sans commerce, sans enthousiasme, se voyait forcée d'éparpiller ses troupes sur la moitié de l'Europe, qu'elle semblait dominer, et de soutenir en même temps les attaques de l'autre moitié, réunie pour contre-balancer son influence.

Il fallait une armée nombreuse pour battre tant d'ennemis : les Conseils décrétèrent la loi de conscription, qui obligeait au service militaire tous les hommes âgés de vingt à vingt-cinq ans, et ordonnèrent une levée immédiate de 200,000 hommes. Une imprudence du roi de Naples nous donna d'abord une victoire. Quarante mille Napolitains, à peine armés, s'avancèrent sur Rome sous le commandement du général autrichien Mack. Championnet, qui n'avait que 18,000 hommes, laissa les Napolitains s'avancer au delà de Rome, jusqu'à Civita-Castellano; mais là il les battit successivement et les poussa l'épée

dans les reins jusqu'au Volturne. Il avait alors 25,000 hommes; c'était assez pour s'emparer du royaume de Naples; il marcha en avant sur la capitale; à cette nouvelle, la cour arme la populace et se réfugie sur la flotte anglaise. Mack, chassé par une révolte de ses soldats, qui l'accusaient de trahison, se réfugie dans le camp français. Enfin les portes de Naples furent ouvertes à Championnet par la bourgeoisie. Les lazzaroni se défendirent trois jours de rue en rue; la République parthénopéenne fut proclamée, et un gouvernement provisoire s'établit (janvier 1799). Mais les mesures vigoureuses de Championnet et son insubordination au Directoire amenèrent sa destitution : il fut remplacé par Macdonald.

Dans le nord de l'Italie, le roi de Sardaigne, trahi par ses sujets, qui livraient les places aux Français, renonça à tous ses droits sur le Piémont dès la première sommation du général Joubert (décembre 1798) et signa la paix le 19 frimaire 1798. On lui laissa l'île de Sardaigne, où il se retira. La Toscane fut occupée par les troupes françaises après la déclaration de guerre de l'Autriche; l'Italie tout entière était sous la domination de la France.

La ligne d'opérations que le Directoire avait à défendre était immense, sans compter que l'Angleterre pouvait prendre nos armées à revers en Hollande et à Naples. Il est vrai que la possession de la Suisse, qui par un traité d'alliance nous avait permis d'occuper militairement le pays, offrait un grand avantage, en permettant de déboucher de toutes parts, sur le Danube, sur l'Inn, sur l'Adige; mais la coalition nous opposait 350,000 hommes, et le Directoire n'avait que 170,000 soldats, répartis en cinq armées : 10,000 en Hollande, sous Brune, et 8,000 à Mayence sous Bernadotte; 40,000 sur le Rhin, sous Jourdan; 30,000 en Suisse, sous Masséna; 50,000 sur l'Adige, sous Schérer; 37,000 à Naples, sous Macdonald. L'Autriche avait posté en Bavière le prince Charles et 70,000 hommes; dans le Vorarlberg Hotze, 25,000; dans le Tyrol, 45,000, commandés par Bellegarde; sur l'Adige, 67,000 sous les ordres de Visaz. Souwarow et 47,000 Russes marchaient sur l'Adige; Gortschakoff et une armée égale, vers la Bavière; enfin 49,000 Anglais et Russes devaient débarquer en Hollande, 25,000 Anglais et Siciliens à Naples.

Le 1er mars, Jourdan franchit le Rhin et s'avança

entre le Danube et le lac de Constance pour seconder Masséna. Pendant ce temps, la division Lecourbe, détachée dans les Grisons par Masséna, arrivait sur l'Inn après une merveilleuse campagne à travers les rochers et les glaces, et descendait le long de la rivière. La division Dessoles, détachée par Schérer, entrait dans la Valteline, livrait de prodigieux combats à travers les précipices et se reliait à la division Lecourbe. Masséna s'avançait jusqu'au Rhin; mais un échec devant Ehlkirch et la défaite infligée à Jourdan à Stockach par l'archiduc Charles forcèrent Lecourbe et Dessoles à battre en retraite. Jourdan recula jusqu'à la Forêt-Noire et bientôt jusqu'au Rhin.

En Italie, Schérer s'empara du camp de Pastrengo, entre le lac de Garde et l'Adige; la division Serrurier passa le fleuve du côté des montagnes, mais fut repoussée. Schérer voulut alors passer l'Adige dans la plaine ; mais, au moment où ses divisions étaient en marche, Krag déboucha de Vérone avec 67,000 hommes; une bataille acharnée s'engagea à Magnano (5 avril); Schérer, vaincu, repassa le Mincio, l'Oglio, et ne s'arrêta que derrière l'Adda. Krag, étonné de cette inconcevable retraite, attendit les Russes sur le Mincio.

Cette défaite de Schérer fut fatale à Masséna. Nommé commandant des armées combinées du Danube et de l'Helvétie, il avait obtenu des renforts et dirigeait 170,000 hommes, éparpillés du Saint-Gothard à Dusseldorf; mais les petits cantons s'insurgèrent sur ses derrières; il abandonna l'une après l'autre les deux lignes du Rhin et de la Thur, et prit enfin position sur la Linth, le lac de Zurich et la Limmath. Lecourbe quitta le Saint-Gothard et s'établit dans la vallée de la Reuss. Assailli deux jours de suite par l'archiduc, Masséna se retrancha dans les montagnes de l'Albis. Cependant le brave Lecourbe reprenait le Saint-Gothard; mais déjà Bellegarde avait passé en Italie.

Souwarow, qu'on appelait l'*invincible,* était arrivé avec 30,000 Russes; il avait pris le commandement des deux armées combinées qui s'élevaient à près de 100,000 hommes et marchait hardiment sur l'Adda. Schérer avait maladroitement dispersé ses 28,000 soldats de Lecco à Lodi; Moreau, qui prit le commandement, n'eut le temps de rien réparer. Souwarow força le passage à Cassano et battit l'armée française (28 avril). Moreau battit en retraite avec ordre, évacua Milan, passa le Pô et se

posta entre Valenza et Alexandrie. Macdonald avait reçu l'ordre d'évacuer Naples et regagnait en toute hâte le nord de l'Italie. Moreau travaillait à assurer ses communications avec lui. Mais Souwarow envoya Hohenzollern avec 25,000 hommes au-devant de Macdonald; lui-même, laissant 35,000 hommes au siège de Mantoue et de la citadelle de Milan, s'avança avec 40,000 sur les positions de Moreau. Repoussé à Tortone et à Bassignano, il se porta sur Turin, dont les habitants lui ouvrirent les portes. Alors Moreau s'ouvrit une route à travers les Alpes, arriva à Savone et à Gênes, et poussa une division sur Novi pour rejoindre Macdonald. Souwarow menaçait les entrées de la France. Milan, Ferrare se rendaient; les peuples de l'Italie s'insurgeaient de toutes parts contre nous; nos armées semblaient définitivement perdues.

Sur ces entrefaites, Macdonald arriva à Florence; il donna rendez-vous à Moreau à Plaisance et résolut de passer les lignes ennemies; mais, au lieu d'attendre Moreau, il courut à Modène, écrasa Hohenzollern et revint sur Plaisance pour accabler Ott. Souwarow avait quitté Turin, et, laissant Bellegarde devant Moreau, rejoignit Ott au mo-

ment où Macdonald venait de le culbuter sur son passage; une lutte terrible s'engagea sur la Trébie; après trois jours de combat, Macdonald battit en retraite sur les Apennins avec une perte de 10,000 hommes (17-19 juin). Cependant Moreau, parti de Novi avec 12,000 hommes, battait Bellegarde sur les derrières de Souwarow. Cette diversion permit à l'armée de Naples de regagner Gênes par les sentiers de l'Apennin. Macdonald fut destitué, Moreau fut appelé au commandement de l'armée du Rhin. Avant son départ, Joubert, qui venait d'être nommé général en chef, profita de quelques renforts pour marcher en avant. Souwarow l'attaqua avec des forces presque doubles à Novi (15 août). Joubert fut tué; Moreau redescendit dans les Apennins après une perte de 8,000 hommes. Dans le royaume de Naples, les garnisons laissées par Macdonald furent obligées de se rendre. Naples capitula; mais Nelson et la reine violèrent de la façon la plus odieuse les termes de la capitulation. Ce ne furent pendant huit mois qu'arrestations et supplices. En Romagne, le général Garnier et 5,000 hommes se défendirent quatre mois avec un courage héroïque; ils rentrèrent en France les armes à la main. C'était une

faible consolation de tant de défaites et de la perte de l'Italie.

En même temps, 40,000 Anglo-Russes débarquaient en Hollande, malgré les efforts de Brune; Humbert échouait en Irlande; et les Russes faisaient capituler Corfou après un long siège. Les désastres de l'armée d'Egypte et les victoires des Anglais dans l'Inde vinrent s'ajouter à tant de revers.

De toutes parts, le territoire français était menacé : en Hollande, en Suisse, où venait d'arriver Gortschakoff; en Italie, où nos troupes n'éprouvaient que des défaites. Deux victoires conjurèrent le danger : Brune réunit 35,000 hommes, battit le duc d'York à Bergen, à Kastrikum et lui fit signer la capitulation d'Alkmaur (septembre et octobre 1799). En Suisse, Masséna, qui avait maintenant pour ennemi les deux généraux russes, gagna la glorieuse bataille de Zurich. Souwarow venait de remplacer en Suisse l'archiduc Charles, que les coalisés envoyaient en Italie se joindre à Mélas. Masséna profita du moment où les deux armées étaient en marche pour attaquer les troupes affaiblies de Gortschakoff; il se jette sur Zurich, bat tour à tour chacun des corps d'armée qui veulent

secourir la ville, s'en empare, et fait prisonnières toutes les troupes russes, moins 14,000 hommes qui repassent le Rhin avec leur général. Souwarow rencontra au Saint-Gothard Lecourbe, qui, avec 12,000 hommes, défendit pied à pied le passage; il passa cependant, après des pertes inouïes; mais partout il trouva des troupes françaises prêtes à lui barrer le chemin. Cerné de tous côtés, il s'ouvre une route à travers les montagnes en se jetant avec furie sur les troupes de Molitor; d'habiles manœuvres le repoussent encore sur les sommets glacés des Alpes. Désespéré, il franchit les plus dangereux passages et effectue sa retraite sur Coire avec des difficultés inouïes. Il avait laissé 12,000 hommes au milieu des neiges, des précipices et des torrents de ces montagnes. Le reste de son armée était incapable de tenir plus longtemps la campagne. Ce désastre coûta aux alliés 30,000 hommes. Souwarow, plein de rage, accusa les Autrichiens de sa défaite et se retira dans la Bavière. Le czar, qui depuis longtemps s'indignait de servir l'ambition de l'Autriche, se retira bientôt de la coalition.

En Italie, Championnet, après avoir livré une multitude de combats inutiles, se fit battre à

Génolu par Mélas; ce fut le complément de la bataille de Novi; les Autrichiens gardèrent le Piémont. Mais la France, battue en Italie, venait d'être sauvée par les victoires de Brune et de Masséna.

Si la République était délivrée des dangers extérieurs, elle était toujours livrée au dedans à des discordes funestes et à des désordres déplorables. Les Conseils et le Directoire continuaient leur lutte sourde et acharnée. Le 30 prairial (18 juin 1799), les députés prirent leur revanche du 18 fructidor en forçant Treilhard, La Réveillère-Lépeaux et Merlin de Douai à donner leur démission. En renversant quelques hommes, on ne mettait pas un terme à l'anarchie. Le danger ne venait plus seulement des royalistes, mais aussi des derniers Jacobins. Le club du Manège était leur centre de réunion : Jourdan, Augereau, Bernadotte en étaient les principaux membres. Le Directoire destitua Bernadotte, ferma le club du Manège (août et septembre); cela ne remédia à aucun des maux d'un gouvernement qui ne se maintenait plus que par des violences.

On accueillit avec des transports le retour de Bonaparte, et tous les partis lui proposèrent le

pouvoir. Mais l'ambitieux qui allait dominer la France, constamment fidèle à son système de dissimulation et de ruse, affecta d'abord une modeste réserve. Retiré dans sa famille, il ne vit plus que pour l'étude; il mûrit ses projets dans le silence et attend l'occasion d'agir.

Le pays, balancé entre les royalistes et la démocratie absolue, ne voulait plus ni des uns ni de l'autre; il ne cherchait que l'ordre et la paix. Pour les obtenir, même aux dépens de sa liberté, il se jeta dans les bras de Bonaparte. Celui-ci accepte, et la France est asservie. Une vaste conspiration se forme : Sieyès, Talleyrand et Fouché, bon nombre de membres des Conseils, se font les complices du crime qui va se commettre.

Le 18 brumaire, la minorité des Anciens transfère les Conseils à Saint-Cloud ; Bonaparte est chargé de l'exécution du décret. Sieyès, Barras, Roger-Ducos quittent le Directoire ; Moulins et Gohier, restés en dehors du complot, sont tenus prisonniers au Luxembourg. Paris se couvre de troupes. Bonaparte se rend à Saint-Cloud, réduit les Anciens au silence et se présente aux Cinq-Cents suivi de quelques grenadiers. Des cris éclatent de toutes parts ; on veut le mettre hors la loi. Il sort,

exhorte ses troupes et fait envahir la salle au son du tambour. Le général Leclerc, à la tête de ses grenadiers, chasse les représentants la baïonnette dans les reins. Le conseil des Anciens est ensuite réuni ; on rassemble à grand'peine vingt-cinq députés des Cinq-Cents, sous la présidence de Lucien Bonaparte, et le décret suivant leur est arraché : suppression du Directoire, suppression de 61 députés, ajournement au 1er ventôse; élection de trois consuls provisoires, Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos. On choisit deux commisions législatives de vingt-cinq membres qui sont chargés de réviser la Constitution. Enfin Bonaparre et ses deux complices viennent prêter serment à la République et dissoudre les Conseils (18 et 19 brumaire).

Ainsi fut consommé ce coupable attentat de la violence contre l'équité, de la force contre les représentants civils de la nation. La Révolution abdiquait aux mains du pouvoir militaire. Au 18 brumaire commence cette époque de notre histoire si pleine de gloire, de puissance inouïe, mais aussi de crimes, de revers et de hontes qui s'appelle le Consultat et l'Empire. Résultat à jamais déplorable de la scission qui s'était établie entre

les idées libérales conservatrices de 89 et les idées de démocratie absolue, destructive de toute civilisation, dont Robespierre s'était fait l'apôtre et qui ont retardé de quatre-vingt-dix ans l'établissement définitif de la République.

En 1793, l'éducation politique du peuple n'était pas faite : il n'avait pas le suffrage universel. De là, les violences érigées en moyen de gouvernement.

Aujourd'hui, le suffrage universel est la loi de tous. La nation française a un programme auquel elle restera fidèle, quoi que l'on tente contre elle.

Elle sait que les gouvernements qui durent, sont ceux qui se fondent sur les intérêts de tous, sur l'apaisement des partis, sur le respect de la volonté nationale librement consultée.

Ce qu'elle veut : c'est l'ordre par la liberté.


FIN

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES DE LA RÉVOLUTION

INTRODUCTION HISTORIQUE

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE DEUXIÈME

CHAPITRE TROISIÈME

CHAPITRE QUATRIÈME

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

CHAPITRE CINQUIÈME

FIN DE LA CONSTITUANTE

CHAPITRE SIXIÈME

LES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

LIVRE DEUXIÈME

LA CONVENTION

CHAPITRE PREMIER

PROCÈS DE LOUIS XVI

CHAPITRE DEUXIÈME

SUITE DE LA CONVENTION

CHAPITRE TROISIÈME

FIN DE LA CONVENTION

LIVRE TROISIÈME

LE DIRECTOIRE

CHAPITRE PREMIER

CAMPAGNES D'ITALIE

CHAPITRE DEUXIÈME

CAMPAGNE D'ÉGYPTE

CHAPITRE TROISIÈME

LE 18 BRUMAIRE

Coulommiers. — Typographie Paul BRODARD.





